This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Crus
780
13

Crus780.13

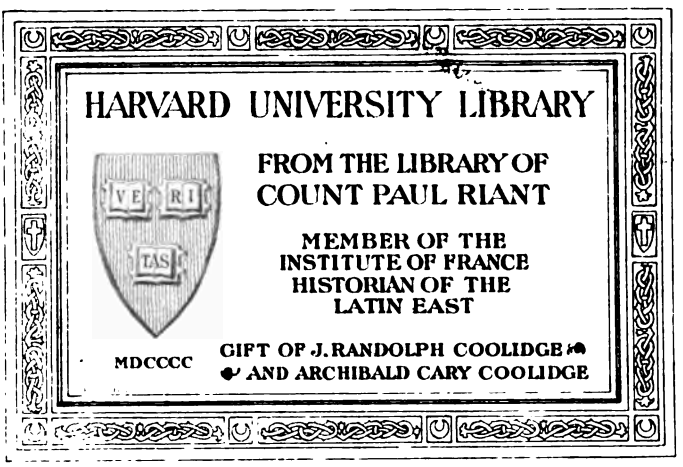
HARVARD UNIVERSITY LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
COUNT PAUL RIANT
MEMBER OF THE
INSTITUTE OF FRANCE
HISTORIAN OF THE
LATIN EAST
VE RI TAS
MDCCCC
GIFT OF J. RANDOLPH COOLIDGE
AND ARCHIBALD CARY COOLIDGE

MÉMOIRE

SUR L'ORDRE DU

S^T-SÉPULCHRE

DE JÉRUSALEM

SUIVI DE LA

MATRICULE BIOGRAPHIQUE DES CHEVALIERS ET DES PÈLERINS DES PAYS-BAS

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS ANCIENS JUSQU'A NOS JOURS

AINSI QUE D'UNE

NOTICE SUR LES ARMES ET LE PAVILLON DE LA PALESTINE CHRÉTIENNE

AVEC UNE REPRODUCTION DE LA CROIX PRIMITIVE DES CHEVALIERS

DES ÉPERONS ET DU GLAIVE DE GODEFROID DE BOUILLON

PAR

ALPH. O'KELLY DE GALWAY

BRUXELLES

COMPTOIR UNIVERSEL D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

VICTOR DEVAUX ET C^ie

RUE SAINT-JEAN, 26

1873

MÉMOIRE

SUR L'ORDRE DU

SAINT-SÉPULCHRE

DE JÉRUSALEM

A la faveur de ces ténèbres, des écrivains sérieux ont débité sur cet ordre les fables les plus absurdes et mêlé la fiction à la réalité.

Quelques-uns ont osé attribuer sa fondation aux premiers apôtres ou à Constantin le Grand, et d'invoquer, à l'appui de leur opinion, des monuments altérés ou entièrement faux et controuvés. D'autres historiens, sans citer des preuves, croient naïvement que Godefroid de Bouillon, après l'entrée des Croisés dans Jérusalem, institua des chevaliers pour garder les Saints-Lieux, protéger et soigner les pèlerins qui venaient les visiter et enfin racheter les chrétiens réduits en esclavage par les Infidèles. Ils citent, en effet, des statuts qui portent la date de 1099 et qui furent édictés, dit-on, par Godefroid, en même temps que les *Assises de Jérusalem*, mais ils ont oublié de contrôler l'authenticité du document qui parle tout à la fois de Louis le Jeune, de Philippe-Auguste et même de saint Louis. Or l'existence de ces princes est postérieure à la rédaction du texte de ces statuts.

A l'origine, l'institution n'était point un ORDRE DE CHEVALERIE dans le *sens féodal* ou *moderne*, mais bien une espèce de MILICE, dont les membres isolés en Europe étaient astreints à certaines règles de piété établies par l'autorité religieuse. Ces chevaliers dits *de Jérusalem* créés à l'instar des chevaliers en Occident étaient tout à fait distincts des chanoines du Saint-Sépulchre qui continuèrent à garder les Saints-Lieux et qui avaient remplacé à leur tour les moines grecs chassés par Godefroid

de Bouillon. Ce dernier événement est relaté dans les *Cartulaires de la Palestine* [1].

Quelques années après la prise de Jérusalem, Arnould, patriarche de Constantinople, pour réprimer les mœurs de ces chanoines et leur donner le moyen de rendre de plus grands services, les obligea de suivre la règle de saint Augustin. Il leur accorda, par le même acte, en leur qualité de gardiens du Saint-Sépulchre et de la vraie croix; les offrandes des pèlerins, les deux tiers de la cire, les décimes de la ville et des environs et les églises de Saint-Pierre et de Saint-Lazare. Deux bulles, l'une de Calixte II, en 1122, l'autre d'Honorius, en 1128, confirmèrent l'œuvre de réforme du patriarche de Constantinople.

Pendant la seconde croisade, Louis VII dit le Jeune prit sous sa protection spéciale les chanoines du Saint-

---

[1] L'Institut national de France a décerné, en 1851, une mention honorable au *Cartulaire de l'église du Saint-Sépulchre de Jérusalem*, envoyé au concours des antiquités de France par E.te de Rozière, et imprimé à Paris, en 1849, dans le format in-quarto.

Le *Cartulaire* original figure au Vatican parmi les manuscrits de la reine Christine et dont M. de Rozière a revendiqué la publication comme un héritage et un devoir pour la France.

Il ne nous a pas été possible de pouvoir consulter cette publication importante qui n'existe pas à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Sépulchre, leur donna des statuts en 1149 et en ramena quelques-uns (vingt, croit-on) avec lui en Europe. Il les établit à Saint-Samson d'Orléans, où ils formèrent une archiconfrérie qui subsista jusqu'en 1254. Les comtes de Flandre suivirent l'exemple de Louis le Jeune.

A cette dernière époque, saint Louis de retour de son expédition d'outre-mer, les fit venir dans son propre palais et leur confia le service de la sainte Chapelle de Paris. Ils y fondèrent une archiconfrérie chargée d'inscrire les pèlerins qui se rendaient en Terre-Sainte. Enfin, Louis le Hutin les transféra aux Cordeliers de Paris, en 1316. Mais on ne doit pas perdre de vue, qu'au sein de toutes ces péripéties, l'archiconfrérie du Saint-Sépulchre conserva toujours son caractère *purement religieux* et fut complétement indépendante de l'existence des chevaliers de Jérusalem.

Si quelquefois on vit des frères du Saint-Sépulchre prendre les armes, ce fut pour repousser les attaques inopinées des Musulmans et défendre un dépôt sacré. Mais jamais dans les combats, on ne les vit marcher en corps, ni former des milices sous la bannière de la confrérie ou porter sur leurs habits, en signe de ralliement, la croix potencée qu'ils avaient adoptée comme emblême distinctif.

Cependant après la chute du royaume chrétien de la Palestine, les frères ou chanoines du Saint-Sépulchre n'ayant pas adopté la carrière des armes, comme les Hospitaliers de Saint-Jean, les Templiers et les chevaliers teutoniques, leur association se retira en Italie où les

souverains pontifes établirent son siége à Pérouse, alors même que, d'après quelques auteurs estimables, la Papauté accorda au prieur du Saint-Sépulchre resté à Jérusalem « le droit de créer des chevaliers, privilége qui ne con- « sistait que dans l'octroi des marques distinctives de « l'archiconfrérie du Saint-Sépulchre aux princes ou aux « gentilshommes qui lui avaient rendu des services ou fait « quelques donations. » Mais cette assertion est en contradiction avec une foule de monuments lapidaires attribuant publiquement à des pèlerins belges qui avaient reçu l'accolade à Jérusalem, la qualité *toute personnelle* de chevalier du Saint-Sépulchre, comme on le voit dans la liste des chevaliers publiée à la suite de ce mémoire.

On doit donc en inférer que le gardien du tombeau de Notre-Seigneur, comme représentant le Saint-Siége, armait, dans les formes voulues, des chevaliers qui ne formèrent pourtant que plus tard un *ordre distinct*.

Au XV^e^ siècle, cette touchante cérémonie se pratiquait encore, puisque le chroniqueur Euguerrand de Monstrelet décrivant le duel de messire Hector de Flavy, gentilhomme hennuyer, avec Maillotin de Bours, qui eut lieu sur le marché de la ville d'Arras, en présence du duc de Bourgogne, le 20 juin 1431, dit formellement que « le pavil- « lon du dict messire Hector estoit armoyé moult riche- « ment de seize manières de blasons ; c'est à savoir, du « costé dont luy et ses ancetres estoient issus, et dedans « iceluy estoit figuré ung sepulchre pour ce que iceluy

« messire Hector avoit esté fait chevalier au Saint-Sépul-
« chre de Jerusalem [1]. »

Cette citation n'a pas besoin de commentaire. Elle ne dit pas que les chevaliers formaient un ordre spécial, mais qu'ils recevaient l'accolade sur le tombeau du Sauveur du monde. En outre, il est à remarquer que depuis le XVI[e] siècle, la qualité de chevalier du Saint-Sépulchre remplace, sur les monuments, celle de chevalier de Jérusalem attribuée antérieurement aux Belges qui firent le voyage de la Palestine.

La situation indécise de l'institution décida le pape Innocent VIII à réunir, en 1487, l'ancienne archiconfrérie, avec tous ses biens, à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sous le prétexte de communauté d'origine. Mais cette fusion inspirée par Pierre d'Aubusson, grand-maître de Rhodes, souleva des difficultés nombreuses et amena, de la part des chanoines et des chevaliers du Saint-Sépulchre, des procès dont les débats portèrent un préjudice moral et matériel à l'Œuvre des pèlerinages. Afin de faire cesser un tel état de choses, le souverain pontife (Alexandre VI) rendit à l'ordre confondu un instant avec l'archiconfrérie du Saint-Sépulchre, son ancienne indépendance et s'en réserva la grande maîtrise pour lui et ses successeurs, par bref de l'an 1496.

Le Gardien du Saint-Sépulchre continua, *par délégation*

---

[1] De Rouck — Adelyk tooneel — T'Amsterdam, 1673, p. 169.

tacite, à donner la chevalerie aux pèlerins d'Europe.

Dès l'année 1518, le pape Léon X entreprit de relever l'archiconfrérie du Saint-Sépulchre, sans pouvoir mettre un terme aux démêlés qui affligeaient les divers ordres religieux. Enfin, en 1547, un arrêt du Parlement de Paris, rendu sur les conclusions du procureur général, infirma la bulle d'Innocent VIII. L'archiconfrérie ne cessa pas pourtant d'exister en France. Le gardien du Saint-Sépulchre à Jérusalem conserva toujours le privilége de donner l'accolade de chevalerie aux pèlerins de distinction.

Malgré les efforts des souverains pontifes et des premiers chrétiens, l'institution de la chevalerie de Jérusalem était sur le point de périr à cause des difficultés du voyage de la Terre-Sainte, lorsque le chevalier Pierre de Carate convoqua spontanément, en 1555, un chapitre général de tous les chevaliers d'Occident, afin d'élire un prince puissant pour Grand-Maître de cet ordre illustre et ancien [1],

---

[1] Le procès-verbal d'élection, avec des statuts du Saint-Sépulchre, ont été imprimés dans l'ouvrage de *François Mennens*, neveu de Pierre Mennens, chevalier du Saint-Sépulchre, intitulé : *Deliciæ equestrium sive militarium ordinum et eorumdem origines, statuta, symbola et insignia iconibus additis gemminis — Coloniæ Agrippinæ.* 1613, in-8°, page 214.

Ce document commenté a paru aussi dans une *Notice sur un chapitre de l'ordre du Saint-Sépulchre de Jérusalem tenu en* 1558 *dans l'église de Hoogstraten*, par l'abbé Corneille Stroobant. (Annales de l'académie d'archéologie de Belgique, 1re série — 1847).

Trente chevaliers répondirent à cet appel : la réunion fut fixée au 26 mars 1558, à Hoogstraten, chef-lieu du comté de ce nom, en Campine. Vingt membres y arrivèrent en personne et les dix autres y envoyèrent leurs procurations, voici leurs noms :

Pierre de Carate.

Philippe de Borre, chantre et chanoine de l'église de Notre-Dame, à Anvers.

Jean de Moxica, chanoine de la même cathédrale.

Pierre Mennens, seigneur de Berg (Waes) [1].

Nicolas de Meijere, à Gand.

Jean de Gruutere, seigneur de Loovelde [2].

Gérard de Vladeracken, seigneur de Geffen [3].

Antoine de Merthen, seigneur d'Essestain [4]. Il

---

[1] Pierre Mennens, marchand, résidant à Anvers, est cité, en 1559, dans le registre des reliefs du pays de Waes. Ses enfants relevèrent, en 1582, certain fief gisant en la paroisse de Melsele, à eux échu par le trépas de leur père. — Nous connaissons aussi à cette époque un Pierre Mennens qui était fils de Pierre et de Madeleine de Naeldwijck. Il habitait le fief de Crommercammen. Cette famille bruxelloise portait pour armes : d'argent au chef échiqueté de deux tiers d'argent et de gueules.

[2] Jean de Gruutere était fils unique de Gisbert de Gruutere, chevalier, seigneur de Looveld, et de Gertrude d'Ydeghem. Il épousa Jacqueline de Waele dite Axpoele.

Armes : de sable à trois jumelles d'or.

[3] Armes : d'or à trois quintefeuilles de gueules, écartelé d'argent à trois fers de moulin de gueules.

[4] Armes : de gueules à trois rocs d'échiquier d'argent.

appartenait à l'antique maison d'Abcoude, en Hollande.

Josse de Bronchorst, seigneur de Bleiswyck [1], maître de la chambre des comptes, à La Haye.

Jean d'Asperen, seigneur de Vueren [2].

Laurent de Vooght de Reynevelt [3].

Antoine Absolons [4].

Paul de Veldwyck [5].

---

[1] Il était fils cadet de Guillaume de Bronckhorst, chevalier (1508), et d'Ewoud de Moermont. Sa femme fut Ida Ruijgrock, dont il eut six enfants.

Armes : de gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchée et nouée en double sautoir.

[2] Jean II d'Asperen, chevalier, fils de Herbert et de Jossine Pijlijser, était bourgmestre de Bommelsweert. Il mourut, en 1576, et fut enterré à Arnhem. Sa femme Marie de Rhoon lui donna deux enfants : Pierre et Jossine d'Asperen.

Armes : d'argent à deux fasces brétessées et contrebrétessées de gueules, adextrées en chef d'une merlette de sable.

[3] Nous connaissons un Josse de Vooght ou Voocht de Reynevelt, gentilhomme de la province d'Utrecht, qui fut créé chevalier par lettres patentes données à Madrid, le 24 juillet 1587. Il portait les armes de Reynevelt qui sont : de gueules à une étoile à huit rais d'argent.

[4] Antoine Absolons était fils d'Antoine, sénateur de Louvain en 1527, et de Catherine Vanden Hulsen. Il fut nommé sénateur de la même ville, en 1568, mais il refusa cette dignité.

Armes : d'argent à trois fleurs de lys de gueules, au canton de même, chargé d'un sautoir échiqueté d'argent et de sable. (*Petri Divæi* — Opera varia, page 89.)

[5] *Veldwyck* ou *Veltwyck* porte : d'azur à trois étoiles d'or, au chef du même, chargé d'une aigle naissante de sable.

CHARLES DE STEENLANT [1].

CLAUDE GOETGEBUER [2].

CORNEILLE GAILLARD, à Bruges [3].

JEAN DE BERECKER [4].

JEAN DE BERCKENRODE [5].

JEAN VAN DEN STEENWEGHE [6].

JEAN VAN DEN DYCKE [7].

---

[1] Nous connaissons : 1° Charles de Steenlant, seul de ce prénom, cité par Dumont, qui était fils de Louis de Steenlant, capitaine de Biervliet, et d'Anne ou Barbe Van Bouchoute.

Armes des Steenlant : de gueules à la fasce d'argent frettée d'azur.

2° Charles de Steenlandt qui fit, en 1548, le relief d'un fief, par le trépas de son père Josse Van Steenland. Ce fief était tenu de la Vierschaere de Waesmunster, en Flandre.

[2] Goetgebuer porte : d'argent à trois trèfles de sinople.

[3] La biographie la plus complète de Corneille Gailliard a paru, en 1866, en tête du livre intitulé *Le Blason des armes*, publié et annoté par Jean Van Malderghem.

[4] Ne serait-ce pas JEAN VAN BEKERCKEN, bourgmestre de Middelbourg, dont le nom a été tronqué par Mennens ?

[5] Jean de Berckenrode, fils de Henri et d'Erkenraad van Bekestein, mourut à Dordrecht en 1589.

Armes : de gueules au lion écartelé d'argent et de sable, armé, lampassé et couronné d'or.

[6] *Van den Steenweghe*, en Brabant, porte : d'or à l'écusson en abime de sinople, à la bande de gueules chargée de trois maillets d'argent brochant sur le tout.

[7] *Van den Dycke* : de sable à trois fasces d'or, au chef du même, chargé d'un lion léopardé de gueules.

André Doria, prince de Melphi (Italie), par procuration [1].

Camille Guasco, par procuration [2].

Pierre de Boulogne, par procuration.

Jean de Joaria, par procuration.

Roderic ou Rodrigue de Rocas, par procuration.

Jean Ouwenborch dit Lauwers, par procuration.

Il avait épousé dame Jeanne *Van der Gensi*, mère de l'archiduchesse Marguerite de Parme.

[1] André Doria, prince de Melfi, chevalier de la Toison d'or, mourut le 25 novembre 1560, à l'âge de 93 ans. Ses obsèques furent faites, avec grande pompe, par la République de Gênes. La ville de Gênes lui érigea une statue, avec une inscription latine rapportée dans le livre *Le Mausolée des chevaliers de la Toison d'or*. Le prince de Melfi avait épousé dona N..... Perretti, nièce du Pape Innocent VIII, de laquelle il n'eut pas de postérité.

Armes : d'or, coupé d'argent, à l'aigle de sable, couronnée du même, becquée, membrée et languée de gueules, brochant sur le tout.

[2] *Guasco :* d'azur à un chicot de sinople, mis en barre, chargé de trois papillons d'or.

Le général comte de Guasco, d'origine portugaise, commandait une division à la bataille de Schweidnitz livrée à la Prusse.

Ludovico Guasco accompagna don Guillin de San Clemente dans son voyage, en Lorraine, pour assister, au nom du roi d'Espagne, aux noces de la sœur du duc de Lorraine avec le duc Eric de Brunswick (1575).

Nous trouvons aussi une famille *de Guasco*, alliée aux princes de la Tour et Taxis, qui portait : d'or taillé-denché sur azur.

Gaspar de Castro, par procuration.

Jean van Schelden, par procuration.

Jean de la Rue, par procuration.

Jacques Triest, dit Triecht, par procuration [1].

Le jour solennel étant arrivé, les chevaliers se rendirent processionnellement de l'église du Béguinage à l'église collégiale de Sainte-Catherine, vers neuf heures du matin, au son des cloches et du carillon, au milieu d'un concours considérable de personnes accourues de divers côtés. Une table, couverte d'un riche tapis, était dressée dans le chœur. Deux notaires publics Alexandre Grapheus (*De Schryver*), secrétaire de la ville d'Anvers, et Jean de Barlamonte (*de Berlaymont*), avec les quatre témoins Martin Ruiz de Carate, Gérard van Donghen, François Van Steelant et Adrien Vander Linden, y prirent place. Les chevaliers portant le costume et les insignes de l'ordre, allèrent occuper les stalles, auxquelles on avait appendu leurs armoiries respectives : avant de s'asseoir, chaque chevalier s'approcha du maître-autel et fit sur les Saints-Évangiles le serment ordinaire. Après une messe basse du Saint-Esprit, qui fut célébrée par le vénérable doyen du chapitre de Hoogstraeten, Jean d'Immerzeele, tous les chanoines entonnèrent l'hymne du *Veni Creator*. Alors Pierre de Carate prit la parole pour expliquer, en

---

[1] Jacques Triest, mort le 1er août 1560, était fils de Nicolas Triest, chevalier. Il fut enterré dans l'église de Saint-Bavon, à Gand.

peu de mots, les motifs de cette assemblée solennelle. Puis chaque chevalier donna son suffrage et Sa Majesté Catholique Philippe II fut proclamé, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, grand-maître de l'ordre du Saint-Sépulchre de Jérusalem ; son fils aîné, Don Carlos, fut créé prince de l'ordre, avec droit de succession à son père ; Pierre de Carate, en récompense des nombreux services rendus à l'ordre depuis plusieurs années, fut nommé commissaire-général de l'Ordre, avec la charge d'en traiter toutes les affaires au nom des chevaliers. Ceux-ci se réservèrent pour toujours le droit de choisir le commissaire-général, qui devait être ensuite présenté et approuvé par le roi grand-maître. Ils soumirent aussi toutes ces décisions à l'approbation du souverain Pontife. Avant de se séparer, on adressa une dernière prière à Dieu, pour appeler les bénédictions du ciel sur l'ordre et sur ses membres ; puis chaque chevalier signa l'acte de ce chapitre unique en Belgique, qui fut rédigé dans l'église même, et dont la teneur suit :

In nomine sanctissimae Trinitatis, Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen. — Cum beneficiorum omnium, quae Deus Optimus generi humano prestitit, illud maximum sit, quod usque adeo nos in Dilecto Filio suo, cum adhuc impii essemus et peccatores, dilexerit ; ut illum nobis, non in sanguine hircorum, aut taurorum, sed in proprio sanguine in illa Sacrosancta Hierusalem pro peccatis nostris dederit, eterna certe memoria singulari animorum gratitudine et eximiae cujusdam pietatis reli-

gione, tam preclarum atque excellens divinae erga nos benignitatis donum venerari, atque suspicere nos oportet. Cum igitur pretiosissimo Christi sanguine et accerbissima ejus morte tantum nobis a Deo collatum fuerit beneficium quantum nullus umquam aut petere aut sperare ausus fuerit: quanta veneratione Sacratissimum illum Calvariae Montem, in quo per Spiritum Sanctum immaculatum Deo semetipsum pro nobis obtulit et gloriosum illius Sepulchrum, ubi triduo quievit, nos oportet adorare et venerari? Et si nostrorum scelerum magnitudine factum sit, ut loca illa, vere, ut vocantur, sancta, in quibus Deus ac Dominus Noster Jesus Christus inexplicabilis suae erga nos charitatis predicta sacratissima monumenta nobis reliquit, occulto suae divinae sapientiae judicio perfidorum Turcarum tyrannide oppressa, et spurcissima Mahumetanorum secta polluta quodammodo sint et inquinata, non sine magno omnium, qui Christiani esse et dici volumus, et dedecore et probro. Ad omnes tamen spectat hanc ignominiam depellere, et tot undique telis atque cunicul s oppugnatam sanctissimam fidem nostram pro viribus defendere. Sed cum hoc officium religionis nostrae propugnandae et propagandae attingit, tum vero nostrum singulari ratione debet esse proprium, quorum professio et singulare institutum defensioni fidei est consecratum: presertim cum ante oculos sanctissimum et eterna gloria atque memoria dignum illustrium atque fortissimorum cruce signatorum Sanctissimi Sepulchri Militum exemplum propositum habeamus: qui ut Christi gloriam et

fidei christianae decus longe lateque propagarent, non solum fortunas suas, status et opulentissima patrimonia distraxerunt ; verum etiam capita, corpora, vitam et salutem suam multis periculis objecerunt. Itaque tantum indomita virtute atque excelsa et infracta animi magnitudine potuerunt, ut innumeris Turcarum agminibus occisis, Persis compressis, Medis, Partis, Assyriis, Egyptiis, aliisque barbaris nationibus edomitis, non modo illa loca sancta et pretiosissimo Redemptoris nostri sanguine consecrata turpissimo servitutis jugo depulso in pristinam libertatem vindicaverint ; sed etiam ut in Bithinia, Nicomedia, Pisidia, Licaonia, Capadocia, Litia, Pamphilia, Cilitia, Celeseria, Heraclea, Mesopotamia, Media, Antiochia, Laodicea, Gabula, Valalenia, Maraclea, Antarade, Archia, Phenitia, Tiro et Sydone, Lelesia, Taraconitide, Ydumea, utraque Arabia adusque mare rubrum, Galilea, Samaria, Palestina cum Judea et sacrosancta Hierusalem, aliisque plurimis Asiae provinciis, armorum vi subactis, crucis vexillum et preclarissima fidei nostrae trophea erexerint, et cum omnium sempiterna gloria constituerint. Quibus provinciis, sua virtute partis, tamdiu imperitarunt, donec christianorum principum desidiis ac intestinis bellis res christiana retrofluere cepit, et tandem opibus nostris convulsis atque occisis, Saledinus, Egypti rex, loca illa, preclarissimorun virorum sanguine comparata, nostra socordia et negligentia ipse comparavit. Et si potentia infidelium multum involuit et corroborata est, numquam tamen eo progressa est ut Sacrosanctam Sanc-

tissimi Sepulchri Militiam aboleret, aut penitus extingueret, quin potius longissimo multorum annorum spatio tota pene Europa ita haec militia effloruit, ut Urbanus IV et Bonifacius VIII per suos Legatos ejus opem et auxilium abversus Saracenos, Italiam vastantes et ecclesiae catholicae hostes, sepius implorarent, et militum cruce signatorum virtute Italiam servatam faterentur. Nunc vero, etsi peccatis nostris id promerentibus multa ejus vis collapsa est, non ita tamen, ut non multae reliquiae supersint, ubique inter christianos nobilissimi et illustrissimi viri in haec Gloriosa Militia perseverant. In quo nos licet indigni cooptati, memores eorum quae majores nostri summa cum gloria gesserunt, et ignaviam nostram pertesi, cupimus in integrum revocare, ut quasi postliminio restituere nostrum institutum, professionem et predecessorum nostrorum virtutem, et maculas nostra negligentia contractas sanguinis effusione, ad Jesu Christi Domini Nostri gloriam, abolere ; sed ut haec fiant, necessarium in primis sit, ut aliquem habeamus prepotentem ducem, cui tamquam capiti connectamur. Hinc est quod nos, *Petrus* DE CARATE, commissarius generalis Sacrosanctae Archiconfraternitatis Sanctissimi Sepulchri, tam meo proprio nomine, quam nominibus illustrissimi domini *Andreae* DOREAE, principis Melphitani, domini *Camilli* GUASCO, domini *Petri* DE BOLONIA, domini *Johannis* DE JOARIA, et domini *Roderici* DE ROCAS, proquibus fortem me facio in forma juris valida ; dominus *Philippus* DE BORRE, cantor et canonicus ecclesiae Divae Mariae Ant-

verpiensis, *Joannes* DE MOXICA, etiam ejusdem ecclesiae canonicus, et *Petrus* MENNENS, quilibet nostrum pro se et nomine *Joannis* VAN SCHELDEN, tamquam ad id constituti vigore certarum litterarum procuratoriarum in papyro scriptarum, datarum die XXIII presentis mensis martis, passatarum et recognitarum coram Petro Baccart, notario publico Antverpiae residente et certis testibus; necnon prefati Philippus de Borre et Petrus Mennens nomine *Joannis* OUWENBORCH, *dicti* LAUWERS, etiam ad id constituti vigore litterarum procuratoriarum in papyro scriptarum, de data ejusdem diei mensis et anni, coram Petro Verbeeck, notario publico Antverpiae commorante, passatarum et recognitarum; quin etiam ego idem *Joannes* DE MOXICA nomine *Gasparis* DE CASTRO constitutus, vigore procuratorio coram Egidio Van den Bossche, notario publico in predicta civitate habitante, eodem die et anno passato; *Nicolaus* DE MEYERE, residens Gandavi, tam proprio nomine quam *Joannis* DE LA RUE, prout potuit per procuratorium desuper confectum et passatum in oppido Gandavensi coram Joanne Charron, notario publico ibidem commorante, de data die XIX presentis mensis martii; item *Joannes* DE GRUUTERE, dominus de Lovelde, tam nomine meo proprio, quam nomine *Jacobi* TRIEST constitutus vigore procuratorio manu ac sigillo ejusdem Jacobi subsignato et corroborato: *Gerardus* DE VLADERACKEN, dominus de Geffen; *Antonius* DE MERTHEN, dominus de Essestain, *Judocus* DE BRONCHORST, dominus de Rheiswyck; *Joannes* DE ASPEREN, dominus

de Vueren ; *Laurentius* DE VOGT de Rinevelt ; *Antonius* ABSOLONS ; *Paulus* DE VELDWYCK ; *Carolus* DE STEENLANT ; *Claudius* GOETGEBUER ; *Cornelius* GAEILAERD , Brugis residens ; *Joannes* DE BERECKER ; *Joannes* DE BERKENRODE ; *Joannes* VAN DEN STEENWEGHE ; et *Joannes* VAN DEN DYCKE ; omnes milites Militiae ejusdem Sanctissimi Sepulchri, volentes nostrum ordinem militiae, dante Domino, propagare et illum felici regimine gubernare ; considerantesque quod patrocinio alicujus magni principis nobis adjuncto melius res nostrae religionis prosperabuntur ; idcirco nos prenominati milites, nominibus quibus supra, ac pro absentibus de rato quatenus opus sit in forma juris valida , promittentes in ecclesia parochiali Sanctae Catharinae villae de Hochstraten, Cameracensis diocesis, ad infrascripta peragendum et pertractandum coram notariis publicis et testibus infrascriptis personaliter congregati , sponte et ex nostra scientia, animoque deliberato , omnibus melioribus modo via jure causa et forma, quibus melius validius et efficacius de jure possumus et debemus , nomine dictae nostrae religionis et militiae, perpetuis futuris temporibus facimus, creamus et solemniter eligimus , prestito prius per nos solito ad sacrosancta Dei evangelia juramento , in similibus electionibus prestari solito , ac missa Spiritus Sancti celebrata, et hymno Veni Creator Spiritus in eadem ecclesia decantato Sacratissimum potentissimum atque Serenissimum Dominum Nostrum Regem PHILIPPUM in Magnum et Summum totius nostrae Militiae Magistrum , et in

nomine Domini Nostri Jesu Christi solemniter constituimus, erigimus et creamus; nec non Serenissimum et Gloriosum Hispaniarum Principem Dominum Nostrum Dominum CAROLUM Principem etiam ejusdem Militiae, et in locum patris successorem in perpetuum nominamus et declaramus : potentes atque humiliter supplicantes ut Sua Majestas hanc nostram electionem et creationem et totius nostri ordinis administrationem admittere, aliosque plurimos Milites Sanctissimi Sepulchri creare dignetur, ut omnes simul communi animorum consensu ad infidelium perniciem incumbamus, et Christi Domini Nostri gloria reflorescat. Nos enim, nostro et nostrorum successorum hujus ordinis militum nomine, ejus Majestati tamquam Magno religionis nostrae Magistro, et serenissimo Carolo tamquam glorioso Principi, eorumque successoribus, perpetuam obedientiam et fidelitatem juxta nostrae professionis et instituti sanctiones et formam, hoc est, sumptibus nostris ire contra infideles in bello universali, quod vulgariter dicitur *Cruysvaert*, vel nostro nomine idoneum aliquem eo mittere promittimus, ac inviolabili observantia prestituros pollicemur. Et quoniam exploratum est pene orbi christiano quod charissimus frater et commilitor noster, magnificus dominus, Petrus de Carate, sacrosanctae hujus novae congregationis ac electionis erector, ab anno MDXLV multos labores et expensas passus est per varias plagas christiani orbis pro hujusmodi sanctissimo negotio, et adhuc preditus sua ingenti devotione non recusat impendere

in futurum omnem operam suam et auxilium, idcirco coopertum habentes ad hoc dirigi totum desiderium et animum suum, ipsum pari modo in Commissarium Generalem nostrum, et totius ordinis et militiae nostrae creamus, erigimus et solemniter nominamus : et enixe ab ipso petimus, ut nostra nomine ea omnia faciat, et in omnibus assistat, dirigat, foveat et gubernet quae ad totius nostrae militiae conservationem et utilitatem conducibilia aut necessaria sibi videbuntur : ita tamen ut omnia illa fiant sine impensis damno interesse vel prejudicio hujus ordinis militum, quodque preterea ullo futuro tempore nullo ulteriori gravabimur onere, cujuscumque rei causa vel ratione fuerit, quam hactenus gravati fuimus. Et quo quidem domino Petro de Carate defuncto, vel illius officio cessante vel vacante, aliquis ex nostris confratribus communi nostro consensu per nos in ipsius locum eligetur, et quae quidem electio per nos ita facta per prelibatum Dominum nostrum Regem, ejusque successores prenominatos approbabitur et confirmabitur. Itaque denominatio atque ea ipsa electio erit et manebit penes nos, confirmatio vero penes Dominum Nostrum regem successores que ejus antedictos. Quo circa Sanctissimum Dominum nostrum romanae ac universalis ecclesiae nunc et pro tempore Romanum Pontificem et Episcopum humiliter obsecramus, ut hanc nostram electionem, creationem et declarationem ratam habeat, et sua ac sedis apostolicae auctoritate confirmet, ac nos tamquam humiles et obedientes apostolicae sedis filios in tutelam ac defensionem suam suscipiat. Nos

enim ad nihil aliud aspiramus, quam ut Dei ac Domini Nostri Jesu Christi gloria revirescat, et vexillum crucis ubique gentium debita veneratione erigatur et honoretur ; ita ut hoc consequamur obedientes romanae atque apostolicae sedis filios fore profitemur, omnesque et singulos infideles tam Turcos, Mauros, Tartaros, quam ejusmodi alios quoscumque, pro hostibus habemus, iisdemque apertum ac perpetuum bellum indicimus. O clementissime et omnipotens Deus, omnium bonorum largitor, generis humani creator, luminisque eterni mysterium, salutis humanae Salvator noster Christus subiit pro nobis crucem, luit aliena commissa, jacuit sepultus, ut nos unasecum vitia ac scelera sepeliamus ; pietas, amor incredibilis erga nos mortale genus impulit te Christe Redemptor, nostram accipere naturam, induere hominem, perpeti laborem, pendere in ligno, demum extremum Sepulchri subire officium, accipe igitur hanc nostram Militiam, clementissime, amplectere nos, optime, dirige et duc ad te ne patiare per hoc mare absque rectore gubernare. Tu rege nos milites tuos, tuum colentes tumulum, vestigia tuae observantes necis, compara nobis principum vota, quorum corda in tua manu consistunt. Effice, praesta, ut aliquando tua loca liberentur, atque expientur, jam pridem hostili fraude, nostra profanata discordia. Conjunge, Deus, magistratuum consilia, principum animos uni, ut pulsis tui nominis hostibus, monumenta nostrae salutis populo restituantur fideli, istamque electionem et creationem nostri Summi Magistri,

Principisque Militiae, quam, te auctore et rectore, famuli tui fecimus, sanctifica, et tua clementissima benedictione illumina et corrobora, et tuo excelso et gloriossimo brachio animosiores nos conforta ut et illa sacratissima et gloriossima pignora nostri Redemptoris effusioni sanguinis nostri redimere possimus. Nam ut propheta proclamat : Civitas Sancti tui facta et deserta, Sion deserta facta est, Hierusalem desolata est, domus sanctificationis nostrae. Et si perpauci sunt qui in sinceritate cordis et humiliato spiritu te Deum vivum venerentur et invocent nomen tuum, non avertas faciem tuam a nobis, et ne amplius memineris iniquitatum nostrarum, sed fac ut ad te Deum, fontem vivum, fontem perennem et eternitatis gloriam pervenire valeamus. Cui est virtus et gloria per infinita seculorum secula. Amen. — In quorum fidem presentes litteras, sive presens publicum instrumentum, manu uniuscujusque nostrum subsignatum, coram notariis publicis et testibus infrascriptis stipulati sumus, abiisdemque notariis unum vel plura, publicum sive publica, instrumentum vel instrumenta fieri atque confici jussimus, fecimus atque rogavimus et rogamus. Acta fuerunt haec in dicta villa de Hochstraten, in dicta ecclesia Sanctae Catharinae, Cameracensis diocesis, sub anno a nativitate Domini MDLVIII, indictione prima, die vero XXVI mensis martii, pontificatus sanctissimi Domini nostri Domini Pauli, divina providentia Papae quarti, anno tertio. Presentibus ibidem magnificis viris Martino Ruyz de Carate, Gerardo van Donguen, Francisco van

Stelant et Adriano van der Linden, testibus ad premissa omnia vocatis atque rogatis. Bronckhorst. Ego attestor *Philippus* DE BORRE meo nomine ac nomine Joannis Lauwers et Joannis van Schelde. *Joannes* MOXICA meo nomine et nomine Gasparis de Castro. *Gerard* VAN VLADERACKE. *Petrus* MENNENS meo nomine et nomine Joannis Lauwers et Joannis van Schelde. *Antonius* VAN MERTHEN. GOETGEBUER. *Jan* VAN BEREKER. *Cornelius* GAEILLIARD. *Carolus* VAN STELANT. *Paulus* VAN VELDWYCK. *Antonius* ABSOLONS. *Johannes* DE GRUUTERE meo nomine et nomine *Jacobi* TRIEST. *Laurens* DE VOCHT VAN RINEVELT. *Jan* VAN DEN STEENWEGHEN. *Juan* VAN ASPEREN en VAN VUEREN. *Juan* BERCKENRODE. Ich Antonius Absolons in nomine *Nicolai* DE MEIJERE et Joannis de la Rue. *Jan* VAN DEN DYCKE.

Ego, Alexander Grapheus, civitatis Antverpiensis secretarius, ac publicus imperiali auctoritate notarius, per Cesareae Majestatis consilium curiae Brabantiae ad notariatus officium admissus, una cum Joanne de Barlamonte, etiam notario publico, per idem consilium approbato, ac predictis testibus, ad premissa omnia et singula presens personaliter interfui, eaque omnia et singula sicut premittitur fieri vidi, scivi et audivi, accepto prius juramento ad Sancta Dei Evangelia super libro missali ab omnibus et singulis militibus supradictis, separatim, quod in hujusmodi electione non erat aliqua fraus, dolus, simonia, malitia aut aliqua alia illicita causa; ac deinde dicta electione sub debita ac perpetua obedientia, ceterisque

solemnitatibus, requisitis, in dicta ecclesia celebratis atque devote peractis, notam ac stipulationem postea sumpsi de premissis omnibus, cum dicto notario, presentibus testibus. In quorum fidem presens publicum instrumentum cum dicto notario subscripsi ac signo meo solito, signavi, rogatus atque requisitus.

A. Grapheus.

Ego, Johannes de Barlamonte, publicus imperiali auctoritate notarius, antedictus, attestor me presentem fuisse una cum dicto magistro Alexandro Grapheo, secretario et notario publico, in predicta congregatione, electione, stipulatione, ceterisque solemnitatibus superius ad longum narratis et declaratis. In quorum fidem presens instrumentum manu propria subscripsi ac solito signo signavi, rogatus atque requisitus.

J. de Barlamonte, Not. Imp.

Il n'existe pas de document qui nous permet de connaître l'accueil que fit le sombre Philippe II à cette manifestation patriotique. Mais Héliot, auteur de l'*Histoire des ordres religieux*, assure que le grand-maître de l'ordre de Malte fit tant d'instances auprès du roi d'Espagne, que ce monarque déclina l'honneur qui lui était spontanément fait. Jaloux de la démarche dont ce prince avait été l'objet, Charles de Gonzague, duc de Nevers, voulut se déclarer lui-même grand-maître de l'ordre, mais il abandonna bien vite cette prétention, d'après les conseils de Henri IV, roi de France, circonvenu à son tour par le chef de l'ordre de Saint-Jean.

Quoi qu'il en soit, les affaires de l'ordre restèrent dans le *statu quo*, et les Belges continuèrent à se rendre, comme autrefois, au tombeau de Notre-Seigneur. A cette époque, la création des chevaliers avait lieu de la manière suivante :

Après le chant des matines, le révérend père gardien délégué du Saint-Siége se revêt de ses ornements épiscopaux, la mitre en tête et la crosse à la main ; puis il sort de la chapelle de l'Apparition, pour faire une procession et entre ensuite dans le Saint-Sépulchre où il célèbre la messe et donne la communion au récipiendaire. Le saint sacrifice terminé, le Père gardien adresse à ce dernier une allocution sur les devoirs des chevaliers de Jérusalem. Elle est suivie de la lecture des statuts de l'ordre qui obligent les pèlerins admis dans la milice de Jésus-Christ : 1° à entendre tous les jours la sainte messe, quand ils le peuvent ; 2° à faire une guerre d'extermination aux infidèles pour les chasser de la Terre-Sainte, soit en payant de leur personne, soit en se faisant remplacer par un chrétien vaillant ; 3° à défendre la Terre-Sainte et les chrétiens qui y habitent contre tous oppresseurs ; 4° à fuir toute guerre injuste, *gages vilains* et *gens hasardeux*, combats en duel et choses semblables ; 5° à travailler à maintenir la paix et la concorde entre tous les chrétiens ; 6° à pratiquer enfin toutes les vertus évangéliques.

Alors commence en ces termes l'interrogatoire du chevalier novice :

D. Cujus conditionis es ?

R. Nobilis genere, generosis et probis christianis natus.

D. Habes unde honeste vivere et statum militaremque dignitatem conservare possis absque mercibus et arte mecanica ?

R. Habeo Dei gratia [1].

Ensuite le Père gardien prend l'épée dorée et récite les prières consacrées par le rituel.

Puis il étend la main sur la tête du pèlerin qui s'est agenouillé devant le Saint-Sépulchre, et prononce des paroles latines dont voici la traduction :

« Sois fidèle, courageux, bon et inébranlable chevalier « de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son Saint-Sépul- « chre, afin qu'il vous admette, avec ses élus, dans sa « gloire éternelle. »

Après ces exhortations, le Père gardien attache aux pieds nus du récipiendaire, les éperons dorés de Godefroid de Bouillon et lui met entre les mains l'épée nue de ce prince belge, après avoir fait trois fois le signe de la croix.

---

[1] D. De quelle condition êtes-vous ?

R. Je suis noble de race, né de chrétiens généreux et vertueux.

D. Avez-vous des moyens suffisants pour vivre et entretenir la qualité que vous désirez, sans trafique, ni vous livrer à des œuvres mécaniques?

R. Je les ai, grâce à Dieu.

(*Jean Boucher*, mineur observantin — Bouquet sacré composé des plus belles fleurs de la Terre-Saincte ; manuscrit imprimé à Liége en 1660.)

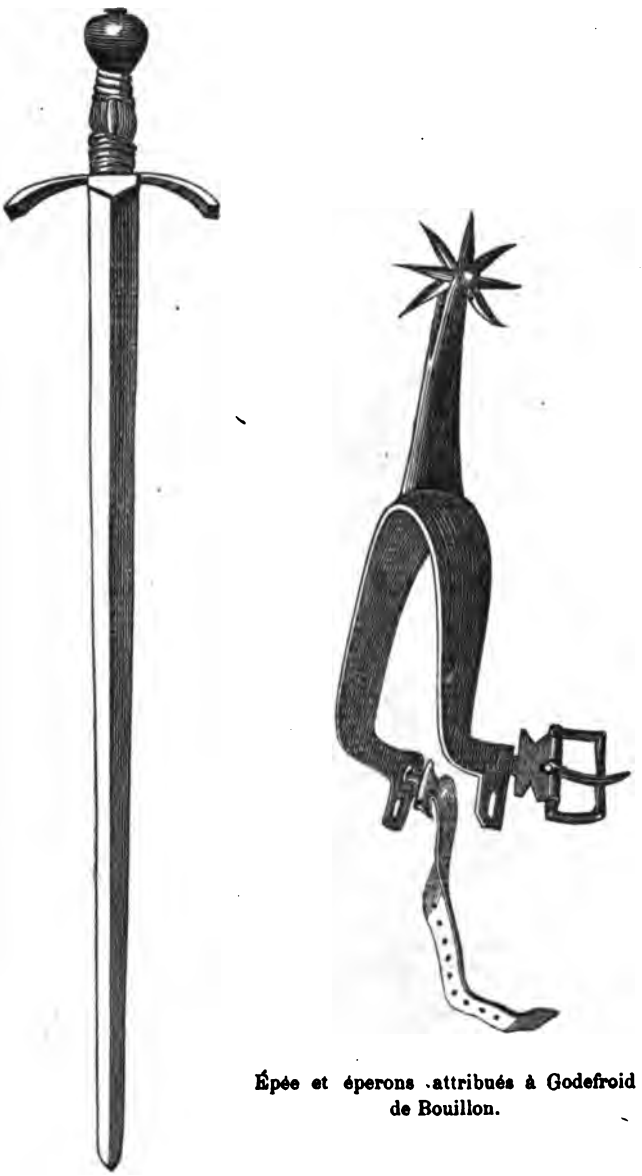

Épée et éperons attribués à Godefroid de Bouillon.

Il dit une nouvelle prière, replace l'épée dans le fourreau et en ceint le pèlerin qui se lève ensuite, incline la tête sur le Saint-Sépulchre et reçoit trois coups de plat d'épée nue sur les épaules, comme accolade de chevalerie. Le Père gardien lui donne le baiser de paix et lui passe, autour du cou, une chaîne d'or ornée d'une croix dont le dessin est représenté dans la gravure que voici :

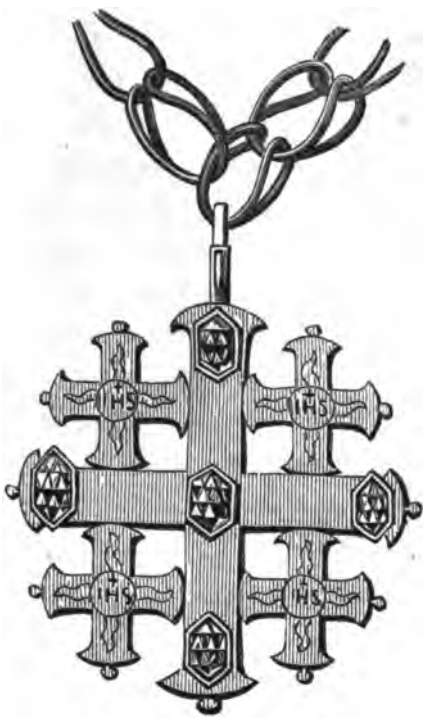

La cérémonie se termine par une nouvelle proces-

sion autour du Saint-Sépulchre et par quelques prières [1].

Comme on le voit, le droit souverain de conférer la chevalerie était exercé par le gardien du Saint-Sépulchre, au nom du Souverain Pontife, en vertu d'une simple autorisation ou plutôt d'une tolérance sanctionnée par le temps. Ce privilége fut renouvelé ou plutôt confirmé par une bulle du pape Benoît XIV, en date du 7 janvier 1746, relative à l'administration des Lieux Saints.

D'après Hermens, l'érudit historien de l'ordre, c'est la première bulle pontificale dans laquelle « IL EST POSITIVE-« MENT QUESTION DE L'ORDRE DU SAINT-SÉPULCHRE. »

Tout demeura dans cette situation jusqu'à l'époque de la convention de 1847 relative aux Saints Lieux conclue par le général Aupick, au nom de la France, avec la Sublime-Porte. D'après ce traité qui neutralisait en quelque sorte l'ancienne église des Croisés, le Saint-Sépulchre placé sous la protection française et confié à la garde du père Valerga, patriarche de Jérusalem, fut restauré et rétabli dans l'état où il se trouvait sous la domination des rois chrétiens de Jérusalem qui a fini en 1239. En outre, il fut stipulé que le tombeau de Godefroid de Bouil-

---

[1] Ce récit de la création d'un chevalier du Saint-Sépulchre est emprunté à un *Itinéraire* de Jean Zuallart qui reçut l'ordre de chevalerie à Jérusalem.

Le dessin de la croix, des éperons et du glaive a paru dans l'*Illustration anglaise* de 1869, page 385, tome 54. Rien ne prouve que les deux derniers objets aient appartenu au héros des croisades.

lon et celui de son frère Baudouin, *détruits par les moines grecs*, seraient rétablis solennellement par les soins des chrétiens d'Europe. Peu de temps après cet accord, M. Botta, consul de France à Jérusalem, et si connu par la découverte des ruines de Ninive, retrouva les débris de ces tombes mémorables.

Depuis le rétablissement du patriarcat latin de Jérusalem, en 1848, Monseigneur Joseph Valerga a reçu une DÉLÉGATION OFFICIELLE du Saint-Siége pour conférer la chevalerie sur le tombeau du Christ et dépêcher le diplôme de chevalier aux chrétiens d'Occident [1].

Une bulle papale du 24 janvier 1868 est même venue réorganiser l'ordre sur de nouvelles bases, tout en confirmant le passé. D'après le texte de ce document, l'ordre est divisé en trois classes : les grand'croix, les commandeurs et les chevaliers, à l'instar des autres ordres d'origine chapitrale. Un costume spécial est affecté à chacun de ces grades.

STATUTS DE L'ORDRE ÉQUESTRE DU SAINT-SÉPULCHRE, TRADUITS DE L'ORIGINAL LATIN.

PIUS PP. IX,

Les pontifes, nos prédécesseurs, ont sagement fondé de nombreuses institutions dans l'intérêt de notre très-sainte religion.

---

[1] Cet éminent prélat est mort à Jérusalem, le 2 décembre 1872.

Surtout ils ont voulu, en établissant et en décernant des honneurs et des récompenses à la vertu, enflammer les catholiques à bien mériter de la république chrétienne avec un zèle toujours nouveau. Nous, inspiré par ces beaux modèles, nous avons jugé qu'il était de notre ministère apostolique d'y consacrer aussi tous nos soins, surtout en cet âge fécond en crimes et en grandes vertus qui ont, au loin et au large, répandu leur splendeur. Aussi Nous, qui, dès les premières années de notre pontificat, avons, en vertu de notre autorité apostolique, créé l'*Ordre de Pie*, actuellement fixons-nous volontiers notre attention à augmenter et décorer d'un nouveau lustre l'*Ordre équestre du Saint-Sépulcre*, dans la confiance de l'utilité qui en résultera pour la religion catholique dans les saintes terres de la Palestine. Car cet ordre, recommandé par l'antiquité de son origine, favorisé en suite de l'autorité et des soins de nos prédécesseurs, a, d'après son institution, surtout pour but d'exciter le zèle à défendre et à propager la religion catholique dans les lieux de la Terre-Sainte, et à récompenser les services d'honneur mérité. Car des monuments d'une foi certaine nous assurent que, dès le quinzième siècle de l'ere chrétienne, le Gardien de la famille religieuse des *Mineurs de l'Observance*, établie à Jérusalem, admit, par concession apostolique, dans l'*Ordre équestre du Saint-Sépulcre*, des hommes qui avaient bien mérité de la religion, et que, dès cette époque, ont été en vigueur, déjà, les lois et statuts généraux relatifs aux chevaliers

de cet ordre, qui, par notre prédécesseur Benoît XIV, d'heureuse mémoire, en vertu des bulles de 1756, *In supremo militantis ecclesiæ,* ont été renouvelés et renforcés de lois et prescriptions nouvelles. Nous, donc, considérant la dignité de cet ordre équestre, nous avons, par des lettres en date du 10 décembre 1847, émanant de notre congrégation de la Propagande, et sanctionnées par notre autorité, arrêté certaines résolutions relatives à l'administration du patriarche latin de Jérusalem ; et la même année, nous avons restauré l'exercice de la juridiction de ce patriarche, et lui avons transféré le droit de nommer les chevaliers du *Saint-Sépulcre,* de sorte que désormais, en qualité de légitime administrateur et recteur de cet ordre, par délégation et au nom du Siége Apostolique, il peut conférer la dignité de chevalier.

Cette administration et le régime de l'ordre ayant été ainsi constitués par notre autorité, nous avons compris ensuite que de nouvelles mesures étaient à prendre pour sa plus grande splendeur. Car, dans les derniers temps, notre vénérable frère Joseph Valerga, patriarche latin de l'Eglise de Jérusalem, nous a fait exposer que, comme dès l'origine, il n'y a eu qu'un grade dans l'*Ordre du Saint-Sépulcre,* il en résulte nécessairement qu'on ne peut mettre dans les récompenses à décerner la distinction que recommande souvent la différence de mérites et la supériorité de condition ; et qu'il s'ensuit que l'honneur doit être réservé au petit nombre, ou, si la gloire en est communiquée à la foule, il ne soit déprécié aux yeux des

hommes d'un mérite ou d'un rang supérieur. A ces causes, le même vénérable frère, afin d'apporter un remède à ce vice, nous a supplié de partager en trois classes de chevaliers l'*Ordre du Saint-Sépulcre*.

En conséquence, voulant condescendre aux sollicitations du même vénérable frère, nous avons chargé trois vénérables frères, cardinaux de la Sainte-Église romaine, d'examiner la chose et de nous soumettre leur opinion. Or, ayant pris connaissance de l'avis de ces cardinaux, qui ont jugé qu'il fallait accueillir la demande du vénérable frère le patriarche de Jérusalem, Nous, toutes choses mûrement pesées, en vertu de notre autorité apostolique, nous avons statué par la teneur des présentes et décrétons que désormais l'*Ordre équestre du Saint-Sépulcre* sera divisé en trois classes, savoir : Chevaliers de première classe, ou grands-croix, — chevaliers de deuxième classe, ou commandeurs, — chevaliers de troisième classe, — qui tous devront porter l'insigne de l'ordre, avec les marques distinctives de leur grade.

L'insigne de l'ordre, suivant l'usage ancien, sera la croix qui a reçu son nom de Godefroid de Bouillon, ce chef illustre de la grande croisade pour le recouvrement de la Terre-Sainte, savoir : Une croix d'or, émaillée de rouge, accompagnée entre chaque branche d'une moindre croix du même émail. La grande croix seule est potencée. Des motifs de religion commandent que la croix ne soit pas surmontée d'une couronne, en mémoire de ce héros pieux qui ne voulut pas ceindre le diadème royal, là où

le Christ avait paru ceint de la couronne d'épines. Le ruban, auquel la croix est suspendue, sera noir moiré, tel qu'il a été jusqu'ici. Les chevaliers de première classe porteront leur insigne attaché au ruban, passé de l'épaule droite à la hanche gauche. De plus, nous accordons aux membres de cette classe, à l'instar des grands-croix des autres ordres, le privilége de porter au côté gauche une plaque en argent, représentant la décoration. Les chevaliers de deuxième classe, ou commandeurs, porteront l'insigne, d'un module égal, au même ruban passé au col. Enfin, les chevaliers de troisième classe porteront l'insigne, d'un module moindre, attaché au côté gauche de la poitrine, suivant l'usage habituel des chevaliers. Mais comme, d'après l'institution, les chevaliers du *Saint-Sépulcre* revêtent un habit de couleur blanche, nous voulons que les ornements de l'habit diffèrent selon les grades, conformément au modèle qui sera délivré aux chevaliers lors de leur admission.

Nous comptons que les hommes distingués seront encouragés à rendre les plus grands services à la religion dans les lieux de la Terre-Sainte, et que tous ceux qui seront décorés de ces insignes ajouteront, par leur vertu, du lustre et de l'éclat à la dignité de l'ordre.

Nous confirmons au vénérable frère, le patriarche de Jérusalem, du rite latin, et à ses successeurs, le droit de nommer et d'instituer les chevaliers, dans l'assurance que la dignité et l'honneur de l'ordre seront toujours de grand prix aux yeux de tous, ne fût-ce que parce que

les insignes sont conférés par une délégation spéciale du Siége apostolique et en son nom.

Nous voulons que le patriarche latin de Jérusalem, et son successeur, en confèrent les insignes en suivant exactement la règle et les prescriptions que, sanctionnées par notre autorité, nous avons prescrites audit patriarche, par notre secrétaire des brefs.

Nous avons voulu et statué ces points, nonobstant, en tant que de besoin, la règle de notre chancellerie et de la chancellerie apostolique « *de jure quæsito non tollendo,* » nonobstant les statuts et coutumes corroborés par le serment dudit ordre et la confirmation apostolique, et les autres constitutions et réglements apostoliques, même dignes d'une mention spéciale, et toutes autres choses contraires quelconques.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 24 janvier 1868, de notre pontificat le vingt-deuxième.

(L. S.) N. Card. Paracciani Claretti.

Aujourd'hui l'ordre est purement honorifique, tandis qu'au siècle dernier, il jouissait de certains privilèges, d'après un document manuscrit de la Bibliothèque de Paris, dont voici la relation :

PRIVILÉGES ANCIENNEMENT ACCORDÉS AUX CHEVALIERS DU SAINT-SÉPULCHRE PAR LES SOUVERAINS PONTIFES, LES EMPEREURS ET LES ROIS TRÈS-CHRÉTIENS.

1° Les chevaliers du Saint-Sépulchre peuvent précéder

les autres chevaliers de quelque ordre qu'ils soient, excepté ceux de la Toison d'Or.

2° Ils peuvent légitimer ceux qui ne sont pas nés d'un légitime mariage, changer un nom de batesme et se donner des armoiries.

3° Ils peuvent créer des notaires.

4° Quoiqu'ils soient mariés, ils peuvent tenir les biens ecclésiastiques pour la deffence de la foy, sans toutes fois porter préjudice à l'Église.

5° Ils sont exempts de monter la garde et de loger des soldats en temps de guerre, et personne ne peut les contraindre.

6° Ils sont exempts de gabelles et des autres impôts qu'on paye dans les lieux où ils se trouvent.

7° S'ils rencontrent en chemin quelque pendu, ils peuvent couper la corde avec leur épée et ordonner qu'on l'enterre [1].

Les observations des chevaliers sont :

1° D'entendre tous les jours, autant qu'ils le peuvent, la Sainte Messe.

2° Ils doivent, s'il y a une guerre générale contre les Infidelles, exposer leurs biens et leurs vies, y aller en personne ou y envoyer quelqu'un qui soit capable.

3° Ils sont obligés de deffendre la saincte Église et les

---

[1] *Cabinet des ordres du Roi* de la Bibliothèque nationale de Paris.

ministres contre leurs persécuteurs et les en délivrer autant qu'il sera possible.

4° Ils doivent éviter toute sorte de guerre injuste ; de gain sordide, de duel et d'autres combats de cette nature, si ce n'est dans un exercice militaire.

5° Ils doivent procurer l'union et la concorde entre les fidelles, servir d'ornement aux républiques, pratiquer des œuvres de piété et se montrer dignes d'un si grand honneur en fréquentant les églises et servant Dieu de tout leur cœur.

Chapitre II.

Il existe encore aujourd'hui, dans la ville de Bruges, une chapelle construite par la famille Adorne et qu'on nomme toujours *la chapelle de Jérusalem.*

Les premiers fondements en furent jetés par Pierre Adorne dans les circonstances suivantes. Pendant son séjour à Jérusalem où il reçut l'accolade de chevalerie, il avait pris les dimensions de l'église du Saint-Sépulchre avec une exactitude extrême ; il le pensait du moins. Mais pendant le cours des travaux, on se trouva arrêté par un détail ou par une omission au plan. Aussitôt Pierre Adorne se met en route pour la Palestine et revient avec la mesure attendue pour terminer son œuvre de foi, à laquelle Jacques Adorne, son oncle, contribua puissamment.

Telle est la tradition confirmée par quelques témoignages contemporains. Quoi qu'il en soit, on sait que les travaux de construction furent achevés en 1435. Puis une

bulle du pape Eugène IV érigea, en paroisse, la *Jérusalem flamande* qui comprenait, outre la petite église, un hospice et le manoir de famille.

Ce temple est remarquable par le globe teint de vermillon qui couronne sa tour flanquée de deux minces tourelles, sa disposition intérieure, ses six belles verrières où la pureté du dessin le dispute à l'éclat des couleurs, les monuments funéraires des *Adorne* et surtout par la représentation du Saint-Sépulchre que renferme l'une des tourelles.

Depuis la famille Adorne, la chapelle de Jérusalem a passé, de main en main, à feu M. le comte de Thiennes de Rumbeke, qui la fit restaurer à ses frais, en 1847.

Un autre monument religieux rappelait aussi le souvenir des voyages accomplis en Palestine. Nous voulons parler d'une des quatre chapelles de l'église métropolitaine de Saint-Rombaut à Malines. Primitivement dédiée à la Sainte-Trinité, cette chapelle était appelée au XVI^e^ siècle, *chapelle des chevaliers de Jérusalem*. Elle était ornée d'une verrière peinte par Van Orley et représentant l'entrée du Christ à Jérusalem. Deux chevaliers du Saint-Sépulchre : Pierre et Louis Vrancx, y furent inhumés.

A cette époque, la ferveur religieuse était encore vivace et de grands coupables, outre des peines civiles, devaient expier leurs méfaits par un pèlerinage, soit au Saint-Sépulchre, soit à tout autre lieu désigné par l'Église.

C'est alors, c'est-à-dire en 1525, que Jean, baron de Trazegnies et de Silly, pair de Hainaut, édicta un *règle-*

ment de police pour sa baronnie et terre de Trazegnies, cité par le comte J. de St-Genois, dans ses *Monuments anciens*, tome I, p. 156.

Le sire de Trazegnies ordonne qu'à l'avenir, les malfaiteurs seront condamnés à faire des pèlerinages à divers endroits de la chrétienté, mentionnés dans son règlement. Le plus long, à 1400 lieues de Trazegnies, était celui de Jérusalem.

Comme on l'a vu, indépendamment de l'ordre de chevaliers, l'archiconfrérie du Saint-Sépulchre que l'on a souvent confondu avec lui, continua à exister en Palestine et dans la chrétienté. Ses membres étaient appelés *chanoines réguliers du Saint-Sépulchre*.

Ils avaient une abbaye à Cambrai qui dut sa naissance à une cruelle famine qui désola cette ville et qui enleva une grande partie de sa population. Les cimetières de la ville étant insuffisants, l'évêque Gérard fut obligé de bénir aux faubourgs une grande place à l'entrée de laquelle il érigea une chapelle sous le *vocable du Saint-Sépulchre*. Libert de Bracle, son successeur, n'ayant pu accomplir le voyage de Jérusalem entrepris avec Ellebauld le Rouge, son cousin, y bâtit une église et y fonda une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît. Il la consacra, le 28 octobre 1063, et lui accorda divers biens, tant en Hainaut qu'en Brabant (1064) [1].

---

[1] La Bibliothèque de la ville de La Haye (ancien fonds Gérard) possède un manuscrit in-folio de 187 pages, relatif à ce monas-

Toujours est-il certain que bon nombre de monastères, sous le vocable du Saint-Sépulchre, ont existé dans les Pays-Bas. Ils disparurent lors de la conquête de notre pays par les armées de la République française.

Sous le nouveau régime politique de 1815, il s'opéra un léger mouvement de restauration. Citons un cas peut-être unique : le Chapitre des chanoinesses du Saint-Sépulchre établi à Turnhout (Anvers) obtint l'approbation de ses statuts, par arrêté royal du 18 novembre 1822 [1].

Nous ne savons s'il y aurait de la témérité à dire que le bois dit encore *du Saint-Sépulchre à Nivelles* a été une propriété de l'association des Sépulchrines de Tirlemont.

Les souvenirs de la Palestine subsistent toujours dans notre pays. Afin de les rappeler au cœur de nos lecteurs, nous avons fait le relevé suivant des localités de la Belgique qui portent des noms bibliques :

Béthanie a donné son nom à divers monastères de femmes des Pays-Bas, entr'autres à ceux de Bruxelles et de Malines.

Bethléem est une ancienne seigneurie située à Saint-

---

tère. En voici le titre exact : *Histoire abrégée de la prévoté de l'église paroissiale de la Chapelle, fondée en* 1134 *par Godefroid, duc de Lothier. On y a joint les diplômes et actes concernant cette prévoté et l'abbaye du Saint-Sépulchre*, tirés d'un cartulaire reposant dans la dite prévoté.

[1] Recueil des lois, tome VII, p. XI.

Gilles-lez-Bruxelles, possédée en 1677, par Nicolas de Bast.

La ville de Bethléem a donné aussi son nom à des hameaux dépendant des villages de Montrœul-au-Bois, Hérent, Ramscappelle-lez-Nieuport, Reninghe et à une section de la ville de Thuin.

Emaüs est le nom actuel d'une localité voisine de la ville de Gand, où s'élève une usine dite : *Usine d'Emaüs.*

Jérico est une dépendance de la commune de Jemmapes.

Jérusalem est une section des villages de Gheluwe, Passchendaele, Rouveroy et Ryckel, et une dépendance de la ville de Thuin. C'est aussi le nom d'un monastère près d'Utrecht. Dans une charte du 21 mai 1287, le couvent d'*Espernémaille*, près de Bruges, est appelé *Jérusalem.* (Saint-Genois, page 747.)

Nazareth qui est une commune très-importante de la Flandre Orientale porte le même nom qu'une section du village d'Anderlues et une dépendance des villes de Herve et de Lierre.

Il a existé dans le village de Noortpeene (Département du Nord), un monastère appelé : *Notre-Dame de Nazareth.*

Sarepta, ville ruinée de la Syrie, a donné son nom à un monastère de Bruges.

Sichem est une ancienne ville actuellement bien déchue, située près de Diest, en Brabant, d'une population de 2308 habitants.

Sichen-Sussen-et-Bolré est le nom d'une commune de la province de Limbourg.

Sinay ou Sinaï est une ville assez importante du pays de Waes (Flandre Orientale), ayant une population de 4402 âmes.

Thabor, nom d'une église de la ville de Malines, au XVIII[e] siècle, nous fait penser au Mont Thabor, lieu célèbre de pèlerinage en Syrie.

ARMOIRIES ET PAVILLON DE JÉRUSALEM.

D'après une tradition constante, les armoiries de l'ancien royaume de Palestine sont « d'argent à la croix po« tencée, cantonnée de quatre croisettes, le tout d'or. »

Dans le langage héraldique, ce sont des *armes à enquerre*, c'est-à-dire, des symboles qui sont de métal sur métal. Cette hérésie de la science du blason oblige à s'enquérir des causes qui ont pu la motiver.

Faire une semblable enquête, serait un travail oiseux, parce que la science héraldique définie seulement au XIVe siècle, n'a pu présider à l'agencement de symboles adoptés antérieurement sans règle fixe et même sans discernement.

Il serait bien peu raisonnable aussi de penser, avec beaucoup d'auteurs naïfs du moyen âge, que les armoiries de Jérusalem ont été portées par Godefroid de Bouillon, sous les auspices duquel on place l'ordre du Saint-Sépulchre. Or, d'après deux sceaux appendus au bas d'une charte de l'an 1096, analysée et commentée par le chanoine De Ram, le bouclier de cet illustre croisé de même que celui de son frère ne montrent aucune trace de figures héraldiques. On ne connaît d'ailleurs pas d'autre sceau de Godefroid de Bouillon. — Cet exemple paraît décisif.

Sans chercher une explication historique à l'étrange

écu de Jérusalem, mieux vaudrait examiner la structure même des boucliers et la composition des costumes de l'époque.

Deux hypothèses se présentent ici :

Partant de ce principe incontestable que les boucliers de métal étaient émaillés, on doit se demander si le champ, ou le fond de l'écu de Jérusalem n'était pas couvert d'un émail rouge ou noir, que le temps aurait gravement altéré. En tombant, l'émail a pu laisser à découvert le champ ou fond d'acier du bouclier sur lequel brillaient cinq croix d'or. Cette opinion nouvelle nous est suggérée par l'examen de quelques plaques tombales en métal. Sur ces monuments précieux de l'art, les armoiries sont gravées *par évidement*. Les symboles héraldiques sont découpés dans le cuivre et les creux du champ sont remplis d'émail de couleur. Il est probable qu'on a procédé de la même manière pour représenter les armoiries de la Palestine, dont la concession ou l'origine n'est pas prouvée authentiquement, bien que M. Roger, dans ses *Archives de la Picardie et de l'Artois*, avance qu'elles furent octroyées au royaume de Jérusalem par le pape Pascal II, en l'an 1100. On doit aussi mettre au nombre des légendes fantaisistes le récit de M. Eysenbach emprunté aux héraldistes de la Renaissance. Cet auteur français rapporte qu'après la prise de Jérusalem, par les Croisés, en 1099, les barons chrétiens décidèrent de déterminer les symboles du nouveau royaume confié à Godefroid de Bouillon. Ils dirent que l'or et l'argent

étaient seuls dignes d'être emploiés à représenter l'instrument de la Rédemption du monde et que la haute considération due à la Ville-Sainte exigeait qu'on fit en son honneur une révérencieuse infraction aux lois ordinaires de la science héraldique. Ils composèrent donc l'écu aux cinq croix et nommèrent cette disposition *armes à enquérir*.

Un tel roman n'a pas besoin de réfutation.

Il est même à remarquer, dit le baron A. de Hody, qu'on ne possède aucun diplôme du règne de Godefroid à Jérusalem ; il en existe plusieurs, au contraire, de Baudouin I et de ses autres successeurs.

Il serait certainement plus logique d'admettre une origine religieuse. En effet, nous croyons, qu'à l'exemple des chevaliers du Temple et de Saint-Jean, les religieux et frères préposés à la garde du tombeau de Notre-Seigneur ont brodé un signe de reconnaissance sur leur manteau ou sur leur tunique. Ils ont pu adopter les cinq croix d'or sur une étoffe blanche. Cette présomption est confirmée par Jean d'Ypres dans sa *Chronique de l'abbaye de Saint-Bertin* dont il était abbé et qui mourut à la fin du XIV^e^ siècle. A deux reprises différentes, il appelle les chevaliers du Saint-Sépulchre : *Milites Sancti Sepulchri, qui cruces vestibus suis laicalibus apponunt.*

D'après le savant père Ménestrier, les chanoines du Saint-Sépulchre portaient une croix alaisée de gueules cantonnée de quatre croisettes de même, avec les mots : *in hoc signo vinces.*

Quoiqu'il en soit de l'origine plus ou moins problématique des symboles héraldiques de la Palestine, quelques familles belges adoptèrent ou obtinrent, dans leur écu, la croix de Jérusalem, pour marque distinctive.

Cependant ces cas sont plus fréquents dans les Pays-Bas que dans les pays voisins. Sur plusieurs tombes des chevaliers *dits du Saint-Sépulchre*, on voit, dès le XVI^e^ siècle, les symboles de Jérusalem, ainsi qu'on pourra le lire dans la liste que nous publions à la suite de ce mémoire (articles *Baenst*, *Gailliard*, *Pendels*, *Spillebeen* et *IJsewyns*).

La croix de Jérusalem se voit aussi sur plusieurs pierres tombales de l'église de Notre-Dame d'Anvers. Dans ce cas, elle indique que les défunts étaient les principaux dignitaires de la confrérie de Saint-Sébastien qui avait son siége dans cette cathédrale dont deux piliers étaient ornés du blason de l'association : *de gueules à la croix de Jérusalem d'or*.

Voici les noms de ces dignitaires :

Guillaume *Norijs*, chevalier, mort le 30 mars 1512 ;

Jacques *Cuierman*, capitaine et lieutenant de l'amiral de l'Escaut, décédé le 22 février 1575 ;

Jean *Verjuijs*, mort le 31 août 1553 ;

Adrien *Janssens*, chevalier, trépassé le 15 juillet 1509 ;

Denis *Van der Vorst*, mort le 21 novembre 1685 [1] ;

---

[1] Inscriptions funéraires de la province d'Anvers.

FAMILLES ET CORPORATIONS DES PAYS-BAS QUI PORTENT LES ARMES PLEINES DE JÉRUSALEM.

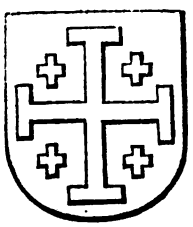

1. Bernard de Fauconval (barons de). De sable à la croix potencée, cantonnée de quatre croisettes, le tout d'or. — Cimier : une roue rompue d'or, dite *roue de Ste-Catherine*.

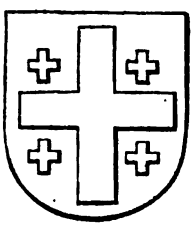

2. Bernard dit Braze, seigneurs de Boeningen, et Bernaerts, respectivement à Malines et à Bruxelles. De sable à la croix alaisée, cantonnée de quatre croisettes, le tout d'or.

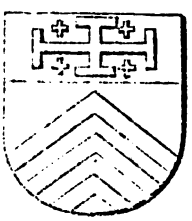

3. Jaupin (François), anobli par lettres-patentes de l'empereur Charles VI, le 1er juin 1712, au port des armoiries suivantes : d'argent à trois chevrons de gueules, au chef de sinople à la croix potencée, cantonnée de quatre croisettes, le tout d'or.

4. Libotton (chevaliers de), à Liége, portent aux 1er et 4e quartiers de leur écu : d'argent à la croix potencée, cantonnée de quatre croisettes, le tout de gueules. Ces symboles se répètent dans les bannières de cette famille.

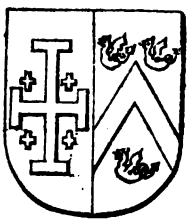

5. Lippens de Roosendael (Paul-Jacques), aide de camp et colonel de cavalerie, obtint le titre de baron, par lettres de Charles III, roi d'Espagne, en date du 6 janvier 1709. Il avait pour armes : d'argent à la croix potencée, cantonnée de quatre croisettes, le tout d'or ; parti de gueules au chevron, accompagné de trois dragons ailés et sans pattes, le tout d'or.

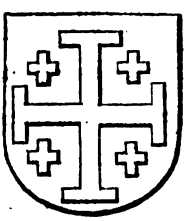

6. Lohier (Michel-Nicolas de), bourgmestre de la ville de Liége en 1717, portait au troisième quartier de son écu : d'argent à la croix potencée cantonnée de quatre croisettes, le tout de gueules.

Nous pensons avec quelque fondement que ce quartier formait le blason de Jacques de Lovinfosse, chevalier de Thune (Tunis) et de la Goulette, vivant en 1578, et aïeul maternel du prédit bourgmestre.

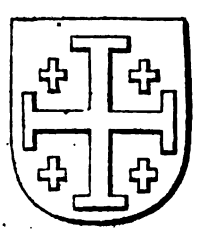

7. Renier (de), en Brabant : de sinople à la croix potencée, cantonnée de quatre croisettes, le tout d'argent (voir article *Regnier*, au chapitre II donnant la liste des *pèlerins belges*).

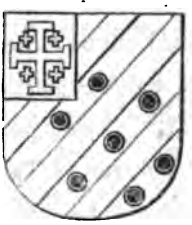

8. Ulens, seigneur de Rockendael, à Saint-Trond, porte au franc canton de ses armes : d'azur à la croix potencée, accompagnée de quatre croisettes, le tout d'or.

Le champ de l'écu est d'argent chargé de trois barres de sable, accompagnées de sept tourteaux de sable.

D'après une ancienne tradition conservée dans la famille Ulens, un de ses ancêtres aurait accompli un voyage en Terre-Sainte et aurait obtenu le droit d'ajouter à ses armoiries patronymiques un franc-canton aux croix de Jérusalem. On croit aussi que les *tourteaux* qui les ornent représentent des gâteaux ou galettes à l'usage des pèlerins qui se rendaient en Orient.

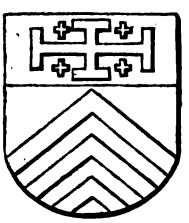

9. Liere (Thomas van), protonotaire apostolique et chanoine de la cathédrale de Notre-Dame à Anvers, mort vers l'an 1490.

Armes : d'argent à trois chevrons de gueules, au chef de Jérusalem.

10. Espin (Conrad de l'), à Anvers, en 1677 : de gueules à la croix pattée et alaisée d'or, accompagnée de quatre croisettes pattées de même. — Cimier : deux branches de palmier de sinople, passées en sautoir.

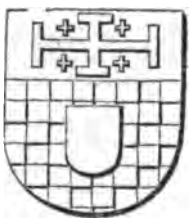

11. Le Boucq (Jean), dit de Saint-Vaast, chevalier du Saint-Sépulchre (sic ?), mort en 1498, avait pour armoiries : échiqueté d'azur et d'argent à l'écusson de gueules brochant; au chef de Jérusalem plein (d'argent à la croix potencée, cantonnée de quatre croisettes, le tout d'or).

12. Vrancx (Pierre et Louis), chevaliers du Saint-Sépulchre (sic ?), à Malines.

Armes : de sinople à un chien couché d'argent; au chef d'or à une demi-roue d'azur posée entre deux croisettes potencées de gueules.

13. Ysewyns (Jean), armé chevalier de Jérusalem en 1565.

Armes : d'azur au lion d'argent, la queue fourchue, passée en double sautoir; armé, lampassé et couronné d'or, portant sur l'épaule un écusson de gueules à trois annelets d'or (*alibi* d'or à trois annelets de sable); au chef d'argent à trois croix potencées, cantonnées de quatre croisettes, le tout d'or, en souvenir de trois pèlerinages à Jérusalem.

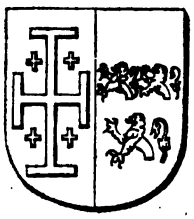

14. ZUALLART (Jean), chevalier de Jérusalem (1586).

Armes : d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même ; parti de... à trois lions naissants de... qui est de Zuallart.

15. MAUREGNAULT (DE), famille française émigrée en Hollande, porte aux 2e et 3e quartiers de son blason : d'argent à la croix pattée et alaisée de gueules, cantonnée de quatre croisettes de même.

16. AMA (Jean D'), bourgmestre de la ville de Liége en 1619, portait au canton senestre de son écu de gueules à la bande ondée d'argent : *d'or à la croix de sable, cantonnée de quatre croisettes de même* (voir Loyens).

17. LHERMITE (Albert), patriarche de Jérusalem en 1206, portait pour armoiries : un écu de sinople, au dizain ou patenôtre d'or, enfilé et houppé de même, posé en chevron, accompagné de trois quintefeuilles percées d'argent, deux en chef et une en pointe ; au chef de Jérusalem.

La devise : NUMUS PEREGRINORUM entourait cet écusson.

Ces armoires étaient gravées sur une médaille possédée par le milanais Jacomo di Trezzo, ensuite par le roi d'Espagne, qui en fit cadeau à Jean Lhermite, en 1597.

La famille Lhermite, possesseur de la seigneurie de Bettissart, en Hainaut, revendiquait Albert prénommé, comme son parent collatéral [1].

---

[1] Bulletin de la Commission royale d'histoire, tome II, p. 250.

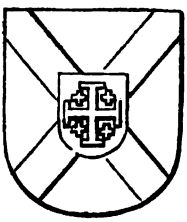

18. Gilde ou Serment de Saint-Michel, à Gand, confirmé et privilégié par lettres-patentes des archiducs Albert et Isabelle, de l'an 1613, au port des armoiries suivantes : d'azur à un sautoir d'argent, chargé en cœur des armes pures de Jérusalem, en souvenir des services signalés rendus, dit-on, par la prédite confrérie militaire, sous Godefroid de Bouillon, lors du siége de Jérusalem, en 1099.

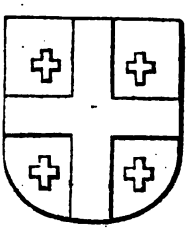

19. Gilde ou Serment du tir a l'arbalète, a Courtrai : d'argent à la croix de gueules, cantonnée de quatre croisettes de même.

20. — Gilde de Saint-Sébastien, a Gand, pour le tir à l'arc : de gueules à la croix potencée, cantonnée de quatre croisettes, le tout d'or.

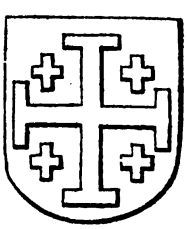

21. — Gilde de Saint-Sébastien, a Bruxelles : d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatr croisettes de même.

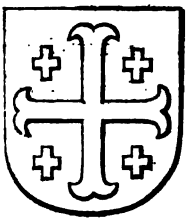

22. Gilde de Saint-Sébastien, a Tournai : d'or à la croix ancrée de gueules, cantonnée de quatre croisettes de même.

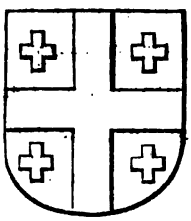

23. Gilde de Saint-Sébastien, a Anvers : de gueules à la croix cantonnée de quatre croisettes, le tout d'or. A la cathédrale de Notre-Dame, l'écu de la confrérie de Saint-Sébastien était de gueules à la croix de Jérusalem d'or. La Gilde de Saint-Sébastien, a Alost, avait les mêmes armes.

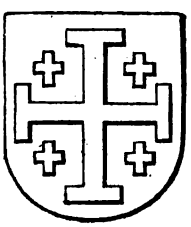

24. — Confrérie de Saint-Sébastien, a Ypres et a Bruges : de gueules à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même.

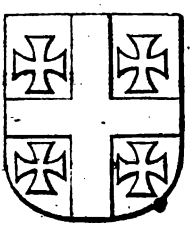

25. Confrérie de Saint-Sébastien, a Bergues, Esquelbecq, Guivelde, Hazebrouck, Quadypres, Sox et Warem : de gueules à la croix cantonnée de quatre croisettes pattées, le tout d'or.

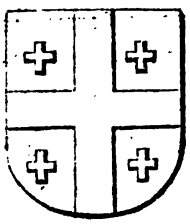

26. Confrérie de Saint-Sébastien, a Bourbourg : d'or à la croix de gueules, cantonnée de quatre croisettes de même.

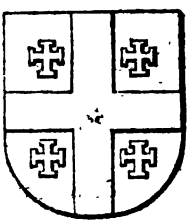

27. Confrérie de Saint-Sébastien, a Dunkerque et a Hondschoot : de gueules à la croix cantonnée de quatre croisettes potencées, le tout d'or.

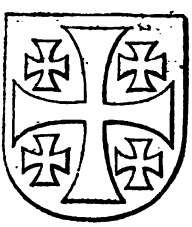

28. Confrérie de Saint-Sébastien, a Pitgam : d'or à la croix pattée et alaisée de gueules, cantonnée de quatre croisettes pattées de même.

Ces emblèmes glorieux de la foi et de la valeur de nos pères sont encore portés aujourd'hui par les sociétés du tir à l'arc, placées sous le vocable de Saint-Sébastien.

Des maisons et familles étrangères ont tenu aussi à honneur, soit de porter seulement les symboles de la Terre-Sainte, soit de les ajouter à leurs emblèmes de race, tels sont les ducs d'Anjou, les rois de Sardaigne, les comtes de Bourbon-Busset, les de Bouliers, en Provence, les comtes de Pagan (au comtat Vénaissin) et le comte Herman-Otton de Limburg et Bronckkorst, héri-

tier de Holstein ; les barons de Prokesch-Osten, en Autriche ; tandis que les Boutet de Brétignole, de France, ont adopté les armes pleines de Jérusalem.

Suivant Louvan Géliot, les de la Frette ont placé celles-ci au centre du sautoir de leur bouclier herminé.

D'autres personnes que des souvenirs anciens ou des intentions pieuses rattachaient à la Palestine, se sont contentées de porter une *croix potencée*, emblême du supplice infligé au Sauveur du monde :

En voici le relevé :

Thomas Merchel, prieur du couvent de Saint-Sauveur, à Anvers, mort en 1501.

Fortigaire de Plaisance, élu en 1439, évêque d'Arras, était premier chapelain et grand aumônier de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Jean Joffroy V, évêque d'Arras et second successeur du précédent, devint évêque d'Alby et cardinal.

Les deux croix potencées de gueules que nous montre son sceau ne rappelleraient-elles pas deux pèlerinages en Terre-Sainte ?

Ordre Teutonique. — La croix de l'ordre était une croix potencée de sable, chargée d'une autre croix fleurdelysée d'or à l'écu de l'Empire brochant.

Le Grand-Maître des Templiers de France : coupé d'or et de sable, à la croix potencée et alaisée d'argent, brochant sur le tout ; la croix était chargée en cœur d'un écu d'azur à trois fleurs de lys d'or.

Les de Montboissier, au Poitou ; les Kirven, les

Cognets, les Percaval et les Michel, en Bretagne; les Rubat, en Bugey; les Charpy, en Dauphiné; les de la Croix de la Barre, les Vialart et les de Grignan, en France, portent une, deux ou plusieurs croix potencées, comme symbole principal, parmi les pièces de leur blason.

Puis en Lorraine :

Jean de Malvoisin, chevalier de Jérusalem et de Rhodes, anobli le 4 mars 1548, au port d'un écu d'argent chargé d'une croix potencée de gueules ;

Alexandre Senturier, conseiller en l'hôtel de ville de Nancy, en 1716 ;

François Seurot, compagnon de Charles IV, duc de Lorraine, porte, d'après des lettres-patentes de 1660, une croix potencée d'or en champ d'azur.

Pierre et Claude Viart, anoblis en 1543, avec autorisation de mettre trois croix potencées d'or dans leur écu d'azur.

Le duché de Calabre et la famille Marzana, en Italie, ont une croix potencée comme symbole héraldique.

L'ordre de Saint-Jean et de Saint-Thomas fondé, en 1261, par les chevaliers demeurant en Palestine, avait pour marque distinctive : une croix potencée, ornée au centre d'un médaillon d'or représentant ses deux patrons.

Depuis les événements de ces dernières années, nous ignorons si le pavillon de Jérusalem est encore arboré par les vaisseaux chrétiens de Jaffa et des autres ports

du littoral syrien. Cependant, par une de ces bizarreries qu'on ne voit que dans le Levant, la Sublime-Porte reconnaissait encore, en 1855, le droit de conférer le pavillon de Jérusalem, au Supérieur des Pères de la Terre-Sainte, qui en délivrait des patentes à des armateurs catholiques de n'importe quelle nation.

Ces patentes furent admises par la France, comme pièces de bord et donnèrent droit à la protection des agents politiques et consulaires de cette puissance, sous la police desquels naviguèrent les vaisseaux de la Palestine, peu nombreux, il est vrai, mais qui le sont davantage en temps de guerre maritime, à cause de la neutralité que, par une espèce d'accord tacite, les puissances chrétiennes et la Porte ottomane elle-même ont toujours respectée en eux [1]. Le pavillon de Jérusalem était alors blanc à la croix potencée rouge sang, cantonnée de quatre croisettes de même, tandis qu'en 1695, il représentait les anciennes armoiries de la Terre-Sainte, c'est-à-dire un drap blanc à la croix potencée, cantonnée de quatre croisettes, le tout d'or [2].

---

[1] Pellissier de Reynaud. — *La Régence de Tripoli ;* article inséré dans le tome XII (1855), page 1, de la *Revue des Deux-Mondes.*

[2] De la Feuille. — Nouvelle méthode pour apprendre l'art du blason, p. 114.

MATRICULE DES BELGES ET HOLLANDAIS ARMÉS CHEVALIERS DE JÉRUSALEM OU CHEVALIERS DU SAINT SÉPULCRE [1].

Sa Majesté le roi des Belges (Léopold II-Louis-Philippe-Marie-Victor), duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-et-Gotha, né à Bruxelles le 9 avril 1835, a été armé chevalier de l'Ordre, le 28 janvier 1866.

Armes : de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules, l'épaule chargée d'un écusson écartelé aux armes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande.

Absolons (Antoine), mentionné dans notre mémoire, fit partie, comme chevalier de l'Ordre, du chapitre tenu à Hoogstraeten, en 1558.

---

[1] La liste biographique que nous publions a été rédigée d'après des manuscrits héraldiques, des ouvrages imprimés qui font autorité et des monuments funéraires. Elle a été complétée par des renseignements officiels émanant de la chancellerie du Patriarcat latin de Jérusalem, de l'administration supérieure de la Néerlande et du Ministère des Affaires Étrangères de Belgique.

Voici son épitaphe dans l'église de Saint-Jacques, à Louvain :

Nobilis et generosus dominus Antonius Absolons, dominus de Elsbeek, eques Hierosolymitanus, Venetorum partes magno avitæ religionis studio contra Turcam secutus, facultatum suarum parte hujus urbis patriæ suæ, præsertim parochiæ Divi Jacobi, in elemosynam relicta, in Corcyra maris Adriatici insula, hodie Corfou dicta, vitam cum morte commutavit anno 1572, III nonas aprilis [1]. (*Monumentum ad S. Jacobum.*)

Armes : d'argent à trois fleurs de lys de gueules, au canton de même chargé d'un sautoir échiqueté d'argent et de sable.

Adorne ou Adorno (Pierre), noble brugeois, fit un pèlerinage au tombeau de Notre-Seigneur à Jérusalem, où il fut armé chevalier. A son retour en Flandre, il éleva, dans sa ville natale, la chapelle dite *de Jérusalem*, dont nous avons déjà parlé.

Pierre Adorne mourut en 1464 et fut père de :

Anselme. Il naquit à Bruges, le 8 décembre 1424 ; sa mère Élisabeth Braderick était fille du seigneur de Vyve, d'une ancienne famille flamande.

Outre les qualités de bourgmestre de la ville de Bruges, de conseiller de Jacques III, roi d'Écosse, et de Charles le Téméraire, Anselme Adorne fut armé chevalier de Jéru-

---

[1] *Molanus.* — Historia Lovaniensium, p. 447.

salem, pendant son séjour en Palestine. Il dicta à son fils Jean un *Itinéraire à Jérusalem et au Mont Sinaï en* 1470. Ce voyage écrit en latin servit de canevas à M. E. de La Coste, pour la rédaction d'un excellent travail publié, à Bruxelles, en 1855, sous le titre de : *Anselme Adorne, sire de Corthuy, pèlerin de Terre-Sainte ; sa famille, sa vie, ses voyages et son temps.*

Cet infatigable voyageur mourut assassiné, en Écosse, le 23 janvier 1484.

Son arrière-petit-fils, au VIII[e] degré : Anselme-Augustin Adorne, *seigneur de Jérusalem*, à Bruges, mourut le dernier hoir mâle de sa famille.

Armes : d'or à la bande échiquetée de trois tires d'argent et de sable.

ALCANTARA (Anatole-Ghislain-Octave-Joseph, comte SANCHEZ d'), propriétaire, né à Gand, le 17 mars 1832, a été autorisé, par arrêté royal du 7 novembre 1855, à porter les insignes de l'ordre du Saint-Sépulchre qui lui ont été conférés, par bref du 28 février 1854.

Le comte d'Alcantara est aussi officier de l'ordre de Notre Dame de la Guadalupe du Mexique, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, décoré de la médaille civique de 1[re] classe (1870), pour actes de courage et de dévouement, etc.

ALCANTARA (Stéphane-Marie-Justin-Florimond SANCHEZ, comte d'), chevalier de l'ordre du Saint-Sépulchre par bref du 1[er] juin 1867, est né le 3 juin 1840. Il est frère aîné de :

Adhémar-Marie-Emmanuel-Joseph-Alonso, comte D'AL-

CANTARA, armé chevalier le même jour que son frère, c'est-à-dire, le 1er juin 1867. Il est né le 16 novembre 1841.

Armes : d'argent au lion léopardé d'azur, armé et lampassé de gueules, passant devant un arbre de sinople ; coupé d'azur à l'étoile à dix rais d'or ; à la bordure d'or chargée de dix têtes de dragon languées de gueules.

ARKEL (Jean D'), Ve du nom, fils de Jean et de Pétronille, fille du comte d'Are, fut armé chevalier à la Terre-Sainte. Il trépassa, en l'an 1176, en Palestine, époux de Gertrude, fille du seigneur de Loon.

Il eut pour petit-fils, au 3e degré :

JEAN D'ARKEL, Xe du nom, né de Jean et de Berthe de Stakenburg, fit le pèlerinage de Jérusalem, ville dans laquelle il fut armé chevalier. Mais à son retour, il fut dépouillé de tout ce qu'il possédait, pillé sans pitié par les Arabes et laissé dans une pénurie extrême. Il ne regagna la Hollande qu'après avoir enduré bien des privations.

Il combattit glorieusement à la bataille des Éperons, le 10 juillet 1302, où il s'empara de l'oriflamme du roi de France.

Jean d'Arkel, qui mourut dans son château de Kernus à Gorcum, en 1324, avait épousé Ermengarde, fille du seigneur de Voorn, dont trois enfants.

Armes : d'argent à deux fasces brétessées et contrebrétessées de gueules.

ARSCHOT - SCHOONHOVEN (Gaston - Adelphe - Robert

comte D'), secrétaire de Légation de Belgique, a été armé chevalier de l'Ordre, par bref du 25 août 1865.

Il est né au château de Voordt (Limbourg), le 25 novembre 1837.

Le comte d'Arschot est aussi commandeur de nombre de l'ordre d'Isabelle la Catholique, d'Espagne, et chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire le Grand.

Armes : de gueules à trois fleurs de lys d'or.

ASPEREN (Jean II D'), chevalier, bourgmestre de Bommelsweert, seigneur de Vueren, cité avec d'autres chevaliers dans le mémoire précédent, assista, comme chevalier, au chapitre de l'Ordre, tenu à Hoogstraeten, en 1558.

Il mourut en 1576 et fut inhumé à Arnhem.

Armes : d'argent à deux fasces brétessées et contre-brétessées de gueules, adextrées en chef, d'une merlette de sable.

ASPREMONT LYNDEN (Charles-Marie-Antoine-Étienne, comte D') a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 26 février 1861.

Armes : d'azur à l'aigle d'argent, becquée et membrée d'or, chargé en cœur d'un écusson de gueules à la croix et à la bordure d'or.

AUTRICHE (ALBERT LE PATIENT, duc D'), fils d'Albert dit : *avec la queue*, et de Béatrice de Nurenberg, naquit en 1377.

Il conçut, en 1392, le dessein de partir pour la Palestine et de visiter le tombeau du Christ. En vain, sa mère et ses cousins germains, les princes de Tyrol, lui

déconseillèrent ce pèlerinage. Tous leurs avis échouèrent contre son désir fortement prononcé. Il recommanda le gouvernement de ses états à Guillaume, comte de Tyrol, et partit pour Venise en 1393, accompagné d'une petite suite. La République de Saint-Marc fit équiper à son intention deux galères qui transportèrent le duc Albert en Syrie où il débarqua après une traversée fort accidentée.

En posant le pied sur la Terre-Sainte, le duc d'Autriche cacha son nom, revêtit la robe grossière de pèlerin et laissa croître sa barbe et ses cheveux. Ainsi déguisé, il mit une année entière à parcourir la Palestine, en s'arrêtant dans les localités témoins des actes de Notre-Seigneur.

Il arriva enfin à Jérusalem où il fut créé et armé chevalier du Saint-Sépulchre. Puis il s'embarqua et revint, par Venise, en Autriche où il parut à Vienne avec ses habits de pèlerin et sa longue barbe qui le rendaient méconnaissable ; mais s'étant annoncé à la maison ducale, il fut reçu, en 1395, avec toutes les marques d'une vive joie.

Ce fut après ce voyage qu'il songea à se marier. Son choix tomba sur Jeanne, fille du duc Albert de Bavière, comte de Hollande et de Zélande. Le duc d'Autriche mourut le 25 août 1404. (Krafft. — Histoire de la Maison d'Autriche, tome I, p. 127.)

Armes : de gueules à la fasce d'argent, qui est *d'Autriche ;* parti d'argent à l'aigle de gueules, l'estomac

chargé d'un croissant d'argent, qui est du comté princier de *Tyrol*.

Baenst (Jean II de), chevalier, seigneur de Saint-Georges, de Beernem et de Zoetschoore, conseiller et chambellan de Philippe et de Charles, ducs de Bourgogne, fit trois fois le pèlerinage de Jérusalem, pendant lequel il visita le monastère de Sainte-Catherine au mont Sinaï. Il se fit recevoir, à trois reprises différentes, par Soliman, sultan des Turcs.

Jean de Baenst fut armé chevalier sur le Saint-Sépulchre, ainsi qu'il résulte des symboles gravés sur sa pierre tombale placée en l'église de Notre-Dame à Bruges. Jean de Baenst et son épouse Marguerite Le Fèvre y étaient représentés debout et revêtus du costume de l'époque : l'un en chevalier armé de toutes pièces, la tête nue et les pieds foulant un lion ; l'autre en personne de qualité, le visage seul apparent, les pieds posés sur un chien.

Au sommet de la pierre, on voyait les armoiries timbrées de de Baenst et les roues de Sainte-Catherine traversées par une épée. Aux trois angles du monument, était gravée une croix de Calvaire, cantonnée de quatre croisettes.

Jean de Baenst, qui était fils aîné de Jean I et d'Anne Slyps, mourut le 28 mars 1485, et sa femme, le 7 avril 1497.

Baenst (Louis de), fils de Louis de Baenst, frère du précédent, et de Claire Losschart, fut armé chevalier lors de son séjour à Jérusalem, puis créé chevalier sur le champ de bataille de Blangis.

Sa femme, Marguerite de Boullengier, ne lui donna pas de postérité.

Armes : de sable à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois merlettes rangées de même.

Balby ou Balbi (Jean-Augustin de), chevalier de Jérusalem, gentilhomme de l'hôtel de l'Empereur Charles-Quint et son ambassadeur auprès du Schah de Perse Thamasp, en 1529.

Il était fils de Bartholomé Balbi, patricien de Gênes (Italie), mort le 6 décembre 1542 et inhumé en l'église de Saint-Jacques, à Anvers, sous une pierre tombale portant son épitaphe et ses armoiries qui étaient : d'or à trois poissons d'azur nageants l'un sur l'autre ; l'écu sommé d'une couronne à trois fleurons alternés avec des perles est posé sur une aigle éployée de sable, couronnée d'une couronne à pointes ou couronne souveraine antique.

Ballet (Nicolas), fils de Jean Ballet, anobli par lettres-patentes de l'Empereur Charles V, données à Bruxelles le 4 octobre 1540, et de Marguerite Mesureur, était *chevalier du Saint-Sépulchre,* capitaine d'une compagnie d'infanterie, grand bailli de Warneton et seigneur de Leeuwenbourg.

Il épousa à Westere, le 6 août 1577, dame Françoise Bave, fille du chevalier Bave, seigneur de Leeuwenbourg, et de Marie de Pollinchove. Il mourut le 10 septembre 1590, et sa femme le suivit dans la tombe le 4 juin 1628.

Sa postérité masculine s'éteignit dans la famille des comtes de Limburg-Stirum, à Gand.

Armes : d'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules ; au chef du second chargé d'une aigle naissante de sable.

Bau (Charles), chevalier de Jérusalem, testa en 1452. Il était second fils de Wautier Bau, seigneur d'Eeckhoven et de Vryssele, et d'Élisabeth van Ranst.

Armes : d'azur à la bande d'or, chargée de trois sautoirs de gueules.

Bauwens de Meulenaer (Liévin-César-Ferdinand-Jean-Joseph-François), ex-sous-officier aux zouaves pontificaux, propriétaire, à Gand, a été créé commandeur de l'Ordre, par bref du 1er avril 1872.

Monsieur Bauwens est né à Gendbrugge (Flandre Orientale), le 16 août 1846, de Charles-Ferdinand-Jean Bauwens et d'Angéline-Josèphe de Lichtervelde.

Armes : d'azur à deux fasces d'argent, accompagnées en chef de trois fleurs de lys de même posées 2 et 1. — Cimier : un cygne d'argent, becqué et membré d'or.

Beauffort (Louis-Léopold-Amédée, comte de), inspecteur général des Beaux-arts, Belles-lettres et sciences de Belgique, président de la Commission royale des Monuments ; a été autorisé à porter les insignes de l'Ordre, par arrêté royal du 29 avril 1853.

Il naquit à Tournai, le 4 avril 1806, et mourut à Bruxelles, le 28 juillet 1858.

Armes : d'azur à trois jumelles d'or.

Beecke (N..... Van der), chevalier du Saint-Sépulchre de Jérusalem, qui avait épousé la sœur naturelle de Ferry

de Glymes, baron de Grimberghe, assista aux funérailles de ce dernier, le 8 août 1571, avec son fils GUILLAUME VAN DER BEECKE, écuyer, aussi chevalier du Saint-Sépulchre (Manuscrit de Hauwaert : *collectaneorum*, lib. IV, fol. 343).

BERCKENRODE (Jean DE) fit partie du chapitre de l'Ordre, tenu à Hoogstraeten, en 1558.

Il mourut à Dordrecht, en 1589.

Armes : de gueules au lion écartelé d'argent et de sable, armé, lampassé et couronné d'or.

BERECKER (Jean DE) assista, comme chevalier de l'Ordre, au chapitre tenu à Hoogstraeten, en 1558.

BERGH (Constant-Jean-Henri VAN DEN), propriétaire, à Anvers, a été créé commandeur de l'Ordre par bref du 3 avril 1872.

Monsieur Van den Bergh est né à Anvers, le 11 mars 1837.

BERLAERE (Jacques DE), fils de Guillaume de Berlaere, écuyer, seigneur de Berlaere, et de dame Marguerite Van Cromphaut, fut créé chevalier de Jérusalem, pendant son voyage en Terre-Sainte, par les moines du Mont Sinaï.

Mention de cette qualité est faite dans une lettre échevinale de la Keure de Gand, en date du 1er juin 1608; son fils Charles y est nommé « *fils de messire Jacques de « Berlaere, en son vivant chevalier de Jérusalem.* »

Il mourut le 19 juin 1579.

Armes : fascé d'hermines et de gueules, la première fasce de gueules chargée d'un lambel à trois pendants d'or.

Bernard (Jacquemont), très-vaillant capitaine, se rendit en Terre-Sainte, pendant l'année 1375, pour visiter le tombeau du Christ. Il y fut armé chevalier et adopta les armes que les barons de Bernard de Fauconval portent encore aujourd'hui : de sable à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même. En cimier : une roue de sainte Catherine, d'or ; ou roue rompue.

A son retour en Hesbaye, il épousa damoiselle Jehanne Palhan.

Bernard (Michel), chevalier de Jérusalem, naquit de Jean Bernard, seigneur d'Esquelmes, et de Jeanne de Waudripont. Il mourut à Tournai, le 15 septembre 1475, à l'âge de 34 ans, et fut inhumé en l'église de Saint-Quentin, sous une lame de cuivre portant son effigie, ses armoiries timbrées et ses huit quartiers qui sont : Bernard, Vilain, Brassart, Pollet, Waudripont, Leuze, Vilaine, Hellemmes.

Armes : de gueules à une épée d'argent empoignée d'or, accostée de deux étoiles à six rais d'or.

Beste (Guarin de), chevalier du Saint-Sépulchre, comte du Sacré Palais Latran, etc., fit plusieurs voyages en Palestine, ainsi qu'il appert par sa pierre tumulaire placée dans l'église de Saint-Martin à Gand et dont voici l'inscription :

† Hier licht begraven Mer Guarin de Beste Joos, rudder der Heilighs-Graf, in sijnen leven « burggrave en de palatin der sale van Latrane ende der Keiserlicke consistorie, de welcke naer diversche schoone voyagien

bij hem ghedaen te Jerusalem ende daer ontrent, overleet in 't jaer Ons Heeren M. CCCC. LXX, den VI in hoymaent. »

Bidt over de siele.

Ce chevalier inhumé à Saint-Martin, comme il est dit dans cette épitaphe, était représenté armé de pied en cap.

Les armoiries : d'argent à la croix de gueules cantonnée d'un perroquet de sinople, se voyaient entre les écus des familles de Beste et Van Mullem, auxquelles appartenaient ses père et mère.

Toutes ces figures étaient en cuivre enchâssé dans la pierre bleue.

Guarin ou Garin de Beste avait épousé Marguerite Van Sturtewaghen.

Beverwyk (Otger ou Ogier Van), conseiller et maître de la cour de Jean, premier comte d'Egmont, accompagna ce dernier à Dordrecht où il épousa Aagte Schaart, fille de Korstiaan Schaart, échevin en 1404.

Le savant Ferwerda dit qu'Ogier Van Beverwyk était chevalier du Saint-Sépulchre.

Armes : d'azur à trois flanchis d'argent.

Beyens (Goswin de), fils de Henri de Beyens et de Catherine de Middegael-Erp, partit pour la Terre-Sainte, l'an 1502, où il fut créé chevalier.

Il épousa Agnès Eyckmans, dite de Roovere, dont un fils : Dominique de Beyens, dit le savant, seigneur de Drummel.

Armes : d'azur au lion d'argent.

Bie (Henri de), écuyer, président de Bois-le-Duc, le

10 février 1444, prit le surnom de *Pilgrim* ou *Pèlerin*, pour avoir été créé chevalier du Saint-Sépulchre à Jérusalem. Comme second fils d'Étienne de Bie, il modifia les armes de famille qui étaient : d'or à la fasce bretessée et contre-bretessée de sable, en y ajoutant trois abeilles de sable, emblème parlant, car le mot thiois *bie* signifie *abeille*.

Henri de Bie avait épousé Marguerite de Bylandt, dont un fils qui adopta le surnom de *Pilgrim*.

Armes : d'or à la fasce bretessée et contre-bretessée de sable, accompagnée de sept abeilles du même, 4 en chef et 3 en pointe.

Blasere (Louis de), chevalier de Jérusalem, seigneur d'Vedewalle et de Wallenbossche, watergrave de Flandre depuis décembre 1573, était frère de Gérard de Blasere époux de Florence Le Poyvre, dame de Hellibus. Sa femme fut Marie Livine Triest.

(de Azevedo — Généalogie de Coloma, page 221.)

Blasere (Jean de), neveu du précédent et comme lui chevalier de Jérusalem, mourut en Bohême, sans postérité, étant capitaine au service impérial.

Il était fils aîné de Gérard de Blasere, chevalier, seigneur de Vossempoorte, et de Florence Le Poyvre, dame de Hellibus, qu'il avait épousée en 1582.

Armes : d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois huchets de sable, enguichés et virolés d'or, posés en pal, l'embouchure en haut.

Blehen (Hugues de), second fils de Godefroid de Blehen et de la fille de Lambert d'Abée, au pays de Liége. Dans

son *Miroir des nobles de la Hesbaye* (page 33), Jacques de Hemricourt dit que « Hugues au voyage qu'il feit à la « Terre-Sainte pour visiter le Saint-Sépulchre de Jérusa- « lem, il se feit baptiser au fleuve du Jourdain et voulut « se nomer Godefroy comme son père. Il prit là l'ordre « de chevalerie. Ce messire Godefroy a épousé la fille « de Raes de Rozut dont il n'a point encor d'enfans. »

(Seconde moitié du XIV^e^ siècle.)

Il fut tué à la bataille d'Othée en 1408.

Bleken porte : d'argent à la bande de gueules chargée de trois capuchons d'or.

Block (Joseph-Guillaume de), né à Hal (Brabant), le 6 mars 1806, fut sénateur de l'arrondissement d'Eecloo, professeur émerite de l'Université de Gand, bourgmestre de la commune de Bouchaute et chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique.

M. de Block avait été autorisé, par arrêté de S. M. le roi des Belges, en date du 29 avril 1853, à porter les insignes de chevalier du Saint-Sépulchre, qui lui furent conférés par bref du 25 avril 1852.

Il est mort à Gand le 8 août 1862.

Blommaert de Soye (Émile-Alexandre-Jacques, baron de), né à Heer, le 28 juillet 1840, a été créé chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulchre, par bref du 20 juin 1865.

Armes : d'argent à trois roses de gueules, tigées de sinople.

Blondeel van Cuelebroeck (Édouard), ancien consul général de Belgique à Alexandrie (Égypte), puis envoyé

extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Belges à Washington, Constantinople, Mexico et Madrid, naquit à Gand, le 14 décembre 1809.

Il est mort à Madrid, le 13 septembre 1872.

Monsieur Blondeel avait été autorisé par arrêté royal du 6 février 1841 à porter les insignes de l'ordre du Saint-Sépulchre, reçus le 14 avril 1840.

Boëyé (Ferdinand-Henri-Pascal), propriétaire, à Gand, a été armé chevalier de l'Ordre à *Jérusalem même* le 20 mars 1851 et a été autorisé à en porter les insignes en Belgique, par arrêté royal du 29 septembre suivant.

Né à Gand le 1er octobre 1814, monsieur Ferdinand Boëyé est du petit nombre des chevaliers belges du Saint-Sépulchre auxquels le port de la plaque de l'Ordre est permis.

Bogaerde de Terbruggen (Amédée-André-Robert, baron Van den), chambellan de Guillaume III, roi des Pays-Bas, a été créé chevalier de l'Ordre par bref du 6 décembre 1848.

Le baron Van den Bogaerde est né le 20 juin 1823.

Armes : d'or au chevron d'azur, accompagné de trois arbres de sinople.

Boneem (Adrien de), troisième fils d'Adrien, clerc des orphelins du Franc de Bruges, et de Marguerite Haghelsteen, était prêtre. Il dit sa première messe à Saint-André-lez-Bruges en 1485, et devint chanoine de Saint-Sauveur.

Il fit, en 1498, le pèlerinage de Jérusalem et y fut armé chevalier.

Adrien de Boneem mourut à Bruges, le 15 mai 1512, et fut inhumé dans l'église de Saint-Sauveur.

Armes : d'or au chevron de sable.

Booth (Aart), chevalier de Jérusalem, mourut en 1485 et fut inhumé à Utrecht.

Armes : d'or au cerf saillant de sable.

Borluut (Liévin), fils de Jérôme Borluut, écuyer, et de Marguerite de Gorges, fut seigneur de Boucle-Saint-Denis, échevin des Parchons de Gand en 1508, 1514, 1517, 1524, premier échevin en 1529.

Chevalier de Jérusalem, Liévin Borluut mourut le 13 mai 1548 et fut inhumé dans le chœur de l'église dudit Boucle, où l'on voyait son épitaphe entourée de ses quatre quartiers : *Borluut, d'Ailly, de Gorges, Van Holle.*

Il avait épousé Marie Damman, morte le 7 avril 1574. Cette dernière s'était remariée avec Jacques Triest, chevalier de Jérusalem.

Elle fut mère de deux fils :

1° Josse Borluut, chevalier de Jérusalem, seigneur de Boucle-Saint-Denis, Oostkerke, etc., premier pensionnaire de la ville de Gand, échevin des Parchons en 1574, échevin de la keure en 1576 et 1577, et premier échevin de la keure en 1580, fut un des personnages les plus remarquables de son époque. Avec son frère Gilles, il contribua à rétablir la concorde entre les Gantois et le pouvoir central.

Josse Borluut mourut le 21 juillet 1591 et fut inhumé dans le chœur de l'église de Boucle-Saint-Denis, sous une belle tombe en marbre blanc.

2° Gilles Borluut, chevalier de Jérusalem, pensionnaire de Gand, échevin des Parchons en 1575 et premier échevin des Parchons en 1578, joua un rôle politique important pendant les troubles du 16e siècle et fut l'un des principaux membres de l'*Union de Bruxelles*, signée le 9 janvier 1577.

Gilles Borluut mourut à Gand le 26 juin 1618 et fut inhumé dans la chapelle de Notre-Dame-des-Anges à Saint-Bavon.

Il est l'auteur des comtes Borluut d'Hoogstraete actuels, à Gand.

Armes : d'azur à trois cerfs élancés d'or ; en abime l'écu des *d'Ailly* qui est : de gueules au chef échiqueté de trois tires d'argent et d'azur.

Borre (Philippe de), chantre et chanoine de l'église de Notre-Dame à Anvers, assista, en qualité de chevalier du Saint-Sépulchre, au chapitre tenu à Hoogstraeten, en 1558.

Borremans (Laurent), chevalier de Jérusalem en 1644, baptisé en l'église de Saint-Nicolas, à Bruxelles, le 27 septembre 1619, était prêtre, chanoine d'Anderlecht en vertu des lettres du Magistrat de Bruxelles, du 14 mars 1637, et par prise de possession du 21 du même mois. Il mourut subitement, le 7 avril 1676, et fut inhumé devant l'autel de Sainte-Anne, dans l'église d'Anderlecht.

Il était fils de Guillaume Borremans, issu d'une famille patricienne, conseiller de la ville de Bruxelles en 1631,

1636, 1640 et 1656, et de Marguerite van der Borcht.

Armes : d'azur à trois fleurs de lys d'argent, accompagnées en chef de trois besants d'or, rangés en fasce.

Bousies (Claude de), chevalier de Jérusalem, seigneur d'Odierbois et capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes sous la conduite du comte de Boussu, devint, par la mort de son cousin germain Eustache V de Bousies, chef du nom et des armes de sa maison, en 1548.

Il était fils d'Eustache VI de Bousies, et de Barbe Le Poyvre.

Claude de Bousies est l'auteur des comtes de Bousies de Rouveroy actuels, dans la province de Hainaut.

Armes : d'azur à la croix d'argent.

Branden de Reeth (Constant-François-Marie, chevalier Van den), à Gand, a été armé chevalier, à *Jérusalem même*, le 3 novembre 1869, au retour des fêtes de l'inauguration de l'isthme de Suez.

Le chevalier Van den Branden de Reeth, né à Malines, le 6 décembre 1843, porte pour armes de famille : d'or à trois pals de sable au chef cousu d'argent chargé d'une étoile de gueules ; écartelé d'azur à une demi-aigle d'or, becquée et membrée de gueules, mouvante d'un parti vairé d'argent et de gueules.

Bréderode (Renaud II, 18e seigneur de), vicomte d'Utrecht, était fils de Walrave de Bréderode et de Jeanne de Vianen, vicomtesse d'Utrecht. Il fut, d'après la relation d'un manuscrit, emprisonné et maltraité par David de Bourgogne, évêque d'Utrecht.

Renaud de Bréderode fit le pèlerinage de Palestine, fut créé chevalier de Jérusalem et reçut, au retour de son voyage, le collier de l'ordre de la Toison d'or, au chapitre tenu à Gand en 1445. Il mourut à Harlem, le 16 octobre 1473 et fut inhumé à Vianen [1].

Armes : d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur, brisé en chef d'un lambel à trois pendants de même émail ; écartelé d'argent au lion de gueules, armé et lampassé d'azur.

BRIENEN (Guillaume-Louis-Cardus-Marie, baron VAN) et ses frères, Frédéric-Louis-Jean-Marie et Arnould-Nicolas-Marie, chambellan de S. M. le Roi des Pays-Bas, ont été créés chevaliers de l'Ordre par brefs du 12 août 1862.

Le baron Arnould van Brienen a seul demandé au souverain de la Néerlande l'autorisation de pouvoir porter les insignes de l'Ordre, faveur qui lui a été accordée par arrêté du 9 décembre 1862, n° 84.

Armes : d'argent à la licorne saillante de gueules.

BRONCKHORST (Thierri DE), seigneur de Gronsfeldt, Rimburg, Batenburg, Anholt et Oost près d'Eysden, accompagna Jean de Clèves dans son pèlerinage en Terre-Sainte (1450) et fut armé chevalier à Jérusalem.

Thierri de Bronckhorst trépassa à Nimègue, le mois

---

[1] Gailliard. — Inscriptions funéraires de la Flandre Occidentale. — Ancien manuscrit de généalogies de maisons Hollandaises.

de son retour aux Pays-Bas, c'est-à-dire en avril 1451, et fut inhumé dans le cloître des Frères-Mineurs.

Il est de la même famille que le suivant :

BRONCKHORST (Josse DE), seigneur de Bleiswyck (près de Delft), fit partie, en qualité de chevalier du Saint-Sépulchre, du chapitre de l'Ordre, tenu à Hoogstraeten en 1558.

Armes : de gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchée et nouée en double sautoir.

BRUYN (Jacques-Gérard DE), ancien échevin de la ville de Rotterdam, a été autorisé par le roi des Pays-Bas, le 24 janvier 1869, à porter les insignes de commandeur de l'Ordre.

M. de Bruyn né à Rotterdam, le 11 février 1825, est chevalier des ordres du Lion Néerlandais et de Saint-Grégoire-le-Grand.

BUISSERET (Maurice-Louis-Marie-Gaston, comte DE), bourgmestre de la commune de Breendonck (Anvers), a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 18 juillet 1859, et autorisé à en porter les insignes, par arrêté royal du 8 septembre suivant.

Né à Bruxelles, le 20 mai 1831, le comte de Buisseret est commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Armes : d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles de même.

BULCKE (Philippe VAN DEN), a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 18 janvier 1868.

Burgh (Corneille Van der), gentilhomme hollandais, fils aîné de Joris Van der Burgh, était chevalier du Saint Sépulchre. Il ne laissa pas de postérité de son épouse Marie de Beaumont (seconde moitié du XVI[e] siècle).

Armes : de gueules à la fasce d'or, chargée d'une étoile de sable, accompagnée de trois croissants d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

Bus de Gisignies (Bernard-Daniel, vicomte du), attaché de légation de S. M. le roi des Belges près de S. M. le roi des Pays-Bas, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 18 avril 1860.

Le vicomte du Bus est né le 7 octobre 1832.

Armes : coupé au 1[er] d'or à une palme de sinople, qui est de *Cobryese ;* au 2[e], écartelé au 1[er] d'azur à un écusson d'argent accosté de quatre fleurs de lys de même qui est *du Bus* ancien ; au 2[e] d'argent à la croix de gueules, chargée en cœur d'une rose d'or, cantonnée de quatre étoiles de sable, à la bordure engrelée de gueules, qui est de *Beaudrenghien* ; au 3[e] d'or à trois merlettes de sable, qui est de *Vuylsteke ;* au 4[e] d'azur à l'épée d'argent empoignée d'or, posée en fasce et accompagnée de trois merlettes d'argent, qui est de *Deurwaerder.*

Cabiliau (Gossuin), chevalier de Jérusalem, fils de Nicolas Cabiliau, écuyer, mourut en 1309. Sa femme Isabeau Wettinck lui donna deux enfants.

Armes : de gueules à deux cabillauds adossés d'argent.

Cerf de Fièze-Fontaine (Charles-Simon-Isidore-Joseph, baron de), inspecteur de l'enregistrement et des

domaines en Belgique et chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur, à Ophoven (Limbourg), naquit le 28 janvier 1779, et mourut, sans postérité, à Ruremonde, le 9 juillet 1869.

Il a été autorisé par arrêté royal du 8 février 1859 à porter les insignes de l'Ordre qui lui furent conférés par bref du 19 janvier 1859.

Armes : d'or fretté de sable, au chef de gueules.

CHARLES (Philippe), chevalier de Jérusalem, mourut sans postérité. Il était le troisième fils de Gaspard I Charles, écuyer, et de Marie de Tournon.

Armes : de gueules au chevron d'argent, accompagné de trois merlettes d'or.

CLERCQ (Josse DE), chevalier de Jérusalem, eut pour fille Jeanne de Clercq qui devint l'épouse de Jean de Latre, écuyer, citoyen de Furnes, en 1584.

CLÈVES (Jean, duc DE), comte de la Marck, surnommé *le belliqueux*, naquit au château de Clèves, le 16 janvier 1419. Fils d'Adolphe duc de Clèves, et de Marie de Bourgogne, fille de Jean-sans-Peur, Jean de Clèves fit, en 1450, le voyage de la Terre-Sainte, fut créé chevalier à Jérusalem et reçut le collier de la Toison d'or au chapitre tenu à Mons en 1451. Jean de Clèves eut pour compagnons de pèlerinage : Jean Van Alpen, Gossuin de Ketteler, Jean de Broekhuysen [1], Mathieu Van Eyll, Hel-

[1] Jean de Broekhuysen, seigneur de Loë et de Geisteren, mourut en Terre-Sainte, pendant l'année 1452, selon l'archéologue Fahne.

mich Bentinck, Bernard Van Beecke, Jean Regnier, Fréderik de Pallandt, seigneur de Witten, le seigneur de Hornes, Thierri de Bronckhorst de Gronsfeldt, Antoine Van Eger, chevalier ; Guillaume de Vlodorp, avoué de Ruremonde, Guillaume de Ghoor, Adrien d'Herlaer, Jean Van Hemert, Godart et Otto Van Wylack.

Il rentra à Clèves le 1er avril 1451. Une relation complète de son pèlerinage a été publiée par M. l'abbé Habets, dans les annales de la société historique et archéologique du duché de Limbourg, année 1872, page 205. On sait qu'il fit le vœu à la *fête du Faisan*, célébrée à Lille en 1454, de se croiser contre les Infidèles. Plus tard, en 1459, il fut envoyé en ambassade auprès du Souverain Pontife, afin de se concerter pour une expédition armée contre les Turcs.

Adolphe de Clèves mourut en 1481 [1].

Armes : de gueules au rais d'escarboucle fleurdelysé d'or, brochant sur un écusson d'argent.

Cloeps d'Heernesse (Jean-Baptiste-Joseph-Marie-Ghislain, baron de), propriétaire, à Bruxelles, naquit dans cette ville, le 18 juin 1784, et mourut à Molenbeek-Saint-Jean (Brabant), le 21 avril 1861.

S. M. le roi l'avait autorisé, par son arrêté du 8 février 1859, à porter les insignes de l'Ordre, conférés le 20 mai 1858.

---

[1] *Gailliard.* — Inscriptions funéraires de la Flandre occidentale (Eglise de Notre-Dame à Bruges), page 8.

Armes : d'argent à trois glands de chêne d'or, tigés et feuillés de sinople.

Cobrysse (Jean-Baptiste de), seigneur de Harzeele, Terdonck, Wommelbeke, Nekere, Robais et Schoubrouck, échevin, puis bourgmestre du pays et territoire du Franc de Bruges, où il naquit, fit le voyage de la Palestine où *il fut créé chevalier du Saint-Sépulchre.* En mémoire de ce pèlerinage, il prit pour symbole héraldique : une branche de palmier de sinople sur un bouclier d'or, et pour devise : *Finis laborum palma.*

Charles II, roi d'Espagne, lui octroya, le 6 avril 1671, des lettres-patentes d'anoblissement au port des armoiries que le bourgmestre Cobrysse avait assumées depuis son retour de la Terre-Sainte.

Cobrysse mourut, le 26 août 1688, et fut enterré, avec épitaphe armoriée, en l'église de Notre-Dame à Bruges. Il avait épousé Marie Laurence de Lossy.

Coenegracht (Louis-Alexandre-Aphrate), rentier, ancien échevin, membre du Conseil communal de Maestricht et du conseil de fabrique de l'église de Notre-Dame de la même ville, a été crée chevalier de l'Ordre par bref du 16 février 1872 et autorisé, par arrêté du roi des Pays-Bas, en date du 22 mars 1872, à en porter le costume et les insignes.

M. Coenegracht est né à Maestricht, le 13 avril 1819.

Comberbach (Alexandre-Thomas-Henri), prêtre catholique romain, à Anvers, a été armé chevalier de l'Ordre par bref du 26 mars 1853.

Condé (Hector-Alphonse de), publiciste et journaliste, à Bruxelles, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 10 mars 1869.

Armes : d'azur à une coquille d'argent, accompagnée de 3 étoiles à 6 rais d'or.

Coppens (Carl), commandeur de l'Ordre par bref donné à Jérusalem, le 1er décembre 1859, est né à Bruxelles le 9 juin 1830.

Coûteaux (Charles-Auguste-Jules), ancien secrétaire du *comité belge du Liban*, et propriétaire, à Boitsfort (Brabant), a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 24 juin 1862, et autorisé à en porter les insignes, par arrêté royal du 6 juillet suivant.

Monsieur Coûteaux est né à Orléans, de parents belges, le 10 mars 1827.

Créquy (Arnould II de), chevalier, seigneur de Raimboval, des Granges, des Planques et de Marquais-à-l'Eau, fut échanson de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en 1450 et 1452. Après la mort de sa femme, Ade de Diéval ou de Yeval, arrivée en 1448, il fit les voyages de Jérusalem, d'Égypte et d'Espagne, où il fut fait chevalier. Il vivait encore en 1489, fort âgé suivant plusieurs chartes.

Ses auteurs étaient : Louis de Créquy, chevalier, et Anne de la Barre.

Armes : d'or au créquier de gueules.

Dale (Pierre van), chevalier du Saint-Sépulchre (sic?), fils aîné de Gérard van Dale, chevalier et chambellan du

roi de Castille, et de Catherine Van den Broeck, alias Musch, mourut en l'an 1559.

Sa femme Magdelaine Schoofs décéda le 15 avril 1570.

Armes : d'azur à la bande d'argent chargée de trois croissants de gueules [1].

Demeur (Nicolas-Édouard), à Bruxelles, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 19 juin 1869. Il est aussi chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare et décoré de la médaille civique de 2e classe, pour actes de courage et de dévouement (Belgique).

Diest (Jean van), chevalier de Jérusalem (1525 et 154...), lieutenant de la cour féodale du pays de Malines, par patentes du 24 janvier 1515.

Van Diest était natif de la ville de Malines. Il mourut en 1555.

Son père était Arnould, chevalier, et sa mère Catherine Van Voosdonck. Il épousa Élisabeth Van den Dorpe [2].

Armes : d'argent à cinq fusées de gueules, accolées en fasce.

Dieve ou Dyve (Godefroid, premier seigneur de), était fils d'Arnekin d'Arschot, seigneur de Bierbeke. Selon l'acte de partage des biens de sa mère, Mechtilde de Rotselaer, dame de Dieve, il fit le voyage de la Terre-Sainte, en

---

[1] *Généalogies diverses*, page 3.

[2] *De Azevedo*. Généalogie de la famille Coloma, p. 385.

1220, où il fut créé, en 1224, chevalier, d'après Albéric De Diest. — Il épousa Gertrude, fille d'Arnould de Wesemale (acte de 1231).

Armes : d'argent à trois fleurs de lys de sable, au canton de gueules.

Dognée (Eugène-Marie-Octave), docteur en droit, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, officier d'Académie en France, a été armé chevalier du Saint-Sépulchre, le 26 avril 1863. Monsieur Dognée est aussi commandeur de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, chevalier des ordres de la Légion d'Honneur de France, de la couronne de Chêne des Pays-Bas, de la Rose du Brésil, de la couronne de Prusse (III^e^ classe), de Saint-Stanislas de Russie (III^e^ classe), de Danebrog de Danemark (III^e^ classe), et de la couronne des Wendes du Mecklembourg.

Il est né à Liége, le 19 juillet 1834.

Dolez (Hubert), secrétaire de légation de 1^re^ classe et chargé d'affaires de Belgique en Suisse, a été autorisé, par arrêté royal du 25 octobre 1861, à porter les insignes de l'Ordre, lui conférés par bref du 10 décembre 1860.

M. Dolez est né à Mons, le 20 novembre 1833.

Dorlodot (Léon-Adrien-Joseph de), est né à Acoz, le 24 mars 1837.

Il a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 28 juin 1866.

Armes : d'azur au croissant d'argent, accompagné de trois étoiles à six rais d'or.

Dorp (Gisbert van), chevalier de Jérusalem, mourut

en célibat, au retour de son voyage en Terre-Sainte (1re moitié du XVe siècle).

Armes : de sable à trois têtes de lion d'argent, lampassées de gueules ; écartelé de gueules à la fasce d'or.

Dycke (Jean van den), seigneur de Santvliet et de Berendrecht, conseiller et premier maître des comptes en Brabant, fut membre du chapitre des chevaliers de l'Ordre tenu à Hoogstraeten en 1558.

Il avait épousé, le 13 octobre 1525, demoiselle Jeanne-Marie Van der Genst, mère de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme et de Plaisance.

Messire Jean Van den Dycke trépassa le 1er septembre 1572 et sa femme le 15 décembre 1541. Ces époux dont descend en ligne directe l'auteur du présent mémoire, furent inhumés en l'église de Notre-Dame-au-Sablon à Bruxelles.

Armes : de sable à trois fasces d'or, au chef du même, chargé d'un lion passant de gueules.

Eeckeren (Corneille van), chevalier de Jérusalem, chef de la Monnaie à Anvers, mourut en 1559 et fut inhumé dans l'église de Saint-André de la même ville.

Armes : d'azur à trois flèches émoussées accompagnées en chef d'une molette d'éperon, le tout d'or.

Eenens (Alexis-Michel), lieutenant-général et inspecteur général de l'artillerie belge, est décoré de la croix de fer et de plusieurs ordres étrangers.

Né à Bruxelles, le 29 juin 1805, monsieur Eenens a été autorisé, par arrêté royal du 20 décembre 1841, à

porter, sans pouvoir les détacher du ruban, les insignes de chevalier du Saint-Sépulchre, qui lui ont été décernées par bref du 14 août 1841.

Eggermont (Aloïse ou Louis), prêtre catholique belge, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 10 décembre 1867.

Egmont (Jean, seigneur et premier comte d'), fils de Guillaume d'Egmont et de Walburge, fille de Frédéric, comte de Meurs, naquit en 1438. Il accomplit un pèlerinage en Terre-Sainte et fut armé chevalier à Jérusalem, en l'an 1465. Abandonné dans ce voyage par ses serviteurs, faute d'argent, il tomba malade et ne sut comment s'en retourner. Dans ces tristes circonstances, il rencontra un certain *Jean Melisz*, hollandais de naissance, qui venait de subir une longue captivité chez les Turcs. Cet homme dès qu'il connût le rang de Jean d'Egmont, prit le pèlerin sur ses épaules et le transporta en un lieu sûr. De retour en Hollande, le comte d'Egmont nomma Jean Melisz bailli de sa terre d'Egmont, en reconnaissance de son dévouement et de sa fidélité.

La longue carrière politique de notre chevalier qui mourut en 1516, a été écrite par l'historien hollandais Ferwerda.

Armes : Chevronné d'or et de gueules de douze pièces.

Elsen (Edmond-Charles-Joseph), propriétaire, à Anvers, né dans cette dernière ville, le 18 novembre 1851, a été armé chevalier de l'Ordre à Jérusalem, le 3 avril 1872.

Ennetières (Jacques d'), seigneur de Leval et de Wastines, fit le pèlerinage de Jérusalem où il fut armé chevalier. Homme d'armes du roi de France sous le commandement du seigneur de Mouy en 1493, il était second fils de Jacques d'Ennetières, seigneur de Leval à Mouscron, mort le 27 janvier 1463, et de Jeanne de Thouars. Il fut inhumé en l'église de Saint-Brice (chapelle de saint Maure), à Tournai.

Sa femme Quintine Pippart, fille de messire Gérard et de Jacqueline d'Aubermont, lui donna le fils suivant :

Jérôme d'Ennetières, chevalier du Saint-Sépulchre, grand prévôt de Tournai, mort en cette ville, le 25 octobre 1535, après avoir fondé une maison pour recevoir quatre vieillards, rue de l'Écorcherie.

Il était seigneur de Wastines et fut anobli par lettres patentes données à Valladolid, au mois de janvier 1573, au port d'un écu *d'argent à trois écussons d'azur, chacun chargé d'une étoile à six rais d'or.*

Il épousa Marie Vilain de la Boucharderie décédée en octobre 1568 et inhumée en l'église de Saint-Brice à Tournai. Ces époux eurent une postérité de treize enfants, dont l'aîné *Arnould* est l'auteur des marquis d'Ennetières actuels [1].

Ertborn (Joseph-Charles-Emmanuel, baron Van), naquit à Anvers, le 22 novembre 1778, de François-Jo-

---

[1] Le Couvet — Tournai littéraire, p. 306.

seph et de Jeanne-Josèphe-Louise Van de Werve, et entra de bonne heure dans la carrière administrative. En 1809, il fut nommé par l'Empereur Napoléon I, sous-préfet à Audenaerde en même temps qu'auditeur de 1re classe au Conseil d'État. A la chûte de l'Empire, le gouvernement provisoire l'appela à faire partie du commissariat des finances à Bruxelles et peu de jours après, il fut nommé inspecteur général et commissaire spécial des finances de la Belgique. En 1819, le roi des Payà-Bas le nomma membre du conseil général des monnaies à Utrecht, et en 1822, membre de la chambre des comptes du royaume, établie à La Haye, ville dans laquelle il décéda le 1er septembre 1823.

Le baron Van Ertborn cultivait les Beaux-arts et les Belles-lettres avec succès. Outre un certain nombre de morceaux de poésie, il publia des *Recherches historiques de l'Académie d'Anvers et ses peintres, sculpteurs, graveurs et architectes qu'elle a produits* et une *Histoire des rhétoriques* d'Anvers. Il était chevalier des ordres du Saint-Sépulchre, du Lion Belgique et de l'Éperon d'or de Rome [1].

Armes : d'or au chevron de gueules, accompagné de trois écrevisses couchées de sable.

Eycke (Juste Van), gouverneur de l'hôpital de la Miséricorde à Venise et chevalier de Jérusalem en 1674, était

---

[1] Van der Heyden, Nobiliaire de Belgique, tome I et unique.

second fils de Jean, seigneur de Terbiest en 1636, échevin et trésorier de la ville d'Anvers, et de Jeanne Canis, *alias* de Hondt.

Armes : d'argent au chevron d'azur accompagné de trois croix patriarchales au pied fiché de gueules.

Fallon (Félicien-Fréderic-Marie, baron), propriétaire, à Namur, a été créé chevalier de l'Ordre par bref signé à Jérusalem par Mgr Valerga le 6 avril 1857.

S. M. le roi, par son arrêté du 31 août 1857, l'a autorisé à porter les insignes de l'Ordre.

Le baron Fallon, né à Namur le 24 mai 1836, est aussi chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, depuis le 6 juin 1871, date de la signature du diplôme.

Armes : d'azur à trois besants d'or, au chef de sable, chargé d'un lion issant du second, armé et lampassé de gueules, qui est le chef de *Belgique*.

Flavy (Hector de), gentilhomme hennuyer, fut créé chevalier de Jérusalem. Il est connu par le duel qu'il eut à Arras, le 20 juin 1431, avec Maillotin de Bours, en présence du duc de Bourgogne, et décrit par le chroniqueur Enguerrand de Monstrelet.

Hector de Flavy était fils puiné de Raoul de Flavy et de Blanche de Nesle-Clermont.

Armes : d'hermines à la croix de gueules, chargée de cinq quintefeuilles d'or.

Franeau (Vincent), chevalier du Saint-Sépulchre « estant » dit son histoire « émeu de dévotion, fut à la « Terre Sainte visiter le Saint-Sépulchre de Notre-Sei-

« gneur Jésus-Christ, en Jérusalem, où il fut créé cheva-« lier du dit Saint-Sépulchre, » était troisième fils de Claude Franeau, écuyer, seigneur de Warendreck, vivant en 1471, et de Marie Druart.

Vincent Franeau épousa Anne Duquesnoy qui lui donna deux enfants dont la postérité nous est inconnue.

Armes : de gueules à une licorne saillante d'argent, cornée, barbée et crinée d'or, onglée de sable.

Gailliard (Corneille), écuyer, héraut d'armes de l'empereur Charles-Quint, entreprit, en 1547, le pèlerinage de Jérusalem où il fut créé chevalier du Saint-Sépulchre. Il revint à Bruges, sa ville natale, au mois de janvier 1549.

Corneille Gailliard mourut à Bruges, le 17 septembre 1566, et fut inhumé dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église de Notre-Dame, sous une pierre bleue portant son épitaphe ornée de ses armoiries de famille et de ses quatre quartiers. Il avait ajouté à son écu un *chef de circonstance* : une croix de Calvaire entre une croix potencée, cantonnée de quatre croisettes, et une roue traversée par une épée posée en pal.

Ses armes étaient : de sable à trois besants d'argent, et son cimier : une tête et col d'ours de sable, portant sur la tête, un petit écusson d'argent à la croix de Jérusalem, cantonnée de quatre croisettes, le tout de gueules.

Ghendt (Jean de), chevalier de Jérusalem, mourut en Flandre, à son retour de la Terre Sainte. Il eut de son épouse : Volckwide de Vaernewyck un fils nommé Martin

qui mourut en 1430, ainsi qu'il appert d'une épitaphe collective placée dans l'ancienne église de Saint-Bavon à Gand.

Armes : de gueules à la croix ancrée d'argent.

Ghoor (Guillaume de), issu d'une branche cadette de la maison comtale de Hornes, était fils d'Arnould de Ghoor, gentilhomme limbourgeois, et de Catherine Van den Weyer. Il fut un des nombreux compagnons du duc Jean de Clèves dans son pèlerinage à Jérusalem où il fut armé chevalier, en 1450.

Guillaume de Ghoor qui avait épousé Béatrix Schellaert d'Obbendorff, mourut en 1478.

Armes : d'or à trois trompes ou huchets de gueules virolés d'argent, accompagnés en chef d'un lambel d'azur.

Gillès de Pélichy (Philippe-Ghislain-Claire, baron), né le 12 août 1832, a été créé commandeur de l'Ordre, par bref du 5 avril 1871.

Jean-Louis-Ghislain, baron Gillès, né le 6 août 1837, a été créé commandeur de l'Ordre, par bref du 7 avril 1871.

Alexandre-Joseph-Ghislain-Janvier, baron Gillès, né le 19 septembre 1844, a été créé commandeur de l'Ordre, par bref du 8 avril 1871.

Les barons Gillès sont petits-fils de la baronne de Pélichy, de Bruges, qui a préservé le Saint Sang des outrages imminents des révolutionnaires français, conquérants de la Belgique en 1794.

Armes : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois glands de chêne, tigés et feuillés de même.

Gillis (François dit Frank), consul de la République

dominicaine, à Bruxelles, a été nommé chevalier de l'Ordre, par bref du 25 juin 1862.

M. Gillis est né à Malines, le 20 avril 1839.

Nous connaissons plusieurs familles du nom de *Gillis* ou *Gielis* qui portent des armoiries :

1° Le lignage patricien de Gielis ou Gillis, à Louvain, qui a un écu de sinople au chef d'argent chargé de trois maillets penchés de gueules.

Salomon Gillis, chevalier, issu de cette famille, fit, avec son oncle Arnold Van den Calstren, le voyage de la Terre-Sainte en 1183.

2° La famille Gillis qui a fourni un chanoine au chapitre de Saint-Bavon à Gand. Elle porte : d'azur à la fasce échiquetée de deux tires d'argent et de gueules, accompagnée de trois étoiles d'argent.

3° Gillis, en Gueldre, qui porte d'argent à la fasce ondée de gueules.

4° Gillis, en Flandre et en Hollande : d'azur au sautoir d'or, cantonné de quatre grenades du même ouvertes de gueules.

Godin (Jean), chevalier de Jérusalem en 1465, échevin de Valenciennes en 1477, 1483 et 1489, mourut en 1522, à l'âge de 82 ans.

Armes : d'azur à trois coupes couvertes d'or.

Goetgebuer (Claude), fit partie du chapitre de l'Ordre, tenu à Hoogstraeten, en 1558.

Armes : d'argent à trois trèfles de sinople.

Goethals (Georges), fils de Nicolas et de N..... Van der Haghen, naquit en 1335.

Il fut chevalier du Saint-Sépulchre, conseiller honoraire et chambellan de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, puis président du collége des *Hal-Heeren* de Gand (tribunal de commerce), en 1377, 1383, 1388 et 1394.

Georges Goethals reçut aussi du duc Philippe augmentation d'armoiries, consistant en une couronne au lieu de bourrelet, et pour supports deux dragons d'or tenant chacun une bannière, la première aux armes de Mude, et la seconde à celles de Nieuland (Zwarten-boek, diplôme de 1505, p. 275).

Gilles, fils de Baudouin Goethals, chevalier, échevin de Gand en 1410, et d'Aleyde Struybels, fut tué le 21 mai 1437, par les Brugeois révoltés. Il était chevalier du Saint Sépulchre.

Henri, chevalier du Saint-Sépulchre, était fils de Jacques Goethals, échevin de Gand, en 1473, et d'Anne Ackerman. Il se maria 1° : avec N..... Van der Coije, sœur de Marie Van der Coije, et 2° avec Anne Uutenhove, dont postérité.

Il suivit l'empereur Maximilien à la bataille de Guinegate, près de Térouanne, en 1479, et fut du nombre des trois cents chevaliers qui, après ce glorieux fait d'armes, reçurent leurs éperons de la main de ce prince.

Jacques, frère du précédent et comme lui, chevalier du Saint-Sépulchre, fut écuyer de l'empereur Maximilien. Il prit part au tournoi qui eut lieu, en 1508, sur le marché du Vendredi, à Gand, où quarante-quatre chevaliers armés de toutes pièces, divisés en deux camps, combatti-

rent à outrance, à l'occasion de la Joyeuse Entrée de cet empereur.

Jacques Goethals se distingua aussi à la bataille de Guinegate et il reçut aussi l'éperon d'or.

Il épousa Marie Van der Coije, dont il eut trois enfants.

Hubert, fils d'Hubert et de dame Alix de Vriendt, fut chevalier du Saint-Sépulchre et hallebardier de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Il était un jouteur distingué.

Hubert Goethals mourut à Rome au retour d'un pèlerinage à la Terre-Sainte. Son épouse Marie Metteneye se retira après sa mort, au couvent de Sion-lez-Courtrai, auprès de ses filles Marie et Isabelle.

Everard, chevalier du Saint-Sépulchre, était 4e enfant de Pierre Goethals et de Marguerite Wenemaere (seconde moitié du XIVe siècle).

Henri, comte Goethals, prêtre catholique romain, a été armé chevalier de l'ordre du Saint-Sépulchre à *Jérusalem même*, lors de son voyage en Orient et, comme tel, autorisé à porter la plaque de l'ordre sur le côté gauche de la poitrine.

Son bref, signé le 29 mars 1856, a été homologué en Belgique par arrêté royal donné à Laeken, le 28 avril 1857.

Félix-Victor Goethals, généalogiste et ancien bibliothécaire de la ville de Bruxelles, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 23 janvier 1866.

Né le 4 juin 1799, Goethals mourut à Bruxelles le 10 mai 1872.

Armes : de gueules à trois bustes de pucelles de carnation en face, vêtues d'azur et chevelées d'or.

GOTTAL (Constant-Charles-Pierre-Guillaume DE), propriétaire, à Anvers, a été autorisé, par arrêté royal du 14 août 1856, à porter les insignes de l'Ordre qui lui a été conféré par bref du 17 novembre 1855.

M. de GOTTAL est né à Anvers, le 25 août 1833.

GRUUTERE (Josse DE), chevalier de Jérusalem, mourut le 10 avril 1490 et fut inhumé en l'église de Saint-Martin à Gand, sous une lame de cuivre portant cette épitaphe :

HIER LICHT MÊR JOOS DE GRUUTERE
RUDDERE VAN JERUSALEM,
DIE STERF ANNO MCCCC.XC, DEN X^en IN APRIL
EN DE VRAUWE PHILIPOTTE DE STOPPELARE,
F^A JANS, SIJNE GHESELNEDE,
DIE OVERLEET ANNO MD.....
EN DE JONCHEER JOOS DE GRUUTERE
F^S MÊR JOOS
DIE STIERF ANNO MDXXI.....
EN DE JONCVRAUWE MARGRIETE 'S MONINCX,
F^A HENDRICX, JO^R JOOS WIJF WAS,
DIE STIERF ANNO MD.XXVI, DEN III^en APRIL.

Au bas de cette inscription, un écu en losange montrait les armes de Gruutere accolées de celles de Moninex, tandis qu'en tête on voyait les symboles héraldiques timbrés du chevalier de Jérusalem, Josse de Gruutere.

Les huit quartiers de son fils étaient placés au flanc de l'épitaphe précitée, dans l'ordre suivant : *Gruutere*,

Damman, Vaernweyck, Liedekerke — Stoppelaere, Hembise, Van der Camere, Van den Houten.

Jean de Gruutere, seigneur de Loovelde, fit partie du chapitre de l'Ordre, tenu à Hoogstraeten, en 1558.

Jean de Gruutere était fils unique de Gisbert, chevalier, seigneur de Loovelde, et de Gertrude d'Ydeghem.

Armes : de sable à trois jumelles d'or.

Hamme de Stampaertshoucke (François-Augustin van), propriétaire, a été autorisé par arrêté royal du 15 septembre 1846 à porter, sans pouvoir les détacher du ruban, les insignes de l'Ordre, qui lui ont été décernés par bref du 14 août 1841.

Il naquit à Bruges, le 4 septembre 1789 et mourut dans la même ville, sans postérité, le 13 novembre 1859.

Le chevalier Van Hamme fut inhumé dans un caveau de famille à Lophem. Sa première épouse dame Mélanie Van Tieghem fit une fondation pieuse à Jérusalem.

Armes : d'or au chevron de sinople, accompagné de trois fleurs de lys de gueules.

Hennequin de Villermont (Antoine-Charles, comte), Membre du conseil provincial de Namur, a été autorisé par arrêté royal du 12 avril 1859 à porter les insignes de l'Ordre, conférés par bref du 19 janvier 1859.

M. le comte de Villermont est né à Rouen, le 12 juillet 1815 et a été naturalisé belge.

Armes : vairé d'or et d'azur, au chef de gueules chargé d'un léopard d'argent.

Herry (Charles-Joseph), ancien bourgmestre de la com-

mune de Laeken (résidence royale), chevalier de l'ordre du Saint-Sépulchre par bref du 13 décembre 1869, est né à Bruxelles le 5 juin 1805.

Monsieur Herry, issu d'une ancienne famille noble d'Angleterre, est chevalier des ordres de Léopold de Belgique, de François-Joseph d'Autriche, de la Branche Ernestine de Saxe, de Charles III d'Espagne et de Notre-Dame de la Conception de Villa-Viçiosa, de Portugal. Il a obtenu, en 1849, la médaille d'or pour épidémies.

Armes : d'azur au souci d'or, tigé de sinople, surmonté à dextre d'un soleil d'or et à senestre d'un croissant d'argent.

Heusden (Jean VI, seigneur de), auteur de la maison d'Elshout, fut chevalier de Jérusalem et mourut dans la ville sainte en 1279. Son fils Arnould, XVII[e] seigneur de Heusden, mourut en 1273.

Jean VI était fils de Jean V, seigneur de Heusden, et de N..... fille du comte et seigneur de Virnenburg, en Allemagne.

Il eut pour petit-neveu :

Jean de Heusden dit le jeune, fut chevalier de Jérusalem, en 1350. Fils de Jean, seigneur de Heusden, et d'Ermengarde de Wickerode, il épousa la dame d'Elshout. Ils sont les auteurs des Heusden d'Elshout qui ont porté : d'or à la roue de sable.

Armes des seigneurs de Heusden : d'or à la roue de gueules.

Hody (Alexis-Guillaume-Charles-Prosper, baron de),

procureur du roi, à Bruxelles, administrateur de la sûreté publique du royaume, puis chef de la 4e division au Ministère de la Justice, a été créé chevalier de l'Ordre, le 8 décembre 1854, par Mgr Valerga, grand maître de l'ordre du Saint-Sépulchre, et autorisé à en porter les insignes par arrêté royal du 10 mai 1855.

Le baron de Hody est né à Bruxelles, le 29 septembre 1807. Il est, en outre, officier de l'ordre de Léopold de Belgique, commandeur des ordres d'Isabelle-la-Catholique d'Espagne et d'Albert-le-Valeureux de Saxe, chevalier des ordres de Léopold d'Autriche, de la Légion d'honneur de France, des Guelphes du Hanovre, du Christ de Rome et de la Branche Ernestine de Saxe. Le baron de Hody est auteur d'une savante *description des tombeaux de Godefroid de Bouillon et des rois latins de Jérusalem jadis existant dans l'Eglise du Saint Sépulchre ou de la Résurrection*. Bruxelles 1855, 1 vol. in 16, renfermant une notice curieuse *sur les chevaliers du Saint-Sépulchre*, p. 187.

Le baron de Hody a aussi publié :

1° *Godefroid de Bouillon à Boulogne-sur-mer, à Bruxelles et à Jérusalem.* — Lettre à M. le comte d'Héricourt, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras. — Bruxelles, 1863 — Brochure in-8° de 28 pages.

2° *Etude épigraphique sur le monument érigé à Bruxelles, en* 1848, *à la mémoire de Godefroid de Bouillon.* — Bruxelles, 1866 — Brochure in-8° de 84 pages.

Ludovic-Charles-Emile DE HODY, fils unique du précédent, est né à Bruxelles, le 10 mai 1835.

Il a été créé chevalier de l'Ordre par bref du 7 août 1850, et autorisé à en porter les insignes par arrêté royal du 17 décembre 1856.

Armes : d'argent à la croix ancrée de gueules.

Hollogne (Baudouin de), chevalier, échevin de Liége, surnommé *le Pollain*, fut créé chevalier de Jérusalem pour avoir fait deux fois le voyage de la Terre Sainte. Il fut nommé membre de la régence de la ville de Liége, en 1474.

On voyait autrefois à l'église des Guillemins de Liége sa filiation peinte sur la muraille par les soins de Jean de Hollogne, son fils, bourgmestre de Liége, en 1491.

Sa femme fut Marie de Hallet.

Armes : fascé d'argent et d'azur, au lion de gueules, couronné d'or, brochant sur le tout.

Hornes (Jacques I, comte de), accompagna Jean de Clèves en Palestine et fut armé chevalier à Jérusalem (1450). Son épouse était Jeanne comtesse de Meurs.

Le sire de Hornes, accompagné de quatre chevaliers pèlerins comme lui, arriva de la Terre Sainte à Bruxelles, le 2 novembre 1450. Le magistrat de cette ville lui offrit huit mesures de vin du Rhin.

(Bulletin de la commission d'histoire de Belgique, 3e série, tome IX.)

Armes : d'or à trois huchets ou trompes de gueules, virolés d'argent.

Huysmans (Jean-Baptiste-François), peintre d'histoire, à Anvers, puis à Paris, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 18 février 1864.

Huyttens (Victor-François-Léonard, chevalier), chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, a été autorisé à porter les insignes de l'Ordre du Saint-Sépulchre, par arrêté royal du 27 juin 1857.

Le chevalier Huyttens créé chevalier de l'Ordre par bref du 16 avril 1857, est né le 29 mai 1814.

Armes : d'azur à trois renards passants d'or, à l'écu d'argent chargé d'une fasce de gueules posé en abyme.

Jardin (Jean du), chevalier de Jérusalem, mourut le 19 juin 1593 et fut inhumé dans l'église d'Acren, à côté de sa femme, Marguerite de Binche, décédée en 1598.

Sa petite-fille Françoise du Jardin se maria avec Jacques de Bagenrieux, aïeul des barons de Bagenrieux actuels qui portent, dans leur écu, les armes des du Jardin qui sont : *d'azur à l'arbre arraché, tigé et feuillé d'or.*

Jolly (Ferdinand-Joseph-Félix-Hector, baron), lieutenant-colonel d'État-major, chef d'État-major de la 2e division de cavalerie, est né à Bruxelles, le 3 août 1825.

Il a été armé chevalier du Saint-Sépulchre, le 8 avril 1855, et autorisé à en porter les insignes par arrêté royal du 23 mai de la même année.

Le baron Jolly est commandeur des ordres des SS. Maurice et Lazare et d'Isabelle-la-Catholique ; officier de la Légion d'honneur, du Sauveur de Grèce et de la Tour et de l'Épée ; décoré de l'ordre du Medjidié de IIIe classe ; chevalier des ordres de Léopold de Belgique, de la Couronne de fer d'Autriche, du Lion de Zaehringen de Bade et de Saint-Grégoire-le-Grand.

Armes : d'argent à la croix denchée de sable, au chef d'or à trois quintefeuilles de gueules, au canton tiercé en pal de gueules, d'or et de sable.

Jooris (Joseph-Dominique-François), consul général de Belgique dans les Principautés danubiennes, était chargé d'affaires à Constantinople lorsqu'il fut armé chevalier de l'ordre du Saint-Sépulchre par Mgr le patriarche Valerga, en la personne du consul général d'Autriche à Jérusalem, chargé de la procuration du récipiendaire.

Monsieur Jooris a été autorisé par arrêté royal du 8 septembre 1859 à porter les insignes du prédit Ordre qui lui ont été conférés par bref du 25 décembre 1858.

Il est, en outre, commandeur de nombre de l'ordre de Charles III d'Espagne, commandeur des ordres du Danebrog et de Notre-Dame de la Conception de Villa-Viçiosa de Portugal, décoré de III^e^ classe du Medjidié et chevalier des ordres de Saint-Joseph de Toscane, du Lion néerlandais, de Saint-Grégoire-le-Grand et de l'Étoile polaire, chevalier à la croix d'argent de l'ordre du Sauveur de Grèce, et chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique.

Il descend d'une famille patricienne connue dès le XIV^e^ siècle dans le Franconat de Bruges, auquel elle a fourni plusieurs bourgmestres.

Armes : de sable billeté d'or, au chevron du même chargé de trois aigles de sable, becquées et membrées de gueules.

Kelly de Galway (Alphonse-Charles-Albert, comte O'), homme de lettres, a été créé chevalier de l'Ordre, par

bref du 25 octobre 1869. Né à Bruxelles, le 22 juillet 1834, il est aussi chevalier de l'ordre du Christ de Portugal et officier de l'ordre du Nichan-al-Iftikhar de la Tunisie.

Armes : de gueules à la tour d'argent sommée de trois tourelles et soutenue par deux lions affrontés d'or, armés et lampassés d'azur.

KERCHOVE DE DENTERGHEM (Octave-Paul-Amédée-Prosper-Marie-Ghislain DE), ancien sous-lieutenant au 2e régiment de lanciers au service de Belgique, est né à Bruxelles, le 10 janvier 1847.

Il a été créé chevalier de l'Ordre par bref du 2 juin 1870.

Armes : échiqueté d'argent et d'azur, au chef d'or chargé d'une colombe volante d'azur, becquée de gueules, tenant au bec un rameau d'olivier au naturel.

KERCKHOVE dit KIRCKHOFF (Joseph-Romain-Louis DE) dit van der Varent ou de Varent, docteur en médecine, naquit à Grijze-Grubben (duché de Limbourg), le 3 septembre 1789, de Jean François et de Marie-Gertrude de Lintgens. Il est mort à Malines, le 10 octobre 1867.

M. de Kerckhove qui avait été créé comte par Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, en 1857, était chevalier du Saint-Sépulchre par nomination du 17 juin 1821, conjointement avec le prince Guillaume de Salm-Salm et le vicomte Charles du Toict.

Le comte de Kerckhove était commandeur, officier et chevalier de plusieurs ordres de l'Europe.

Armes : d'argent à cinq fusées de sable accolées en bande.

KEREMAN (Gilles), chevalier de Jérusalem, fut inhumé, en 1438, au chœur de l'église de Putte, sous une pierre sépulcrale sculptée et ornée des insignes de sa chevalerie.

Il était le troisième fils et enfant de Henri Kereman, seigneur de Steen, échevin de Malines, en 1417 et 1429, et d'Élisabeth van Voosdonck.

Armes : d'or à trois merlettes de sable.

KNUIJT DE VOSMAER (Hector-Charles, chevalier DE), propriétaire, à Bruges, est né dans cette ville, le 10 novembre 1835.

Il a été armé chevalier de l'Ordre, par bref du 20 décembre 1864.

Armes de famille : de sable au chevron d'or, accompagné de trois étoiles à six rais d'argent.

KOK (Jean-Pierre-Robert), administrateur de la Banque de Belgique, a été créé chevalier de l'Ordre par bref du 24 juin 1862 et autorisé à en porter les insignes par arrêté royal du 6 juillet de la même année.

Monsieur Kok, qui est officier de l'ordre de Léopold de Belgique, est né à Anvers, le 1er mars 1788.

LALIEUX (Victor-Ambroise DE), rentier, à Tournai, né à Feluy (Hainaut) le 23 décembre 1823, a été nommé chevalier de l'Ordre, le 10 septembre 1847, et autorisé par le roi à en porter les insignes, sans pouvoir les détacher du ruban, par arrêté du 15 octobre 1848 (Moniteur officiel du 18 octobre 1848).

Armes de famille : d'argent à deux lions adossés de

sable ; coupé d'argent à un coq de sable. — Cimier : le coq de l'écu ; lambrequins : d'or et de gueules ; devise : *fortiter et intrepide.*

Langrand-Dumonceau (André), comte romain, a été créé chevalier de l'Ordre par bref du 2 septembre 1864.

Il est né à Vossem (Brabant), le 5 décembre 1826.

Armes : d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois têtes d'aigle arrachées de sable, languées de gueules.

Lannoy (Joseph), consul général de Belgique aux îles Philippines (Manille), puis envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Sardaigne, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 10 septembre 1847, et autorisé à en porter les insignes, par arrêté royal du 19 juillet 1848 (Moniteur officiel du 13 août 1848).

M. Lannoy, né à Bruxelles le 7 juin 1805, est mort à Turin, le 4 septembre 1861.

Lansaem (Pierre), chevalier de Jérusalem, fit partie du magistrat d'Ypres de 1442 à 1479, alternativement comme échevin et comme conseiller. Il fut premier échevin en 1459, 1469 et 1481, avoué de la ville en 1466, avoué des orphelins en 1479. Son opulence égalait sa charité : l'hopital de Notre-Dame le compte au nombre de ses bienfaiteurs. Il ordonna qu'on l'enterrât, avec sa femme, dans l'église de cette maison. On y voit leur pierre tumulaire incrustée de cuivre et portant cette épitaphe : Hier licht begraven Pieter Lansaem, die starf int ' jaer M. CCCC LXXXIX laesten dach van november. — Hier licht begraven Lisebette Pauwelins f^a^ Mar-

tins, Pieter Lansaem wijf, die starf int' jaer M. CCCC LXXX op den VIII dach in marte.

Pierre Lansaem était fils de Pierre, échevin de la salle et châtelenie d'Ypres, et d'Élisabeth Van Asselt.

Armes : de gueules au chevron d'argent ; au chef d'azur à une fleur de lys à dextre et à une étoile à six rais à senestre, toutes deux d'or, soutenu d'or.

Le Boucq (Jean) dit de Saint-Vaast, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulchre (*sic ?*) était fils de Jean le Boucq, seigneur de Saint-Vaast et de Leval, mort en 1498, enterré à Saint-Vaast, et de Françoise de Hennin.

Jean le Boucq qui avait épousé Jeanne Le Louchier, d'une famille tournaisienne, mourut en revenant de la Terre-Sainte.

D'après une généalogie sur parchemin attestée en 1652, il portait pour *armoiries :* échiqueté d'azur et d'argent à l'écusson de gueules brochant sur le tout ; au chef d'argent chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui est *de Jérusalem*.

Le Grelle (Edmond-Louis de Gonzague-Nicolas de Tolentin-Joseph), capitaine commandant la garde civique à cheval d'Anvers, a été autorisé, par le roi, le 14 septembre 1858, à porter les insignes de l'Ordre, qui lui ont été conférés par bref du 7 juin 1858.

Monsieur Le Grelle qui est aussi chevalier des ordres de Léopold et de Saint-Grégoire-le-Grand, est né à Anvers, le 6 mai 1805.

Armes : d'azur à la fasce accompagnée en chef de trois

lettres A capitales mal ordonnées et en pointe d'une étrille, le tout d'or.

Le Louchier (Robert), chevalier de Jérusalem, fut capitaine des gens de guerre envoyés par la ville de Tournay au roi Charles VII, en 1442, et qui eurent une grande part à la prise de Pontoise. Il épousa Anne Croquevilain, morte le 18 février 1503. Ils furent enterrés aux Cordeliers à Tournai où se trouvait leur pierre tumulaire sur laquelle ils étaient représentés en habit de Cordelier, avec leurs huit quartiers et cette inscription :

Icy gist honorable homme Robert Le Louchier, pèlerin de Hierusalem, depuis en son temps capitaine des gens de guerre envoyés pour cette ville, l'an MIIII^{c} XLII *au roy Charles septiesme qui fusrent cause de la prise de Pontoise et depuis plusieurs fois chef..... Icy gist D^{elle} Anne Croquevilain en son temps espeuse du dit S^{r} Robert, laquelle trespassa l'an* 1503, *le* 18^{e} *jour de Febvrier.*

Priez Dieu pour leurs asmes.

Quartiers : Louchier, Buillemont..... Crocvilain, Waudripont, Maubry et Vilain.

Le Louchier porte : de sable semé de croix recroisettées au pied fiché d'or, à trois louches du même brochant sur le tout.

Licot de Nismes (Auguste), propriétaire, à Bruxelles, a été armé chevalier de l'Ordre, par bref du 20 décembre 1867.

Lienders (Henri-Guillaume), à Bruxelles, a été autorisé par arrêté de S. M. le roi des Pays-Bas, en date du

2 mars 1872, à porter les insignes de chevalier de l'Ordre, qui lui ont été conférés par bref du 16 avril 1871.

Linden (Jean Van der), frère Alexien d'Anvers, fit le pèlerinage de Jérusalem, ville dans laquelle il fut armé chevalier, en 1633. A son retour, il publia une relation de ce voyage qui fut imprimée à Anvers, en 1634.

Il fut inhumé dans l'église de son couvent à Anvers, sous une pierre portant l'épitaphe suivante, surmontée des armes de Jérusalem :

Hier leedt begraven den eersaemen broeder Johannes Van der Linden, die 12 jaeren Provinciael van Brabant ende 19 jaeren pater van dit couvent is geweest, endo ridder van Hierusalem, sterft int jaer 1638, den 26 february.

Bidt voor de siele.

Loen d'Enschedé (Ferdinand-Antoine-Charles-Albert, baron et comte de), propriétaire, à Gand, a été armé chevalier, par bref du 16 juin 1856, et autorisé à en porter les insignes, par arrêté royal du 13 août 1856.

Monsieur le baron de Loen d'Enschedé créé *comte romain absolu* par bref de S. S. le pape Pie IX, donné le 22 mars 1861, est né à Tournai, le 8 décembre 1833.

Il est aussi chevalier de justice de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Armes : d'argent à la fasce bastillée en pointe de deux pièces de sable, accompagnée de trois corbeaux de sable rangés en chef.

Lysen (Florent-Jean-François-Joseph), consul honoraire de Saxe-Meiningen et de Reuss, a été créé che-

valier de l'Ordre, par bref du 25 février 1853, et a été autorisé à en porter les insignes, par arrêté royal du 4 mai de la même année.

Monsieur Lysen est aussi décoré de l'ordre du Medjidié de Turquie et chevalier des ordres de Charles III d'Espagne, du Sauveur de Grèce et de Saint-Louis de Parme (1re classe). Ce dernier Ordre lui a conféré la noblesse personnelle avec le titre de chevalier.

Né à Anvers, le 2 mars 1825, il a publié, entre autres, les ouvrages suivants accueillis avec une faveur marquée :

1° *Etudes sur l'histoire de l'Economie politique, depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVIe siècle ;*

2° *Du mouvement général des esprits au XVIe siècle ou la Réforme comparée au Moyen-âge et appréciée dans ses résultats sociaux, littéraires et artistiques en Allemagne, en Italie, en France et en Belgique.*

Ces œuvres ont valu, en outre, à son auteur les diplômes de membre de l'Académie d'archéologie de Belgique, de l'Institut historique de France, de l'Académie des Arcades de Rome, de l'Académie britannique des sciences, lettres et arts, etc.

Armes : d'azur au chevron, accompagné de trois fleurs de lys, le tout d'or.

MALDEGHEM (messire Romain-Eugène VAN), peintre d'histoire, à Bruxelles, fut créé chevalier de l'Ordre, par bref du 30 août 1859, en récompense du don qu'il fit à l'église de Jérusalem, d'un tableau représentant : *l'Immaculée conception*. Un arrêté royal en date du 28 septem-

bre 1869 l'autorisa à porter les insignes du prédit Ordre.

Les productions artistiques et religieuses de M. Van Maldeghem valurent à son auteur la croix de chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et les insignes d'officier de l'ordre du Nichan-al-Iftikhar de la Tunisie.

Cet artiste, lauréat du grand concours de peinture, naquit à Denterghem (Flandre Orientale), le 25 avril 1813, et mourut à Ixelles, le 26 août 1867.

Armes de famille : d'or à la croix de gueules et à l'orle de douze merlettes de même. Devise : *Loyal*.

Mare (Albert de), consul de S. M. le roi des Pays-Bas Guillaume III, à Bruxelles, a été créé *commandeur* de l'Ordre, par bref du 24 septembre 1869, et autorisé à en porter les insignes, par arrêté royal du 19 mars 1872, n° 10.

Né à La Haye, le 8 février 1842, M. de Mare est aussi commandeur de l'ordre de Santa Rosa du Honduras et chevalier des ordres du Christ de Portugal et d'Isabelle-la-Catholique d'Espagne.

Meere de Cruyshautem (Auguste - Louis - Nicolas, comte Van der), ancien général-major au service de la Belgique, décoré de la croix de fer, chevalier de l'ordre de Léopold, commandeur de nombre de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, et chevalier de l'ordre du Saint-Sépulchre, est né à Bruxelles, le 22 août 1797, de Charles-Aimé-Emmanuel et de Catherine-Louise-Joséphine de Beelen-Bertholf.

Armes : d'azur à trois feuilles de mûrier renversées d'or.

Mennens (Pierre), seigneur de Berg (Waes), assista

comme chevalier du Saint-Sépulchre, au chapitre de l'Ordre, tenu à Hoogstraeten, en 1558.

Une famille de ce nom, qui avait la ville de Bruxelles pour berceau, portait un écu d'argent, au chef échiqueté de deux tires d'argent et de gueules.

Mercy d'Argenteau (Charles, comte de), propriétaire, à Ochain (Liége), a été autorisé, par arrêté royal du 8 avril 1861, à porter les insignes de l'Ordre, qui lui ont été conférés par bref du 1er mai 1860.

Le comte d'Argenteau est, en outre, chevalier des ordres de Saint-Georges de Bavière, du Lion Néerlandais des Pays-Bas et du Christ de Portugal.

Armes : d'azur à la croix d'or, chargée de cinq coquilles de gueules et cantonnée de vingt croisettes recroisettées au pied fiché d'or, cinq dans chaque canton.

Mercy porte : d'or à la croix d'azur.

Mérode (Philippe de), comte de Middelburg, baron de Frentzen, vicomte d'Ypres et de Ledreghem, etc. accompagna, en 1586, son précepteur Jean Zuallart dans son pèlerinage à Jérusalem où il fut armé chevalier.

Philippe de Mérode, fils de Richard, baron du Saint-Empire romain, et de Marguerite d'Ongnies, mourut en 1625.

Richard de Mérode, chevalier de Calatrava, seigneur d'Ongnies et gouverneur de Bapaume, accompagna son frère aîné Philippe qui précède, dans son voyage en Palestine.

Il y fut, comme lui, créé chevalier de Jérusalem.

Richard de Mérode fut tué au siége de Berghes, en 1622.

Armes de famille : d'or à quatre pals de gueules, à la bordure engrelée d'azur.

Mérode (Guillaume Scheiffart de), chevalier de Jérusalem, était second fils de Renier Scheiffart de Mérode, seigneur de Bornheim, etc. et de Catherine de Flodorp à Lens.

(1re moitié du XVIIe siècle.)

Armes : d'or à quatre pals de gueules.

Merthen (Antoine de), de la maison d'Abcoude, seigneur d'Essestain, assista, comme chevalier, au chapitre de l'Ordre, tenu à Hoogstraeten, en 1558.

Armes : de gueules à trois rocs d'échiquier d'argent.

Meyere (Nicolas de), à Gand, assista, comme chevalier du Saint-Sépulchre, au chapitre de l'Ordre, tenu à Hoogstraeten, en 1558.

Une famille de ce nom, originaire de la Flandre, porte : de sinople à trois fleurs de lys d'argent, au chef du même chargé d'un lion issant de gueules, tenant dans sa patte dextre une épée d'argent, garnie d'or.

Milde (Jean de), chevalier de Jérusalem, s'allia à Anne Vrancx, fille de Pierre Vrancx, chevalier de Jérusalem, mort en 15.., et de Marguerite van Heijst, décédée en 1535.

Une famille du nom de *de Milde*, fixée à Delft, porte : de sable à trois soucis d'or.

Misson (Charles-Martial-Gustave), attaché à la Cour

des comptes de Belgique, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 1er décembre 1868.

Monsieur Misson, issu d'une ancienne famille noble, est né à Mons, le 5 août 1847.

Armes : d'or au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de sinople.

Mons (Michel van), avocat, à Ixelles-lez-Bruxelles, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 8 juin 1864.

Montpellier (Théodore-Alexis-Joseph de), évêque du diocèse de Liége, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 20 janvier 1867.

Né au château de Vedrin, le 24 mai 1807, Mgr de Montpellier est prélat domestique de S. S. et évêque assistant au trône pontifical, membre de l'académie romaine de religion catholique, etc.

Armes de famille : d'or à la fasce de gueules, accompagné de trois têtes de mores, tortillées d'argent.

Moons (Florent-Ambroise-Marie), docteur en droit, membre du Bureau de bienfaisance et du conseil de fabrique de l'église de Saint-Jacques à Anvers, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 26 mai 1869.

Monsieur Moons est né à Saint-Laurent, près d'Anvers, le 14 août 1837.

Morel (Prosper-Alexandre-Joseph-Marie), chanoine de la cathédrale de Saint-Bavon à Gand, camérier secret de S. S. Pie IX, a été créé chevalier de l'Ordre par bref du 20 avril 1858.

Armes : d'argent à la fasce vivrée de sable.

Moxica (Jean de), chanoine de l'église de Notre-Dame, à Anvers, assista, comme chevalier, au chapitre de l'Ordre, tenu à Hoogstraeten, en 1558.

Mulle de Terschueren (Léonce), conseiller provincial de la Flandre Orientale et propriétaire, à Bruxelles, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 20 février 1865.

M. de Terschueren est né à Thielt, le 3 juillet 1830.

Armes : d'azur au chevron d'or ; coupé d'argent, au soufflet de gueules, accosté de deux roses du même.

Namur (Robert de), seigneur de Beaufort, de Renaix, de Balâtre et de Chièvres, partit pour la Terre Sainte où il fut armé chevalier.

Un chroniqueur en parle de la manière suivante : « En « ce temps (1345-1347), estoit nouvellement revenu en « la comté de Namur, du voyage de Prusse et du Saint- « Sépulchre, ce gentil et vaillant chevalier messire « Robert de Namur, et l'avoit fait, le sire de Spontin, « chevalier en la Terre Sainte. »

Il mourut le 18 avril 1391.

Armes : d'or au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

Nauts (Jean-Charles-Guillaume), vice-consul de la République argentine à Anvers, ville dans laquelle il est né, le 7 avril 1837, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 22 septembre 1868.

Nédonchel (Georges-Alexandre-François, comte de), camérier honoraire *di capo et spada* de S. S. Pie IX, membre de la société royale de la numismatique belge, de la

société numismatique et archéologique de France, bibliothécaire-archiviste de la société historique et littéraire de Tournai, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, a été créé chevalier du Saint-Sépulchre, par bref du 24 mai 1862.

Le comte de Nédonchel est né à Tournai, le 10 avril 1815.

Armes : d'azur à la bande d'argent.

Cri de guerre : Boulogne !

Devise : Antiquitas et nobilitas.

NEST (Charles-Joseph VAN DEN), naquit à Anvers, le 10 février 1808, de Corneille Van den Nest et de Marie Joseph de Lincé. Ordonné prêtre en 1832, il fut nommé, le 30 septembre 1836, vicaire de la paroisse de Saint-Antoine dans sa ville natale. Puis en 1844, nous le voyons remplir les mêmes fonctions spirituelles à Louvain.

L'année suivante, l'abbé Van den Nest entreprit un grand voyage en Italie qui lui inspira les ouvrages suivants qui eurent un grand succès : *Souvenirs d'Italie* — Anvers, 1849, 1 vol. in 8° ; *Naples et le mont Cassin* — Anvers, 1850, 2 vol. in 8° ; *De l'influence exercée par les Souverains Pontifes* —Anvers, 1857, 1 vol. in 8°.— A son retour, il fut nommé chapelain de l'église cathédrale d'Anvers (1846), et consacra ses loisirs à la littérature nationale, en publiant successivement : *Spreuken en gedachten* — Anvers, 1849, 1 vol. in 8° ; *Het Antwerpsch Maegdenhuis* — Anvers, 1852, 1 vol. in 8° ; *Korte*

beschrijving van het plechtig feest gevierd te Antwerpen den 4 meert 1855, 1 vol. in 8°.

En 1860, un nouvel horizon s'ouvrit pour lui : le service actif du sacerdoce.

Il remplissait les fonctions d'aumônier en chef de Louvain, lorsqu'il fut nommé, en 1865, curé de la belle commune d'Elewyt, près de Vilvorde (Brabant) où il mourut le 13 octobre 1871. Ses paroissiens pour lesquels il avait été un père et un bienfaiteur élevèrent un monument sur sa tombe, comme témoignage de la reconnaissance publique.

Outre la qualité de chevalier des ordres d'Isabelle-la-Catholique d'Espagne et de François I des Deux-Siciles, il fut créé chevalier du Saint-Sépulchre, par bref du 25 février 1853, et autorisé à en porter les insignes par arrêté royal du 4 mai de la même année.

Ocoche de Manchicourt (Albin d'), fils de Porrus, seigneur de Manchicourt, et de Marguerite de Villers-au-Tertre, fut armé chevalier à Jérusalem.

Il mourut sans postérité en 1560.

Armes : d'argent à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois coqs rangés de sable, crétés et barbés de gueules.

Oultreman (Jean d'), chevalier de Jérusalem, seigneur de la Marlière et du Chastelet, prévôt de Valenciennes, était fils de Grégoire d'Oultreman, décédé en 1595, et de Marguerite de Cordes, dame du Chastelet, morte en 1614.

Armes : d'azur au chevron d'argent.

Ouwenborch dit Lauwers (Jean), chevalier du Saint-Sépulchre, se fit représenter, par procuration, au chapitre de l'Ordre, tenu à Hoogstraeten, en 1558.

Overloop (Isidore Van), avocat, membre de la chambre des Représentants, officier de l'ordre de Léopold de Belgique et chevalier de 3e classe de l'ordre de Pie IX, a été créé chevalier de l'ordre du Saint-Sépulchre, par bref du 10 janvier 1867.

Overschie (Isebrant d'), chevalier du Saint-Sépulchre, était fils de Godefroid d'Overschie, noble de Delfland, et de Françoise Van der Burgh.

Il avait épousé, en 1565, Gertrude van Adrichum ou Adrichem.

De ces époux descendent, en ligne directe, les barons d'Overschie de Neeryssche actuels.

Armes : d'or à une gerbe de joncs de marais de sinople, liée d'or.

Pede (Antoine van), mayeur de Tirlemont, marcgrave d'Anvers, puis conseiller au conseil de Brabant, était chevalier de Jérusalem.

Il mourut le 7 octobre 1445 et fut inhumé dans l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles.

Antoine van Pede, originaire d'une famille bruxelloise, était fils d'Arnould et de Marie Guerix. Sa femme fut Marie de Leeu.

Armes : d'or à trois tours de sable, ajourées du champ ; au canton de gueules chargé d'un sautoir d'argent.

Pendels (François), fils de Pierre et d'Élisabeth

Ghevaerdt, entreprit, avec sa femme Pétronille Van Mandele, le voyage de Jérusalem où il fut armé chevalier. François Pendels mourut à Bruges, le 10 mai 1552, et son épouse, le jour de la Saint-Martin de l'an 1557, comme il conste de leur épitaphe collective armoriée, placée sur leur tombeau en l'église de Notre-Dame à Bruges. Au bas de ce monument lapidaire, on voit les roues de sainte Catherine, traversées par une épée, et deux cornets, emblèmes de pèlerinage au couvent de Sainte-Catherine, en Arabie.

Armes : d'or au chevron de sable, la cime chargée d'une tête et col de cheval d'argent.

Piérard (Aristide-Edmond), né à Charleroi (Hainaut), le 15 novembre 1819, fut ordonné prêtre à Liége, le 29 juin 1848.

Pendant qu'il remplissait les fonctions de chapelain des religieuses carmélites à Charleroi, il fut créé chevalier de l'ordre du Saint-Sépulchre par bref de Mgr Valerga, en date du 20 avril 1856, et autorisé à en porter les insignes en Belgique, par arrêté royal du 13 juin 1856 (*Moniteur belge* du 28 du même mois).

En 1858, il part pour les États-Unis, fait des missions à New-York, à Albany, à Galveston, à Syracuse, à Montréal et à Québec ; puis pendant la terrible guerre de la *Sécession*, il est nommé aumônier du 53e régiment des Zouaves volontaires de New-York. Rappelé en Belgique par la mort de son père, arrivée en 1863, il retourne dans l'Amérique du Nord qu'il traverse, et de-

vient, pendant trois ans, aumônier des troupes françaises et belges au Mexique. Comme récompense de ses services chrétiens et humanitaires, l'empereur Maximilien lui remet, en 1866, le brevet d'officier de l'ordre de Notre-Dame de la Guadaloupe.

Après la catastrophe de Quaretaro, l'abbé Piérard revient en Belgique, mais pour bien peu de temps, puisqu'il va exercer son ministère apostolique en Écosse, pendant six mois. Aujourd'hui, retiré chez les Pères conventuels de Bruxelles, il est attaché à la collégiale de la capitale. Indépendamment des marques honorifiques que nous venons d'énumérer, il a été nommé par Mgr Etienne chanoine honoraire de Saint-Maurice, en Suisse (1871), à cause de son zèle pour la foi. Il est depuis longtemps chanoine honoraire de Bethléem.

De même que l'abbé Van den Nest, dont nous venons de donner la biographie dans cette matricule, Aristide Piérard a cultivé les Belles-Lettres avec succès. Il a publié les ouvrages suivants :

1° Le livre du peuple ;

2° Homage to Ireland ,

3° Le pays de Charleroi, au point de vue historique, industriel et commercial, depuis les temps les plus reculés. — Bruxelles, 1855, 1 vol. in 8°.

4° Lettres américaines.

5° Souvenirs du Mexique — Bruxelles, 1867, 1 vol. in 8°.

6° Les Dahlias bleus, pièces de poésie.

7° Voyage au Palais du Bonheur.

8° Triomphe de la fraternité.

9° Discours à l'occasion de la bénédiction de la cloche de l'hôpital civil de Charleroi.

10° Conférence sur le respect.

Pirson (François-Eugène-Perpète), attaché à la légation de Belgique à Constantinople, en 1841, colonel d'artillerie, puis gouverneur de la province de Namur, fut autorisé, par arrêté royal du 13 août 1842, à porter les insignes de l'Ordre.

Né à Dinant, le 28 avril 1809, Monsieur Pirson est mort, il y quelques années, en léguant son cabinet d'antiquités et ses décorations au Musée de la ville de Namur.

Plancques (Jean des), écuyer, chevalier du Saint-Sépulchre de Jérusalem, capitaine au régiment de Hennin, puis lieutenant au gouvernement de la ville de Mons, mourut en 1597, à l'âge de soixante-douze ans, étant alors, depuis dix-sept ans, lieutenant au gouvernement de Bapaume.

Il était fils de Nicolas des Plancques qui habitait le village de Staden, près de Bruges, lorsqu'il épousa, vers 1524, Jacqueline d'Estocq, issue d'une fille de Moerkerke, maison principale de Flandre.

Jean des Plancques issu de ce mariage, s'était uni à Christine de Hesmart qui lui donna un fils :

Roger des Plancques, capitaine d'infanterie et lieutenant au gouvernement de Bapaume. Les lettres patentes d'anoblissement qui lui furent octroyées par les archiducs

Albert et Isabelle, le 6 septembre 1606, disent, entre autres « de manière que pour s'être depuis lors occupé en « divers voyages du Saint-Sépulchre en Jérusalem, dont « il auroit été fait chevalier (*Jean des Plancques*) et « continué l'exercice au maniement des armes, il ne « se seroit plus amplement informé, ni muni de titres « pour vérifier sa dite noblesse, qu'il tenoit assurée et « notoire. »

Armes : d'argent à la fasce de gueules chargée d'un croissant d'argent, à la bordure engrelée de gueules.

Pret (Philippe de), chevalier du Saint-Sépulchre, naquit, le 24 février 1636, de Thomas de Pret, originaire de Liége, et de Susanne Formenois.

Il prit alliance avec Catherine Van de Vijver, veuve de Marc-Philippe de Fiennes, comte de Chaumont et vicomte de Fruges.

Pret (Jacques de), chevalier du Saint-Sépulchre, le 26 février 1729, bien qu'il ne crut pas devoir se prévaloir de cette grâce, fut le premier directeur de la Compagnie des Indes, à Ostende.

Jacques de Pret qui appartenait à la même famille que Philippe qui précède, décéda, sans alliance, le 27 décembre 1736.

Armes : d'argent à une fleur de lys de gueules, au pal de sable chargé de trois chevrons d'or, brochant sur la fleur de l'écu.

Recourt (Jacques de), baron de Licques, chevalier de Jérusalem et châtelain de Lens, fut le second époux de

Philippote Le Fèvre, fille de Roland Le Fèvre, mort en 1517.

Armes : de gueules à trois bandes de vair, au chef d'or.

Regout (Pierre), industriel, ancien membre de la première Chambre des Etats-généraux du royaume des Pays-Bas, à Maestricht, a été créé commandeur de l'Ordre, par bref du 22 novembre 1871, et autorisé, par arrêté de S. M. le roi des Pays-Bas, en date du 10 janvier 1872, à en porter le costume et les insignes.

Né à Maestricht, le 25 mars 1801, Monsieur Regout est aussi commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et chevalier des ordres du Lion Néerlandais, de la Légion d'honneur et du Lion de Zähringen, titulaire de la médaille d'or (1re classe) de Belgique, pour actes de courage et de dévouement.

Armes : de gueules au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lys de même.

Cimier : une fleur de lys de l'écu entre un vol d'argent et de gueules.

Respagne ou Respagni (Nicolas), chevalier de Jérusalem, habitant de la ville de Venise d'où il paraît être originaire, puis de celle d'Anvers, acheta, avec sa femme Cornélie Draeck, les terres seigneuriales de Schooten et de Horst près d'Anvers. Ils furent adhérités à la cour féodale de Brabant, le 20 mai 1637.

Cornélie Draeck était veuve le 27 septembre 1658.

Armes : de gueules au chevron d'hermines, au chef d'argent chargé de deux roses de gueules.

Reusens (Georges-Aloïse-Marie), comte romain, secrétaire de légation de 1re classe, à Madrid, a été créé commandeur de l'Ordre, par bref du 4 juin 1869.

Le comte Reusens est aussi officier de l'ordre de la Rose du Brésil et chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Ryckman ou Rickman (Jean de), chevalier de Jérusalem, bailli du pont d'Amercœur à Liége, gentilhomme de la Cour du Prince-évêque de Liége Louis de Bourbon, épousa à Curange, par la protection du dit prince qui assista à ses noces, au mois d'août 1473, Jeanne Del Chaussée, de Jeneffe, veuve de Jean de Burghelle, chevalier, tué à la bataille de Brusthem, fille de Bauduin Del Chaussée de Jeneffe, seigneur de Niel en Condroz, et de Marie Tector de Faucomont.

Jean de Ryckman mourut au mois de juin 1476 et son épouse en 1508.

Armes : d'argent à cinq fusées de gueules accolées en fasce ; écartelé de gueules à trois étriers liés d'argent ; à la croix engrelée d'or, brochant sur le tout.

Robert (Auguste-Jean-Nicolas), major de cavalerie, à Battice (Liége), est né à Chênée, le 13 août 1808.

Il a été créé chevalier du Saint-Sépulchre, par bref du 4 novembre 1843, et autorisé à en porter les insignes, par arrêté royal du 16 mai 1846.

Le major Robert est, en outre, chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique et décoré de la croix de fer, pour services rendus à la cause de l'indépendance nationale.

ROBYNS d'INKENDAELE (messire François-Marie-Joseph-Louis), consul-général de la principauté de Monaco, en Belgique, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 20 août 1868, puis promu au grade de commandeur, le 16 juin 1869.

Né à Saint-Josse-ten-Noode (Brabant), le 28 avril 1839, Monsieur Robyns est aussi commandeur des ordres de Santa Rosa du Honduras et du Nichan-al-Iftikhar de la Tunisie, et officier de l'ordre de Saint-Charles de Monaco.

Armes : de sable à trois bagues d'or, châtonnées d'un rubis au naturel ; au canton de sinople chargé d'un poisson d'argent posé en bande.

ROCHEFORT (Wéry, fils du seigneur DE), fut héritier des terres de Hanneffe et d'Ochain, que lui légua son cousin messire Wathi de Hanneffe « à condition qu'il « changerait son nom par un nouveau baptême dans le « fleuve du Jourdain où il se feroit nommer Wathi comme « luy et que pour conserver la mémoire de sa personne « et de ses biens fais, il porteroit desormais son blason « qui estoit d'azur à fleurs de lis d'argent. Ce Wéry « exécuta ce que son oncle luy avoit ordonné et prit « l'ordre de chevalerie, de sorte qu'il fut des lors, comme « il est encor à présent, seigneur de la dite terre de « Hanneffe. »

Tel est le récit que fait Jacques de Hemricourt, en son *Miroir des nobles de la Hesbaye*, sous la date de l'an 1398.

Armes des Rochefort : d'or à l'aigle de gueules.

Roisin (Jacques de), seigneur de Rongy, en Hainaut, chevalier de Jérusalem, mourut en 1469 et fut inhumé à Rongy.

Il était fils puisné de Baudry de Roisin et de Jeanne de Sars.

Armes : bandé d'argent et de gueules.

Rottermund (Modeste-Albert, comte de), officier de cavalerie au service de Belgique, naquit à Pustomity, gouvernement de Volhynie (Pologne), le 15 juin 1808, et mourut, naturalisé belge, à Tirlemont, le 20 mai 1861, époux de la comtesse Ferdinande-Julienne d'Arschot-Schoonhoven.

Il avait été armé chevalier de l'ordre du Saint-Sépulchre, le 15 avril 1855, et autorisé à en porter les insignes par arrêté royal du 24 juillet 1855.

Le comte de Rottermund était, en outre, chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre du Saint-Siége.

Armes : de gueules à une ancre de sable posée en bande ; tranché d'azur à une carpe d'argent mise en bande.

Rouck (Auguste de), à Gand, est chevalier de l'Ordre par bref du 20 février 1862. (Voir article *Roucq* à la liste des pèlerins.)

Rue (Jean de la), chevalier du Saint-Sépulchre, se fit représenter au chapitre de l'Ordre, tenu à Hoogstraten, en 1558.

Ruys (Joseph-Zwibert-Hyacinthe), chevalier des ordres du Saint-Sépulchre, du Christ de Portugal et de l'Éperon

d'or du Saint-Siége, chanoine de Sainte-Balbine à Raede, près de Suchtelen, chanoine et doyen de la collégiale de Saint-Zwibert à Keizersweerth, puis conseiller intime de S. A. Électorale de Cologne, naquit à Blerick (Limbourg), le 11 septembre 1717. Il décéda à Keizersweerth, le 23 juin 1778, et fut enterré aux Capucins.

Armes : d'argent à une rose d'azur, boutonnée et feuillée d'or.

Saint-Genois (Arnould de), baron du Saint-Empire romain et seigneur de Grand Brœucq, d'Escanaffles, du Petit Hollay et de La Deuze, fut créé chevalier à Jérusalem. Fils de Simon de Saint-Genois, chevalier, mort en 1474, et de Marie de Gouy, Arnould laissa de sa femme Marguerite de Wautripont : Nicolas de Saint-Genois qui fut l'auteur des comtes et barons de Saint-Genois actuels, en Autriche et en Belgique.

On voyait, en 1487, dans l'église de Saint-Nicolas de Bari, à Venise, les armoiries peintes de Jacques et d'Arnould de Saint-Genois, *frères et bourgeois de Tournai.*

Armes : de gueules au sautoir d'azur, bordé d'argent, chargé de cinq roses de même, boutonnées d'or.

Saint-Géry (Nicolas de), chevalier louvaniste, chambellan du duc de Brabant et chevalier de Jérusalem, mourut le 6 juillet 1478.

Une table de bronze, ornée d'une épitaphe entourée de quartiers, recouvrait le sarcophage contenant les corps de ce chevalier et de son épouse Mathilde Beys, en l'église des Pères Dominicains, à Louvain.

Ils étaient représentés en pied sur ce monument funéraire.

Armes : de gueules au loin d'argent ; écartelé d'argent à trois cœurs de gueules.

SALM-SALM (Guillaume-Florentin-Louis-Charles, prince DE), grand écuyer et adjudant général de Jerôme Bonaparte, roi de Westphalie, puis général-major au service des Pays-Bas, naquit le 17 mars 1785 et mourut le 2 août 1846.

Il était grand'croix de l'ordre de l'Aigle rouge de Prusse, commandeur de l'ordre du Phénix de Hohenlohe, chevalier de l'ordre de Saint Hubert de Bavière et chevalier de l'ordre du Saint-Sépulchre, par nomination du 17 juin 1821, conjointement avec le vicomte du Toict et M. de Kerckhove de Varent, à Anvers.

Armes : de gueules à deux saumons adossés d'argent, accompagnés de quatre croisettes du même, une en chef et en pointe et une à chaque flanc.

SANDELIN (Charles), chevalier de Jérusalem, mourut dans les Pays-Bas à son retour de la Terre-Sainte. Il était fils de messire Adrien Sandelin, décédé en 1515, et de Catherine de Brimeu, qu'il avait épousée en 1497. Ces deux époux furent inhumés en l'église de Notre-Dame à Anvers.

Armes : de gueules à trois coqs d'argent, barbés, crétés et membrés d'or.

SCHELDEN (Jean VAN DER), chevalier du Saint-Sépulchre, se fit représenter, par procuration, au chapitre de l'Ordre, assemblé à Hoogstraeten, en 1558.

Schoutheete de Tervarent (Amédée-Jean-Victor-Marie, chevalier de), Membre du conseil provincial de la Flandre Orientale, a été nommé commandeur de l'Ordre, par bref du 24 octobre 1869.

Il est né au château de Westveld (Oostacker), le 12 mai 1835.

Armes : de sable à deux ceps ou menottes de justice accouplés d'or et posés en face l'un de l'autre, celui de dextre tourné vers la pointe de l'écu et celui de senestre vers le chef.

Smet (Charles de), propriétaire, à Gand, a été nommé commandeur de l'Ordre, par bref du 30 mai 1869.

Solre (Guillaume de), accompagna Guillaume II, comte de Hainaut, dans son pèlerinage au Saint-Sépulchre, où il fut armé chevalier.

Il était de retour en Hainaut, au mois de mars 1345.

(Chroniques de Froissart et de Beka.)

Spillebeen (Pascal), chevalier du Saint-Sépulchre, fut inhumé dans l'église de Sainte-Walburge, à Bruges, sous une pierre blanche portant l'inscription suivante :

D. O. M.

VRY SEPULTURE

VAN

DHr ENDE Mr PASSCHASIUS SPILLEBEEN

Fe JOOS RIDDER HEERE VAN HET H. GRAF

BINNEN JERUSALEM OVERL. DEN 17 OCTOBER 1685

ENDE VAN SYNE HUYSVROUWE

JOe JENNE FRANCOISE Fne DHr ENDE

St-SEPULCHRE.

M^r PHILIPS SCHUUTE BY JO^e JENNE ZANNEQUIN
VRAUW VAN S^t ELOY, WELCKE JO^e HEEFT
GHEFUNDEERT IN DESE KERKE EEN EEUWIGH
JAERGHETYDE OP HAEREN STERFDAGH MET
HET VYFDEELEN VAN DERTIGH PROVEN
ELCK TOT TWALF GROOTE
MITSGADERS EENE EEUWIGHE SOLEMNELE
JAERLICKSCHE MISSE VAN DEN H. NAEM JESUS
DACHS VOOR DEN FEESTDACH IN DE CAPELLE
DER SELVER IN WELCKE MISSE SULLEN
COMMEN OFFEREN TIEN OUDE WEDUWEN
DIE MAENDELICK VAN DISCH ONTFANGHEN
BY DEN HEER PASTOR PRESENT ENDE
TOECOMMENDE TE DOMINEREN EN SAL AEN
IDER VAN HUN GHEGEVEN WORDEN NAER
DE MISSE DE SOMME VAN EEN PONDT GROOTE.
BIDT VOOR DE ZIELEN.

Passchier Spillebeen, qui était docteur en médecine, obtint la concession de sa sépulture, le 20 avril 1678. Sa femme Jeanne Schuute légua, par disposition testamentaire, une somme de 1000 florins à l'église de Sainte-Walburge et fit encore à la même église donation de plusieurs pièces d'argenterie. Elle fonda un anniversaire comme il résulte de l'extrait suivant du *Fondatieboek* de Jean van Steelant :

Folio 52 v° — Feb. — Jaerghetyde Joffrauwe Jenne Schuytte, vidua dheer en de meester Paschasius Spillebeen, obiit maerte 1720.

De voornoemde Joffrauwe weduwe heeft gefondeert een ghelyck jaerghetyde als het jaerghetyde van Joncker Ignatius de Grass, waer vooren de kercke profijtteert L. 4. 13, 5 grooten.

Dans le caveau de la famille Spillebeen, furent ensevelis :

Le 20 avril 1678, une fille de Passchier Spillebeen, morte à l'âge de 11 ans.

Le 16 juin 1693, Jean, fils de Passchier Spillebeen, mort à l'âge de 16 ans.

STEENWEGHE (Jean VAN DEN), chevalier brabançon, fut membre du chapitre de l'Ordre, réuni à Hoogstraeten, en 1558.

Armes : d'or à l'écusson de sinople, à la bande de gueules, chargée de trois maillets d'argent, brochant sur le tout.

STEENHUYS (Goswin DE), chevalier, seigneur de Bellinghoven et chevalier de Jérusalem, est mentionné dans le livre de la chevalerie de Clèves. Il assista au tournoi de Clèves, en 1322.

Goswin était fils d'Arnould de Steenhuys, chevalier, et d'Aleide de Blitterswyck. Il est l'auteur des barons de Steenhuys, en Brabant.

Armes : d'argent au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un annelet du même.

STEELANT (Charles DE) fut membre du chapitre des chevaliers de l'Ordre, tenu à Hoogstraeten, en 1558.

STEELANT ou STEELANDT (Louis VAN ou DE), troisième fils de Philippe, chevalier, seigneur de la cour de Belcele,

etc., et de Catherine Van den Beurse, de Bruges, mourut sans alliance. Il était chevalier de Jérusalem (seconde moitié du XV[e] siècle).

Armes : de gueules à la fasce d'argent frettée d'azur.

Stein d'Altenstein (Charles-Julien-Isidore, baron de), ancien chef du bureau des ordres et de la noblesse au Ministère des affaires étrangères de Belgique, chevalier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre du Christ de Portugal et chevalier de plusieurs ordres étrangers, a été créé chevalier de l'Ordre par bref du 29 juin 1858.

Le baron de Stein est né à Mesnil-Saint-Blaise (Namur), le 6 septembre 1819.

Armes : de gueules à trois marteaux d'or.

Stevens (Martin), fils de Gilles Stevens, bailli de Wavre, et de Marguerite Boisacq, fut investi de plusieurs fonctions ecclésiastiques, outre la qualité de *chevalier de Jérusalem.*

Il était curé de Braine-le-Comte, aumônier des troupes du duc de Parme, protonotaire apostolique et chanoine de l'église de Saint-Pierre, à Lille.

Il donna à cette collégiale un beau tableau dont le volet de droite montrait son portrait en costume de chanoine, à genoux, devant un pupitre orné de ses armoiries. Au bas du tableau, on lisait cette inscription :

D. O. M. beatæ Mariæ Virgini, beato Martino et beato Stephano, posuit humilis supplex beneficii memor, D. Martinus Stephani, vulgariter Stevens, anno Domini 1609, eques Hierosolimitanus et palatinus ab anno domini 1568,

ex-pastor oppidi Braniensis. — Comitis, confessarius nationum exercitus serenissimi ducis Parmensis in Belgio cum pensione regiâ, hujus Ecclesiæ canonicus ab anno 1583.

Son testament est du 1er septembre 1600.

Armes : d'argent à la fasce d'azur, accompagnée en chef de deux fleurs de lys de gueules, et en pointe d'une couronne de quatre roses au naturel, tigées et feuillées de sinople.

Stinglhamber (Gustave-Marie), substitut du Procureur du Roi près le Tribunal de première instance séant à Bruxelles, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 20 février 1870.

Monsieur Stinglhamber est né à Bruxelles, le 22 novembre 1841.

Armes de famille : écartelé aux 1er et 4e tiercé en chevron de gueules, d'argent et d'azur ; au 2e d'azur à trois croissants tournés d'argent, posés en pal ; au 3e d'argent à trois macles d'azur posées en pal. — Cimier : un croissant de l'écu, entre deux proboscides ou trompes d'éléphant au naturel.

Stocken (Anatole-Charles-Louis-Joseph-Ghislain messire Van der), propriétaire, bourgmestre de la commune de Lillois (Brabant), est commandeur de l'Ordre, par bref du 10 mars 1870.

Il est né au château du Cornet, sous Soignies, le 3 décembre 1831, de Benoît-Pierre-Christian-Joseph, écuyer, et de Hortense-Catherine-Joséphine-Marie Tack.

Armes : écartelé aux 1er et 4e d'azur au lion d'or, celui du premier quartier contourné ; aux 2e et 3e d'azur au trèfle d'or.

Stroo (Charles-François), ancien bourgmestre d'Eecloo, est né, dans cette ville, le 28 mars 1793.

Il a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 20 octobre 1862.

Monsieur Stroo est aussi chevalier des ordres de Léopold de Belgique (1846) et de Saint-Grégoire-le-Grand de Rome (1872).

Taets d'Amerongen (Jean), fils d'Ernest, chevalier, et de Jeanne de Gaesbeek van Driebergen ; chanoine de l'église de Saint-Jean à Utrecht, était chevalier de Jérusalem. Il mourut le 6 octobre 1531 et fut inhumé dans l'église prénommée.

Son père Guillaume laissa de Madelaine de Meaux de Vorselaar :

Antoine Taets d'Amerongen, aussi chevalier de Jérusalem. Celui-ci fut chanoine de l'église de Sainte-Marie à Utrecht du 23 décembre 1523 jusqu'au 15 octobre 1526, époque à laquelle il se démit volontairement de ses fonctions. Le 21 octobre 1528, il devint titulaire du canonicat de tout le *Dom* d'Utrecht, par suite de la cession de la souveraineté temporelle de la seigneurie d'Utrecht faite à l'empereur Charles V par l'évêque Henri de Bavière.

Antoine Taets qui remplit aussi les fonctions de chambellan auprès du pape Adrien VI, mourut le 20 octobre 1555

et fut inhumé dans le chœur du Dom, sous un monument lapidaire.

Armes : d'argent à la fasce de gueules.

Toict (Charles-François, vicomte du), colonel de la Maréchaussée au service des Pays-Bas, chevalier des ordres du Lion Néerlandais et du Phénix de Hohenlohe, a été créé chevalier du Saint-Sépulchre, par bref du 17 juin 1821, et autorisé à en porter les insignes, par arrêté du roi Léopold I, en date du 6 novembre 1843.

Le vicomte du Toict né en 1779 est mort à Ixelles (Brabant) le 10 décembre 1851.

Armes : d'or à la fasce de sable, accompagnée de trois merlettes de même ; à l'écu de gueules chargé d'un calice d'or, posé en abîme.

Triest (Jacques), chevalier de Jérusalem, fils de Nicolas Triest, et de Wilhelmine Van Roijen, mourut le 1er août 1560, comme il appert de l'épitaphe suivante, placée sur sa tombe, en l'église de Saint-Bavon, à Gand :

D. O. M.

HIER LICHT BEGRAVEN

EDELEN ENDE WEERDE HEER M'HER

JACQUES TRIEST

RUDDER VAN DEN HEYLIGGEN LANDE,

Fs M'HER CLAYS, RUDDER,

DIE OVERL. DEN 1 DAGH VAN OUGSTE 1560,

ENDE JONV. MARIE DAMMAN,

FA JANS, SYNE GESELNEDE

TE VOOREN WEDUWE VAN JONCHEERE

LIEVEN BORLUUT, HEERE VAN ST-DENYS, ETC.

OVERL. DEN 7 APRIL 1564.

Quartiers :

Triest, van der Hoijen, Meetkercke, van der Camere, Damman, Baenst, Kethulle, van de Poorte.

Armes : de sable à deux cors de chasse d'or, liés et virolés d'argent en chef ; à un lévrier courant d'argent, colleté de gueules, bordé et bouclé d'or, en pointe.

UDEKEM D'ACOZ (Jacques-Albert-Bernard-Joseph-Ghislain, baron D'), à Gand, a été armé chevalier de l'Ordre, par diplôme du 25 octobre 1869.

Le baron d'Udekem est né à Louvain, le 5 avril 1828.

Armes : d'argent à la bande de sable, chargée de trois maillets d'or.

ULENS (Jean-Henri-Paul, chevalier), avocat, conseiller provincial, échevin de la ville de Saint-Trond, membre de l'Académie d'Archéologie de Belgique et de plusieurs sociétés savantes, à Saint-Trond, a été armé chevalier de l'Ordre, par bref du 1er septembre 1868, puis promu au grade de commandeur, le 22 juillet 1871.

Monsieur Ulens est aussi chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Armes : d'argent à trois barres de sable, accompagnées de sept tourteaux de même posés 2, 3 et 2, au franc-canton d'azur à la croix potencée, accompagnée de quatre croisettes, le tout d'or. — Cimier : un lion issant de gueules. — Devise : *A cruce victoria.*

VAL (Jean DE), chevalier du Saint-Sépulchre (sic ?)

vivant à la fin du XV[e] siècle, fut le second époux de Jossine Van Pottelsberghe.

VAL DE BEAULIEU (Edgard-François-Jules-Hubert, comte DU), camérier de cape et d'épée de Sa Sainteté Pie IX, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 20 janvier 1868.

Il est né le 30 mars 1829.

Armes : d'argent à la croix de gueules, au lion rampant d'or posé en abime.

VELDWYCK ou VELTWYCK (Paul DE), assista, en qualité de chevalier de l'Ordre, au chapitre tenu à Hoogstraeten, en 1558.

Armes : d'azur à trois étoiles d'or, au chef de même chargé d'une aigle naissante de sable.

VERDURMEN (Auguste), conseiller provincial de la Flandre Orientale et échevin de la ville de Saint-Nicolas (Waes), a été créé commandeur de l'Ordre, par bref du 15 novembre 1868.

Monsieur Verdurmen est né à Hulst (Pays-Bas), le 22 août 1808.

VILLERS DE GRANDCHAMPS (Maximilien-Louis-Gérard, chevalier DE), né à Tournai le 25 septembre 1847, a été créé chevalier de l'Ordre, par bref du 24 avril 1870.

Armes : de sable à dix losanges d'or, posées 3, 3, 3 et 1

VISSER (Arnould DE), chevalier de Jérusalem en 1436, épousa Gertrude de Lent, dont Windeline de Visser qui épousa Thierri Canis, de la maison de Blois-Isendoorn.

VLADERACKEN (Gérard DE), seigneur de Geffen, fit partie, comme chevalier, du chapitre de l'Ordre, tenu à Hoogstraeten, en 1558.

Armes : d'or à trois quintefeuilles de gueules ; écartelé d'argent à trois fers de moulin de gueules.

VLATTEN (Guillaume VAN), chevalier de Jérusalem, seigneur de Heynbach, était fils de Werner van Vlatten, écuyer, et de N... Meerdersheim. (Seconde moitié du XV^e^ siècle.)

Il descendait de Jean Scheiffart de Mérode dont les descendants adoptèrent le nom de *Vlatten*, aux armes suivantes : d'or à quatre pals de gueules, au canton d'azur chargé d'une étoile d'argent.

VLODORP (Guillaume DE), avoué de Ruremonde, était fils de Gérard, seigneur de Leuth, près de Maestricht, et d'Anne Maschereel de Winantsrade. Il accompagna Jean de Clèves dans son pèlerinage en Terre-Sainte et fut armé chevalier à Jérusalem en 1450.

De retour au Limbourg, il fut nommé maréchal du duché de Gueldre et puis drossart de la seigneurie de Montfort. On sait qu'il vivait encore en l'an 1487. Sa femme fut Cécile de Hamal, fille d'Arnold, seigneur d'Elderen et de Borgharen.

Armes : d'azur à trois feuilles de nénuphar d'argent.

VOOCHT ou VOOGHT DE REYNEVELT (Laurent DE), fit partie du chapitre de l'Ordre, tenu à Hoogstraeten, en 1558.

Armes : de gueules à une étoile à huit rais d'argent.

Vrancx (Pierre), chevalier du Saint-Sépulchre, fut inhumé dans la chapelle de la Trinité dite *des chevaliers de Jérusalem*, en l'église métropolitaine de Saint-Rombaut à Malines, où on lit cette épitaphe :

Hier leyt begrave Peeter Vrancx, ridder te Jerusalem, die sterf an° XV^c^..... Ende jouffrouwe Margriete van Heijst, zyn huysvrouwe, die sterf a° XV^c^ ende XXXV, den lesten dach mey.

Noch leet begraven heer ende meester

Lodewyck Vranx,

haerder beijder zone in sijnen tijt priester te ende canoninck van deser kercke oock Ridder te Jerusalem, die sterf a° 1555 den eersten dach november. Bidt voor de ziele.

Louis, fils de Pierre, fut aussi chevalier du Saint-Sépulchre. — L'inscription suivante se lisait autrefois sous son portrait suspendu dans la chapelle de la Trinité dite *des chevaliers de Jérusalem*, en l'église de Saint-Rombaut à Malines :

Ludovicus Vrancx,

Canonicus et presbyter hujus Ecclesiae cum annos 41 residisset ætatis suæ anno 60. Jherosolimam petiit 46; migravit è seculo 1554 (*sic?*).

Armes des Vrancx : de sinople à un chien couché d'argent; au chef d'or à une demi-roue d'azur posée entre deux croisettes potencées de gueules qui est le chef de circonstance, c'est-à-dire de Jérusalem.

Vrière (Léon-François-Ghislain-Sylvestre, baron de),

attaché de légation, autorisé, par arrêté royal du 12 avril 1859, à porter les insignes de chevalier de l'Ordre, qui lui furent conférés par bref du 19 janvier 1859.

Né à Bruges, le 3 juillet 1835, le baron de Vrière mourut à Saint-Josse-ten-Noode (Brabant), le 7 juillet 1866.

Il était officier et chevalier de plusieurs ordres.

Armes : d'azur à deux piques d'or, passées en sautoir, accompagnées en chef d'une couronne de laurier d'argent ; au chevron renversé d'argent brochant sur le tout ; au chef d'or chargé d'une branche de laurier de sinople en barre et d'une clef de sable, le panneton en bas, brochant sur la branche, en bande.

Armes anciennes : d'argent à la fasce de gueules chargée de trois besants d'or et accompagnée en pointe d'un lévrier passant au naturel.

Waele (Guillaume de), seigneur d'Axpoele, Hansbeke, etc., chevalier de Jérusalem, était fils de Pierre et petit-fils de Guillaume de Waele, tous deux conseillers de Flandre.

Il fut pourvu des fonctions de conseiller au conseil de Flandre par lettres-patentes du 4 juin 1532. Son épitaphe se lisait sur son tombeau en l'église des religieuses de Galilée à Gand.

Armes : d'azur à trois merlettes d'or ; écartelé de sable au chef d'argent fretté de gueules.

Walle (Lambert Van de), fils de Jean, écuyer, et d'Agnès de Buef, était chevalier de la Terre-Sainte,

du Mont Sinaï et de Sainte-Catherine, comme il appert de son épitaphe placée sur son tombeau, en l'église de Notre-Dame à Bruges. Elle était ornée de ses armoiries timbrées et de ses quatre quartiers : *Van de Walle*, *Van den Berghe*, *De Bul* et *Themseke*.

Ce chevalier mourut à Bruges, l'an 1489, sans avoir contracté d'alliance.

WERVE (Nicolas VAN DE), chevalier de Jérusalem, fut seigneur de Gyssenoudekerke, près de Dordrecht, et drossart de Berg-op-Zoom en 1463. Il mourut en cette dernière ville, le 3 janvier 1503 et fut inhumé aux Récollets. Sa pierre tumulaire ornée de ses quartiers fut transportée plus tard dans la chapelle de Saint-Job en l'église de Saint-Jacques, à Anvers.

Nicolas Van de Werve était fils d'Arnould, chevalier, et de Mechtilde Pot.

Il laissa de sa femme, Madeleine van Halmale :

RAYMOND, aussi chevalier de Jérusalem, mort sans postérité en 1504.

Armes de famille : d'or au sanglier passant de sable ; écartelé de sable à trois chevrons d'argent ; sur le tout en abîme : d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, naissant d'une fasce de gueules.

YSEBRANT (Jean), fils de Gérard Ysebrant, que l'on dit avoir été créé chevalier de Jérusalem, fut seigneur de Moere, Willemaers, Meulenackers, etc., et enseveli dans l'église de Saint-Nicolas (Waes), sous une pierre portant cette épitaphe :

Hier light begraven Mher Jan Ysebrant, f° Gheers, die welke fundeerde de S^te^-Barbara neghe misse ter eere Godts en der ter lavenisse van zijnder ziele, die sterft in jaer M. IIII^c^ XCVI (1496) den XIIII dag van novebre.

Jean est l'auteur des Ysebrant de Lendonck et de Difque actuels.

Armes : d'or à un castor rampant de sable.

Ysewijns (Jean), trésorier de l'empereur Charles V, fit trois fois le voyage de Jérusalem, pendant les années 1554, 1559 et 1565. A son dernier pèlerinage, il fut créé chevalier du Saint-Sépulchre (*sic*). On voyait autrefois près de la chapelle de la Trinité dite aussi *des chevaliers de Jérusalem*, en l'église de Saint-Rombaut à Malines, un tableau de la Résurrection, dont les volets représentaient : à droite son portrait vêtu de noir, la croix de Jérusalem à la boutonnière, un triple rameau de palmier dans la main droite et ces mots vers le bord du cadre : *Aetatis suae* 55 ; et à gauche, ses armoiries : d'azur au lion d'argent la queue fourchue passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or, portant sur l'épaule un écusson de gueules à trois annelets d'or (*alibi :* d'or à trois annelets de sable) ; au chef (en mémoire de ses trois voyages) d'argent à trois croix de Jérusalem ou croix potencées d'or, cantonnées de quatre croisettes potencées de même. — Cimier : une tête et col de sanglier de sable, les défenses et le grouin d'or, sommée (en souvenir des trois pèlerinages) d'un triple rameau de palmier d'or.

— Devise : AULTRES Y VIENDRONT. Au haut de ce volet, à droite, encore une croix de Jérusalem ; et à gauche, une roue rompue et percée d'un glaive ou roue de Sainte-Catherine.

Sous la peinture du panneau central, on lisait cette inscription :

Jan Ysewijns borger mede
Drijmaal besocht Jerusalem stede
A° 1554 ende 1559 in reyse behagen
A° 1565 is daer ridder geslagen.

Ce monument existait encore dans la prédite chapelle, les 30 juillet 1653 et 18 février 1654, comme il résulte de deux déclarations passées à ces dates respectives par devant les notaires Othon Hartius et Antoine Van der Hoffstadt, à Malines.

ZUALLART (Jean), naquit en 1541, de parents qui appartenaient à la noblesse bourgeoise. Le lieu de sa naissance est incertain, mais on est porté à croire que le village de Silly en Hainaut, eût cet honneur, quoique quelques écrivains le revendiquent pour la ville d'Ath.

En 1580, il fut pourvu des fonctions de bailly de Silly et de la charge de gouverneur des deux fils de Richard de Mérode, baron du Saint-Empire, mort en 1577, et de Marguerite d'Ongnies. Ces deux jeunes seigneurs furent confiés, en 1585, à Zuallart pour leur servir de guide dans leur voyage en Italie et en Allemagne.

Ce fut à Rome que l'aîné de ces enfants, nommé Philippe, conçut le projet de partir pour la Terre-Sainte.

Après avoir reçu la bénédiction du Saint-Père en audience particulière, Zuallart, Philippe de Mérode et leur suite se rendirent à Venise d'où ils s'embarquèrent, le 29 juin 1586, pour Jérusalem, avec plusieurs autres personnes, entre autres, un liégeois nommé Nicolas Olivier et Martin Van der Zande, chanoine de l'église de Saint-Géry à Cambrai. Le 29 novembre suivant, tous ces pèlerins rentrèrent à Venise.

Les deux Mérode et Zuallart avaient reçu l'ordre de chevalerie au tombeau de Notre-Seigneur.

Le récit de cet itinéraire a été publié, avec gravures, à Rome, en 1587 et en 1595. Un autre texte a paru à Venise, en 1598, sous le titre de : *Viaggio da Venetia al Santo Sepolchro et al monte Sinai.*

Le portrait de Zuallart a été gravé pour la première édition de son voyage. Il est orné des armoiries qu'il s'était composé : parti des symboles héraldiques de *Jérusalem* (croix potencée cantonnée de quatre croisettes d'or); et d'argent à trois lions naissants de..... (*symboles de la famille Zuallart*). L'écu est timbré d'un casque assorti de ses lambrequins portant, en cimier, un lion naissant tenant une palme. Au bas, on lit cette devise : *Facessat invidia.*

On ignore la date de la mort de Zuallart, mais on sait pourtant, par des documents authentiques, qu'il vivait encore au mois d'octobre 1632.

Zijpestelijn (Georges-Martin Van), pèlerin et *chevalier de Notre-Dame de Jérusalem* (d'après le savant hol-

landais Ferwerda), devint seigneur de Zijpesteijn et de Koolwyk, par le trépas de sa mère Gertrude van Duiverden, arrivé en 1332.

Armes : d'or à la bande de gueules, chargée de trois merlettes d'argent.

MATRICULE DES PÈLERINS OU DES VOYAGEURS DES PAYS-BAS EN TERRE-SAINTE[1].

ABCOUDE (Jean, seigneur D'), fils aîné de Guillaume, seigneur d'Abcoude, de Wyck, etc. (mort en 1407), et de Marie de Walcourt, dame de Lennick, de Lombeeck, d'Anderlecht et de Braine-le-Château, mourut en Palestine.

Armes : de gueules à trois rocs d'échiquier d'argent.

ADELEN (Seerp VAN), guerrier frison, vivait en Hollande vers l'an 1338. Il visita d'abord Jérusalem et le mont de Sainte-Catherine, puis, à son retour, il séjourna, pendant cinq ans, environ, auprès du grand maître de l'Ordre de Saint-Jean, à Rhodes. Il servit aussi le grand Turc en plusieurs circonstances.— Sa biographie détaillée a été publiée, en 1785, par Ferwerda.

Armes : d'or à la demi-aigle éployée de sable, mou-

---

[1] Nous croyons utile de publier cette matricule inédite, parce que nous pensons qu'un certain nombre de pèlerins des Pays-Bas ont été armés chevaliers sur le Saint-Sépulchre, dont les archives anciennes ont été détruites ou dispersées par suite des événements politiques qui ont bouleversé la Palestine chrétienne. Cette liste forme le complément logique du travail précédent.

vant d'un parti d'azur à la clef d'argent posée en bande, accostée de deux étoiles d'or.

Aelst (Gilles van) accompagna Jean Van den Hecke dans son pèlerinage à Jérusalem.

A son retour, en 1508, le magistrat de la ville de Bruxelles lui offrit le vin d'honneur[1].

Armes : d'or à trois fers de moulin de sable ; au franc-quartier de sable, chargé de deux fasces d'argent.

Agimont (sire d') accompagna Guillaume II, comte de Hainaut, dans son pèlerinage à Jérusalem (mars 1345).

Alpen (Jean van) accompagna le duc Jean de Clèves, à la Terre-Sainte, en 1450.

Une famille de ce nom, en Hollande, porte : de gueules à trois lettres A capitales d'or.

Les seigneurs d'Alpen, en Hesbaye, portaient, d'après Jacques de Hemricourt, le chroniqueur liégeois, un écu de vair chargé d'un lion de gueules, armé et lampassé d'or.

Ansel (Gilles), pèlerin de Jérusalem, a laissé, dit Simon Le Boucq, quelques manuscrits. Il fut enseveli dans l'église abbatiale de Saint-Jean, à Valenciennes, sous une tombe portant cette épigraphe :

Cy devant repose le corps de feu honorable homme Gilles Ansel, qui en son temps ayant faict le voiage de

---

[1] Bulletins de la commission royale d'histoire de Belgique, III[e] série, tome IX.

Hiérusalem, du depuis escevin et maistre de l'artillerie de ceste ville de Valencienne, eagé de 71 ans, est allé de vie à trepas, le 16 d'apvril l'an 1599. — Priez Dieu pour son ame [1].

ARGENTEAU (Jean D') chargea la croix d'or de ses armoiries, de cinq coquilles de gueules, en souvenir de son pèlerinage en Terre-Sainte.

Il mourut en 1362.

BAENST (Jean DE), fils de Sohier et de Catherine Hoonin, fut seigneur de Lembeke. Il fit le voyage de Jérusalem, fut créé chevalier au siége de Neuss par le duc Charles de Bourgogne et devint premier gentilhomme de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol. Il mourut en célibat.

Josse DE BAENST fils de Guy et de Jossine Masin, était chevalier, seigneur de Melissant et de Gapinge. Il accomplit un pèlerinage à Jérusalem et au monastère de Sainte Catherine (Mont Sinaï). Josse de Baenst fut honoré des fonctions de conseiller et de chambellan de Maximilien, empereur des Romains, et de Philippe I, roi d'Espagne. Grand bailli de la ville de Courtrai, il convola en secondes noces avec Marie Adorne, fille d'Anselme, sire de Corthuy, en Écosse, et de Marguerite Van der Banck.

Armes : de sable à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois merlettes rangées de même.

---

[1] Le Boucq. — Description des églises de Notre-Dame-la-Grande et de Saint-Jean.

Beaufort (Jacques de), chevalier, sire de Spontin en 1321, et de Gedinne en Ardennes, dont il reçut en dot la moitié, fit le pèlerinage de la Palestine [1]. Avant de suivre l'inspiration de sa piété, il mit fin aux contestations qu'il avait avec son frère, Gérard de Spontin, au sujet de la succession paternelle, par un acte de transaction, en date du mardi après la Saint-Denis de l'an 1322.

Cette charte fait mention du futur voyage de Jacques de Beaufort [2].

Ce chevalier mourut le 14 juillet 1326 et fonda un anniversaire à célébrer tous les ans, le 25 juin, dans l'église de l'abbaye de Leffe, pour le repos de son âme et de celle de sa femme Isabeau de Beauraing.

Sa pierre tumulaire qui existe encore en partie dans l'église de Spontin, le représente, armé de pied en cap et couvert du bouclier des Spontin : *à la bande coticée, chargée de trois coquilles.*

Elle est entourée de l'inscription suivante :

« Chy gist nobles hons mesires Jakemes, chevalier, « sires de Spontin et de Gedinnes en Ardenne, qui « trespassat lan de grace M. CCC. XXVI[e] le XIV jour « de julet. Proyes Die po ly. »

Beecke (Bernard van) accomplit le pèlerinage de la Terre-Sainte, avec le duc Jean de Clèves, en 1450.

---

[1] Record de 1673. — Généalogie de Beaufort, chambre héraldique, 1737.

[2] Titre original, en parchemin, aux archives de Florennes.

Une famille Van Beeck, propriétaire de la seigneurie de Bierbais (Brabant), avait pour armoiries : d'azur à trois fasces ondées d'argent.

Belle (Guy), issu d'une antique souche, était fils de Jean *Belle* II du nom, avoué de l'hôpital d'Ypres (en 1384, 1389 et 1404) et de Denise de Dixmude.

Il comparaît dans des chartes des années 1385 et 1399. — Il mourut dans un voyage en Terre-Sainte, ayant épousé Marie de Vroede, morte le 25 octobre 1355, dont il eut trois filles.

Armes : d'or à cinq cloches d'azur, posées 3, 2 et 1.

Bentinck (Helmich) accompagna le duc Jean de Clèves dans son pèlerinage à Jérusalem, en 1450.

Armes : d'azur à la croix ancrée d'argent.

Berchem (Jean van) entreprit le pèlerinage de Jérusalem, dont il a laissé une relation manuscrite intitulée : *Hier begint de Heilige pelgreinage ende reyse van Jherusalem ende voorts van sinte Kattelynen*, gelyck ick, *Jan van Berchem, begost ende gedaen hebbe, in den naem des Vaders, des Soons en des heyligen Gheests, ende ter eeren van Onsen Liever Vrouwen ende der heiliger Jouffrou Ste Katherinen, die geschiet in het jaer ons Heeren dusent vier hondert ende vier ende negentich* (1494).

Ce manuscrit, appartenant actuellement à M. le comte de Ribaucourt, membre du sénat belge, est dans le format in-f°, papier de l'époque, et couvert en velours. Le titre prérappelé se trouve à l'un des feuillets de garde. Cette relation n'a jamais été publiée.

Armes : d'argent à trois pals de gueules.

Berghe (Germain van den), chevalier, seigneur de Ramilly et de Corenne, était fils aîné d'Ywan van den Berghe, chevalier, et d'Adrienne van Halle.

Il tua accidentellement le seigneur de Roosbeek et fut, pour ce sujet, condamné à faire pénitence au Saint-Sépulchre. Il mourut à Jérusalem en 1479.

Germain van den Berghe est l'auteur des chevaliers van den Berghe de Binckum.

Armes : d'azur au lion d'argent, couronné d'or, armé et lampassé de gueules.

Berghes (Jean de Glymes, seigneur de), fils aîné de Jean de Glymes, seigneur de Berg-op-Zoom, et de Jeanne de Bautersem, dite de Berghes, voyagea beaucoup dans sa jeunesse. Il visita Rome et Jérusalem. Dans ce dernier pèlerinage, il eut pour compagnons Nicolas Noris, Jean de Rouck, Guillaume Brant et d'autres personnes. La ville de Berg-op-Zoom s'en fit un titre d'honneur et elle a célébré, pendant plusieurs années, un souvenir qui lui était cher. De son côté, le magistrat de Bruxelles l'accueillit, le 6 décembre 1452, d'une manière distinguée, à son retour de la Terre-Sainte. Elle lui offrit 24 mesures de vin et à Guillaume Brant, son compagnon, elle donna huit mesures de vin (Bulletin de la commission royale d'histoire de Belgique, III[e] série, tome IX).

En 1453, à l'occasion de la guerre de Syrie, projetée par Philippe, duc de Bourgogne, il fit le serment de servir son prince dans cette croisade, ou, en cas d'empêchement,

de se faire remplacer par douze seigneurs également braves. On a appelé ce vœu : *le vœu du Faisan*. Il eut lieu à Lille, en pleine cour.

Jean de Glymes assista à plusieurs combats et batailles, et fut chargé de différentes missions en pays étrangers pour le service du duc Philippe et de son fils Charles-le-Téméraire.

Il mourut en l'an 1494. Ses restes mortels ont été inhumés à Berg-op-Zoom, ville qu'il avait gratifiée de priviléges importants.

Armes : d'azur à trois macles d'argent, au chef d'or à trois pals de gueules ; au franc-quartier de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules, l'épaule chargée d'un écu d'azur billeté d'or, à la bande de même ; brisé d'une barre de gueules, brochant sur le lion.

Béthune (Barthélemy de), septième fils de Robert V, seigneur de Béthune, mort en 1191, et d'Adelaïde de Saint-Pol, partit pour la Terre-Sainte, revint par le Portugal et se fit religieux de l'ordre des Frères-Mineurs à Lisbonne (Annales de Hainaut, par Jacques de Guise, chap. 87).

Il eut pour neveu :

Robert VII, seigneur de Béthune, seigneur de Termonde, de Richebourg, et avoué d'Arras et ambassadeur de Ferrand, comte de Flandre, en Angleterre.

En 1248, il se rendait en Terre-Sainte, mais il tomba malade dans le comté de Piémont et mourut au château de Challis.

Sa femme était Isabeau de Moriamé.

Armes : d'argent à la fasce de gueules.

Booth (Gérard), fils de Corneille et d'Iseland Van Foreest, mourut à Famagouste (île de Chypre), en l'an 1471, sans postérité, à son second retour de Jérusalem.

Armes : d'or au cerf saillant de sable.

Borre (Hubert van den) accompagna Pierre de Smet, de Bruxelles, dans son pèlerinage en Palestine (1505).

Borrekens (Guillaume), d'Anvers, accomplit, en 1665, le voyage de la Terre-Sainte.

Borsselen (Gilles van), fils aîné de Nicolas van Borsselen, chevalier, et de Béatrix van Domburg, vivant en 1390, mourut en célibat à Jérusalem.

Armes : de sable à la fasce d'argent.

Boxhorn (Salomon de), chevalier louvaniste, bienfaiteur du couvent de Bethléem, fit le voyage de la Palestine, mais au retour, il mourut à Nicosie, dans l'île de Chypre, le 4 juin 1409.

Sa femme N..... lui donna un fils : Jean de Boxhorn qui fut échevin de la ville de Louvain, en 1414.

Salomon de Boxhorn était fils de Henri de Boxhorn mort en 1429 et de Catherine de Rabode.

Armes : d'or à un écusson d'azur au chef d'argent.

Brant (Guillaume), sire d'Aiseau, de Borcht à Laenen et de Laqueuwe, fils cadet de Jean II Brant et petit-fils de Jean dit Brant, bâtard de Jean III, duc de Brabant, accompagna Jean de Glymes, seigneur de Berghes, dans son pèlerinage à Jérusalem.

A leur retour, le 6 décembre 1452, le magistrat de Bruxelles les gratifia de mesures de vin ; Guillaume Brant en obtint huit pour sa part [1].

Les autres compagnons de nos deux pèlerins furent Nicolas Noris et Jean de Rouck.

Armes : de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules (*qui est de Brabant*), à la bande d'argent chargée de trois lions de gueules, brochant sur le tout ; écartelé d'azur semé de fleurs de lys d'argent.

Bréderode (Thierri IV, seigneur de), dit *le Clément*, fils de Guillaume, seigneur de Bréderode, en Hollande, et de Hillegarde de Voorn, fit le voyage de Jérusalem, en 1318, au retour duquel il mourut à Rheims (France) où il fut enterré dans le couvent des Dominicains. Sa femme Marie de la Lecke trépassa en 1307.

Renaud II de Bréderode, chevalier de Jérusalem, était issu de ce mariage, en ligne directe.

Armes : d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur, surmonté d'un lambel de même.

Breyel (Baudouin) débarqua à Jaffa, le 12 février 1668, pour visiter les Lieux-Saints.

Brockhuyzen (Jean de), chevalier, seigneur de Loë et de Geisteren au Limbourg, conseiller et grand maître héréditaire de la cour d'Arnould, duc de Gueldre, mourut en 1452,

---

[1] Bulletin de la commission royale d'histoire de Belgique, IIIe série, tome IX.

en Palestine, où il avait su[illegible], en 1450[1].

Armes : d'hermines plein, cou[illegible]

Burbure (Robert de), écuyer et fils de messire Antoine et de Mechtilde Saijt, fit en 1586 le voyage de la Terre-Sainte.

On croit qu'il mourut à Jérusalem. Après avoir attendu longtemps son arrivée, sa femme Mensia Van der Haer résolut de mettre ordre à leurs affaires communes en passant, le 2 avril 1591, son testament dans lequel sont mentionnés ses trois enfants : Caroline, Charles et Ghislain.

Ce dernier est l'auteur des chevaliers de Burbure de Wesembeek actuels.

Armes : de sable à la croix ancrée d'argent.

Cabiliau (Colard), seigneur de Mullem et de la Grutte, fit le pèlerinage de Jérusalem en 1448 et mourut le 17 septembre 1474. Il était fils aîné de Gilles et de Guillemette de Munte.

Armes : de gueules à deux cabilliauds adossés d'argent.

Caffin (F....), religieux liégeois, s'en alla visiter la Palestine en pèlerin, quoiqu'âgé de soixante ans.

Il adressa de Jérusalem, le 25 avril 1754, une lettre curieuse et qui renferme de détails intéressants sur la situation des Lieux-Saints à cette époque.

Caffin resta près d'un an à Jérusalem.

Calle (Omer), né à Furnes en 1603, partit pour la

---

[1] Fahne.— tom. I, p. 151.— Pontanus, Histoire de Gueldre, pp. 483 et 494.

Terre-Sainte, en 1624, et arriva à Jérusalem en novembre 1631, après bien des vicissitudes. Pendant son séjour dans cette ville, il composa un poëme en l'honneur du Saint-Sépulchre, qu'il dédia au supérieur du couvent, chargé de la garde de ce lieu-sacré.

A son retour, dix ans après son départ, il écrivit en flamand une relation de son voyage.

Calle mourut dans sa ville natale, le 12 juin 1673.

Celles (Jacques de), second fils de Louis de Beaufort, sire de Harzée, de Scry, de Gramptinne et de Fanchon, voué de Franchimont, et de Mahaut de Hontoir, accompagna Jean de Heinsberg dans son voyage à Jérusalem en 1442.

Il mourut sans hoirs.

Armes : d'hermines à la bande de gueules, doublement coticée du même.

Colibrant (Georges), quatrième enfant de Jean Colibrant, écuyer, et de N..... Maignaert, fut religieux à Jérusalem où il mourut.

La famille Colibrant, originaire d'Anvers, porte pour armes : d'argent à trois fleurs de lys de sable, au canton d'or à trois merlettes de sable.

Croy (Antoine de), évêque de Térouanne, mourut le 21 septembre 1495, en l'île de Chypre, revenant de la Terre-Sainte, et fut enseveli dans l'église de Saint-Lazare à Salamine.

Il était le second fils de Philippe de Croy, comte de Château-Porcean, baron de Renty, etc., et de Jacqueline de Luxembourg.

Armes : d'argent à trois fasces de gueules.

Dasbourg (Albert, comte de) fit le voyage de Jérusalem, et céda en mourant (1212), les seigneuries de Moha et de Waleffe à Hugues de Pierpont, évêque de Liége.

Il avait eu deux fils qui s'étaient malheureusement tués après avoir assisté au tournoi d'Andenne [1].

Dedem (Gaspar van), fils de Herman van Dedem (1455) et de N.... mourut à Jérusalem, d'après le savant Ferwerda.

Armes : de gueules à trois bandes losangées d'argent et d'azur.

Deschamps (Barthélemy), moine de l'ordre de Saint-François, gardien des couvents de Verviers et de Bolland, naquit à Liége en 1615 et arriva à Jérusalem le 18 janvier 1667.

Il rentra dans sa ville natale, au mois d'octobre 1667.

Il nous a laissé un ouvrage intitulé : *Voyage de la Terre-Sainte et du Levant*, imprimé à Liége.

Dorne (Rodolphe van), patricien de Louvain, alla à la Terre-Sainte, avec le comte de Saint-Paul en 1426.

Armes : d'argent au lion de gueules, armé et lampassé d'azur, naissant d'un coupé d'azur ; écartelé de sinople à la bande d'argent.

---

[1] *Delvaux de Fouron.* — Dictionnaire biographique de la province de Liége, p. 6.

Eger (Antoine van), chevalier, fut au nombre des compagnons du duc Jean de Clèves, pèlerin de Jérusalem, en 1450.

Ennetières (Jacques d'), pèlerin de Jérusalem, était fils de Jacques, seigneur de Lassus, et de Catherine de Chastillon (XVI^e^ siècle).

Armes : d'argent à trois écussons d'azur, chacun chargé d'une étoile d'or.

Eyll (Mathieu van), gentilhomme limbourgeois, fut au nombre des compagnons du duc Jean de Clèves dans son pèlerinage en Terre-Sainte (1450).

Armes : d'azur à la fleur de lys d'or.

Fardet ou Fardé (Pierre), religieux récollet, naquit à Gand, en 1651, et mourut à Aix-la-Chapelle, le 16 juin 1671.

Il séjourna à Jérusalem en 1682 et 1683, d'où il fut envoyé en Belgique pour y quêter de l'argent destiné à la délivrance des chrétiens captifs.

Fauquemberg (Jacques), chapelain de l'église paroissiale de Saint-Pierre à Lille, visita la Terre-Sainte en 1612.

La relation inédite de son voyage appartient à M. Dancoisne, notaire à Hennin-Liétard, qui en a communiqué un extrait à M. le baron A. de Hody, auteur de la *Description des tombeaux de Godefroid de Bouillon et des rois latins de Jérusalem.*

Armes : d'azur à la fasce d'or.

Fontaine dit Wicart (Loys de la), entra dans la

magistrature de Valenciennes, comme son grand oncle, Jehan de la Fontaine, en 1431, fit le pèlerinage de la Terre-Sainte et laissa, outre la relation de son voyage, des *Annales de Valenciennes* (en trois volumes p. in-folio), qui n'étaient pas encore publiées, en 1863, d'après M. Arthur Dinaux.

Armes : d'azur semé d'abeilles d'or.

Frijcken (Henri), pèlerin de Jérusalem, fut enterré dans l'église de Sainte-Walburge à Bruges, sous une tombe portant cette épitaphe :

Hier licht begraven den eersamen Heijndrijck Frycken pilgrem van Jerusalem, f^a^ Heijndrijck, overleet den 20 meije 1636, en de joncvrauwe Anna Maysterton, syn huysvrauwe f^a^ Patryck, overleet den..... 16.....

Bidt voor de sielen.

Cette inscription se voit sous un écu aux symboles de Jérusalem : de gueules à la croix potencée, cantonnée de quatre croisettes d'or. Il est posé entre deux petits écussons : l'un, de gueules à la croix ancrée et endentée d'argent, cantonnée de quatre coquilles de même ; l'autre, d'argent à la bande de gueules chargée des lettres majuscules S. P. Q. R. en or.

Des rameaux d'olivier et de chêne sont passés en sautoir derrière l'écu central surmonté d'une couronne de chevalier.

Gellick (Henri de), chevalier du duché de Limbourg, mort le 9 avril 1530, fit un pèlerinage à Jérusalem, à Rome, à Saint-Jacques de Compostelle, à Notre-Dame de

Lorette, et visita plusieurs autres lieux saints. Il fonda trois messes dans l'église de Saint-Jean-Baptiste à Maestricht, où il fut inhumé. Une tablette en pierre grise, enchâssée dans le mur d'une chapelle de ce temple, porte l'épitaphe suivante, en caractères gothiques :

Heijr lickt begrave her Drick van Gellick, ridder, gewest het te Jherusalem, te Roemen, sit Jacop, ons liefvrou te Laurete, meer ander heilige plache fudator va drij misse zu dies capel sterf A° XV^c XXX inde april IX dach en sy moder Joffer Elisabet°Lamboi A° XV^c VIIII dag dsember [1].

Geubels (Marin), religieux de l'ordre des Carmes déchaussés, était natif de Sinay (pays de Waes).

Il fut pèlerin de Jérusalem, en 1770.

Geubels revint dans son couvent de Termonde, le 21 novembre 1773, après avoir passé quelque temps en captivité chez des Arabes de la Judée.

Ghistele (Josse van), issu d'une ancienne maison noble de Flandre, naquit à Gand vers le milieu du XV^e siècle. Accompagné de son chapelain, Ambroise Zeebout, Josse quitta son château de Moere, situé à Zuyddorp, près d'Axel, le 15 septembre 1481, et arriva à Jérusalem pendant la semaine sainte de l'année suivante.. Après diverses pérégrinations en Judée, en Sicile et en Afrique, et notamment à Tunis, il descendit à Anvers, le 24 juin

---

[1] Le village de Gellick qui a donné son nom au chevalier précité est situé à 1 1/6 lieue de Bilsen (Limbourg belge).

1485. Ambroise Zeebout nous a laissé une relation de ce long voyage, rédigée en langue flamande.

Armes : de gueules au chevron d'hermines.

Gonsalès (Antoine), natif de Malines et religieux récollet, partit de Bruxelles, le 16 juin 1664, pour faire le voyage de la Palestine. Il séjourna dans ce pays depuis 1665 jusqu'en 1668. Avant son départ, il reçut du gardien du Saint-Sépulchre une mission spéciale pour Rome.

Gonsalès débarqua enfin à Anvers, le 7 décembre 1668.

Hainaut (Guillaume II dit le Hardi, comte de), fit un pèlerinage au Saint-Sépulchre, en compagnie du sire d'Agimont, de Jacques du Sart et de Guillaume de Solre. Il était de retour en Hainaut, au mois de mars 1345 [1].

Armes : d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules ; écartelé d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur.

Hal (Jean-Baptiste van), né à Louvain le 21 août 1765, fut d'abord official de la nonciature à Bruxelles, puis créé par S. S. Pie VI notaire apostolique, comte de Latran et chevalier romain.

Avant de se faire ordonner prêtre à Charlesbourg, il fut reçu docteur en théologie et en droits canon et civil. Cette double qualité lui valut le rectorat de l'église royale et de l'hôpital des Belges à Rome.

---

[1] Chroniques de Froissart, tome IV, notes, pages 475 et 481. — *Beka.* — Chroniques, page 118.

Pendant son séjour en Italie, le souverain pontife le nomma abbé-mitré de Saint-Roch à Signi, vicaire général, puis *syndic* et *Procureur apostolique de la Palestine.*

Proposé ensuite à Pie VII pour l'évêché de Nicopolis en Bulgarie, van Hal se fixa définitivement en Orient où il remplit les fonctions de Vicaire apostolique de toute la Valachie en l'absence de l'évêque.

Ce vénérable apôtre de la religion mourut à Louvain le 14 janvier 1842.

HAMAL (Thierry DE), second enfant de Guillaume de Hamal, chevalier, seigneur d'Elderen, Herne, Schalkhoven, etc., et de Catherine de Corswarem, fut pèlerin de la Terre-Sainte, pour la seconde fois, en 1419.

Armes : de gueules à cinq fusées d'argent, accolées en fasce.

HECKE (Jean VAN DEN), compagnon de Jean van Aelst déjà cité, fut pèlerin de Terre-Sainte, en 1507, ainsi qu'il résulte de son épitaphe armoriée, existant autrefois dans l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles :

HIER LEET BEGRAVEN
JAN VAN DEN HECKE,
DEN WELKEN WAS INT JAER ONS HEEREN 1507
TOT JERUSALEM
TOT ONS HEERE GRAVE ;
DIE STERFT INT JAER 1511, OP DEN 17 DAGH JANUARIJ,
EN DE JOUFF^e MARIA VAN SWEETEN,
HUYSVROUWE WAS JANS SPIJSKENS,
DIE STERFT ANNO 1565 DEN 3 MEERTE

ENDE DIE POSTERITEIJT VAN
JONCKER SEBASTIAAN DE GREZ
EN JOUFF^{e} MARIE HOUWAERT.

Jean Van den Hecke qui mourut le 17 janvier 1511, portait pour armoiries patrimoniales : de gueules à trois tours ouvertes d'argent ; écartelé de quatre points de sable équipollés à cinq points d'or.

Heinsberg (Jean de), évêque de Liége, entreprit, en 1442, le voyage de Jérusalem, en compagnie de Jacques de Celles.

Hélin, VII^{e} abbé de Floreffe (Namur), est cité en ces termes, dans une *chronique de l'abbaye de Floreffe*, publiée en 1848, par le baron de Reiffenberg :

Dire veul de l'abbé septeisme,
Sire Hélin, qui fu moult sainctisme,
Et de si grant auctorité,
Qu'il fut esleus et députez
De faire le voyage d'oultre-mer,
Avoecque ung moult réverend père
Cardinaul Jacques de Vitri,
Qui a Oignies est ensepveli,
Lequel fut évesques d'Aucon [1].
Ce Hélin ot légacion
Du pape Honouré troisème,
Pour aler en la terre sainctisme,

[1] Aucon ou Acon, nom hébreu de la ville de Ptolemaïs, en Phénicie.

Que l'en dist de promission,
Preschier le croix et passion
De Jhésu-Christ, nostre Seigneur,
Ouquel voyage fist grant labeur,
L'an mille XVI avoecque deus cens (1216).

HEMERT (Jean VAN), accomplit le pèlerinage de la Terre-Sainte, avec le duc Jean de Clèves, en l'an 1450.

Armes : d'or à trois têtes de lion de sable, lampassées d'azur.

HENNIN-LIÉTARD (Thierry DE), V^e^ fils de Wauthier, seigneur de Boussu, etc., mourut à Venloo (Limbourg), en 1430, à son retour de la Terre-Sainte.

Armes : de gueules à la bande d'or.

HERISSEM (François DE), fils de Jean de Hérissem, écuyer, et d'Adrienne de la Cocquerie, fut grand mayeur de La Hulpe, fonctions qu'il résilia en 1613 pour vendre son bien et visiter les Lieux-Saints. Il mourut à Notre-Dame de Lorette [1].

Telle est la version du roi d'armes Jean de Launay.

Armes : d'or au lion de gueules, naissant d'une fasce d'azur, chargée de trois feuilles de nénuphar d'argent. (On a pris ces feuilles pour des cœurs.)

HERLAER (Adrien D'), gentilhomme néerlandais, accompagna le duc Jean de Clèves dans son pèlerinage en Terre-Sainte (1504)

---

[1] Goethals. — Dictionnaire généalogique, article *Hérissem*.

Armes : d'or à la fasce bretessée et contrebretessée de gueules.

Hèse (Jean de), prêtre du diocèse d'Utrecht, partit pour la Palestine, en 1489. Il écrivit la relation de son voyage sous la forme d'un recueil latin de récits naïfs, de légendes merveilleuses et de contes populaires, auxquels on ne peut ajouter la moindre croyance. Cette relation a été imprimée à Anvers, en 1565, in-8°.

Hollande et de Zélande (Thierri III, comte de) visita le Saint-Sépulchre de Jérusalem. Il mourut en l'an 1093.

Thierri VI, comte de Hollande, fit le voyage de la Terre-Sainte et visita aussi le tombeau du Sauveur. Il décéda en 1163.

Armes : d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur.

Houchain (Charles de), cinquième enfant de Charles de Houchin, seigneur de Longastre et de Mory, et de Catherine de Wignacourt qu'il avait épousée en 1491, mourut au voyage de Jérusalem.

Armes : d'argent à trois losanges de sable.

Ketteler (Goswin de), fut un des compagnons du duc Jean de Clèves qui accomplit le pèlerinage de Jérusalem, en 1450.

On ignore si ce pèlerin appartenait à la même famille que le fameux Ketteler, grand maître de l'ordre des Porte-glaives de Livonie, dont le symbole était : une crémaillère triangulaire de gueules sur un écu d'or.

Languerrand (Georges), natif de Mons et receveur général de Hainaut, a laissé une relation de son voyage en Terre-Sainte, qui se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque de Lille.

Parti de sa ville natale, le 9 février 1485, en compagnie de Nicolas de Saint-Genois et d'Arnould de Saint-Genois, tous deux frères, ainsi qu'avec leur serviteur, et de Jérôme d'Ennetières, Languerrand fut de retour aux Pays-Bas en 1486.

Lannoy (Guillebert de), chevalier de la Toison d'or, né, croit-on, vers 1380, de Guillebert de Lannoy et de Catherine de Saint-Aubin, était successivement conseiller, chambellan, ambassadeur des ducs de Bourgogne et gouverneur de l'Écluse. Il mourut en 1462 et fut inhumé en l'église de Saint-Maurice à Lille.

En 1401, il entreprend en pèlerin, son premier voyage à Jérusalem.

En juin 1422, il se rend de nouveau en Palestine, avec la délicate mission d'étudier les chances de succès d'une nouvelle croisade.

Le 30 décembre 1446, il s'embarqua à Naples pour visiter encore la Palestine où il séjourna pendant quelque temps.

Il nous a légué un manuscrit détaillé de ses nombreux voyages tant en Palestine que dans d'autres pays, manuscrit qui a été publié par la *Société des bibliophiles de Mons*.

Armes : d'argent à trois lions de sinople, armés et lampassés de gueules et couronnés d'or.

Le Boucq (Pierre), pèlerin de Jérusalem, était fils de Pierre Le Boucq et de Jeanne Vastar, petit-fils de Pierre, seigneur de Hanstrud, mort en 1504, et de Jeanne de Noyelles dit Goudelet, morte en 1506. Il appartenait à la famille Le Boucq de Valenciennes qui porte : d'azur à trois ruches d'or.

Le Clercq ou Le Clerc (Guillaume), fils de Guillaume Le Clercq, lieutenant de la compagnie du prince d'Espinoy, et d'Anne-Marie de Zuutpeene, visita la Terre-Sainte, en 1647, sans qu'on ait jamais eu de ses nouvelles.

Armes : d'argent à la bande de gueules, accompagnée de deux lions de sable.

Leeu (Jean de), fils aîné de Jean de Leeu, chevalier brabançon, et de Marie Boote, mourut, sans hoirs, à la Terre-Sainte, vers 1443. Sa cousine Élisabeth de Leeu doit avoir été sa légataire.

Armes : de gueules au lion d'argent.

Le Grelle (Louis de Gonzague-Arnould-Stanislas-Joseph-Édouard), père de la Compagnie de Jésus et supérieur du collége de Notre-Dame à Anvers, visita les Saints Lieux et Bethléem en 1840.

L'abbé Le Grelle, fils du comte Gérard Le Grelle, est né le 27 juillet 1818.

Armes : d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois lettres A capitales, et en pointe d'une étrille, le tout d'or.

Leijden (Thierri van), fils d'Adrien et de Catherine Paedts, fut à Jérusalem, en l'an 1514. Il épousa Marie de Blois de Treslong, dont postérité.

Armes : de gueules à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de néflier de sable et accompagnée de trois lions d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

LIETBERT, évêque de Cambrai, né en Brabant, fut décoré de la mitre en 1049. Il voulut visiter la Terre-Sainte, mais il ne put arriver jusqu'à Jérusalem et fut obligé de s'arrêter à Laodicée. (*Vita S. Reinildis,* apud Boll. julii ; tome IV, p. 177).

LIGNE (Fastré, seigneur DE), maréchal du Hainaut, fit le voyage de la Terre-Sainte et mourut à son retour à Venise, en 1337. Un registre du trésor des chartes, côté 69, porte que ses héritiers et exécuteurs testamentaires fondèrent une messe pour lui dans l'église des Bons-Hommes, du bois de Vincennes, lieu de sa sépulture.

Armes : d'or à la bande de gueules.

LOEN (Gisbert VAN), fils de Henri van Loen d'Enchede, seigneur de Terveren, et de Jacqueline Silbten, fut chanoine, prévôt du chapitre noble de Paderborn et protonotaire apostolique.

Il mourut en 1599 au retour de son voyage à Jérusalem.

(Voir article LOEN, page 205).

Armes: d'argent à la fasce bastillée de deux pièces de sable, accompagnée de trois corbeaux de sable rangés en chef.

MARVIS (Gauthier DE), était en Terre-Sainte, lorsqu'il fut nommé évêque de Tournai en 1219.

La *Chronica Tornacensis*, publiée par l'abbé De Smet, en parle ainsi « Tempore suo fuit indictus generalis « accessus ad Terram Sanctam cum indulgentiis con-

« suetus quem pro se redemit de IIm libris veteris arg. « et ejus anniversarium celebratur XIIII kalendas « martii. »

Milot (Jean), chanoine de Lille, fit plusieurs pèlerinages en Terre-Sainte et traduisit en français, à la demande de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, un *traité sur la Palestine*, écrit par l'allemand Burchard.

Mirebel (Claude de), contemporain de George Languerrand, de Mons, et probablement aussi son compatriote, a laissé une relation de son voyage à Jérusalem et au Mont Sinaï. Elle existe à la bibliothèque de la ville de Lille, sous le titre de *Voyaiges de Jerusalem et de Sainte Katerine*.

Molin (Antoine), pèlerin de Jérusalem, fut enterré dans l'église abbatiale de Saint-Jean, à Valenciennes, sous une tombe portant cette épitaphe :

Sire Antoine Molin, de ceste église
Humble chanoine, au retour du voiaige
Hierusalem, mort fit sur luy sa prise.
Ainsy passa cestuy mondain naufraige
Droict à trente ans fut le sien propre d'aige.
L'an quinze cens avecq soixante trois.
Mise son ame soit au hault héritaige
Avecq aultres emprès les saincts benoists [1].

---

[1] Simon Le Boucq. — Description des églises de Notre-Dame la Grande et de Saint-Jean en Valentienne.

Moreau (Wattier), écuyer, allié avec Isabeau de Beaurevoir, fit son testament, à Venise, en 1430, la veille de Saint-Mathieu, jour de sa mort au retour de la Terre-Sainte [1].

Wattier Moreau était fils de Gilles et de Marguerite de Thun.

Armes : d'azur à la bande d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermine de sable.

Nauts (Corneille), prêtre, natif de Malines, fit avec Pierre de Smet, de Bruxelles, le pèlerinage de la Terre-Sainte, en 1505.

Neufchatel, seigneur de Montagu (Jean de), nommé par Philippe le Bon parmi les premiers chevaliers de son ordre de la Toison d'or, ne reçut point le collier au premier chapitre tenu à Lille, le 3 décembre 1431. Il y envoya Étienne le Roiant pour répondre à l'accusation portée contre lui d'avoir pris la fuite à la bataille d'Anthon. Malgré l'habileté de la défense, Montagu fut rayé de la matricule de l'Ordre. « Quand il sceut la sentence, « rapporte le chroniqueur Lefebvre de Saint-Remy, il « fust dollent et desplaisant que jamais homme ne povoit « plus estre ; car il estoit vaillant chevalier et de grand « courage. Pour laquelle cause, il fist ses ordonnances, et « fist finances pour s'en aller au sainct voyage du sainct « sépulchre de Jérusalem ; duquel voyage ne retourna

---

[1] Saint-Genois. — Monuments anciens, tome II, p. 171.

« oncques depuis, et là fina ses jours ; Dieu en ayt « l'âme ! »

Armes : de gueules à la bande d'argent.

Nittes (Arnould de), à la veille de faire le pèlerinage de Jérusalem, fit donation à l'église de Saint-Jacques, à Liége, de la moitié du domaine de Basenghes-sur-la-Geer.

Cette donation fut confirmée pour Conrad III, empereur d'Allemagne, à la demande de Libert, abbé de Saint-Jacques à Liége, ainsi qu'il conste d'une charte signée, à Mayence, la IV[e] indiction (pendant l'octave pascale) de 1141 [1].

Noris (Nicolas) accompagna Jean de Glymes, seigneur de Berghes, Guillaume Brant et Jean de Rouck dans leur pèlerinage à Jérusalem, en 1452 (Goethals. — Dictionnaire généalogique, article *Glymes*).

On ignore si Guillaume Norijs, chevalier, mort le 30 mars 1512 et inhumé en l'église cathédrale d'Anvers, sous une pierre tombale portant les armoiries de Jérusalem, était son fils ou son parent.

Une famille du nom de *Norris*, en Flandre, porte pour symboles héraldiques : trois roses de gueules, barbées de sinople et boutonnées d'or, posées sur un bouclier d'argent.

---

[1] Manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Liége, n° 188.

Olivier (Nicolas), de Liége, accompagna Jean Zuallart dans son pèlerinage à Jérusalem, en 1585.

Pallandt (Frédéric de), seigneur de Wittem, accompagna le duc Jean de Clèves dans son pèlerinage aux Lieux-Saints, en 1450.

Armes : fascé de sable et d'or.

Poppon (Saint), fils de Tizekin et d'Adelwife, était abbé de Stavelot. Il se trouvait en 1040, à Jérusalem, le jour de Pâques, et y vit avec joie le feu sacré descendre sur le tombeau du Sauveur.

Raet (Gisbert de), prêtre de Saint-Jean de Gouda, à son retour d'un pèlerinage en Terre-Sainte, restaura à ses frais la chapelle des Frères de Saint-Jérôme à Gouda, l'arrangea en chapelle du Saint-Sépulchre et y fut enseveli, en 1505, sous une belle lame de cuivre qui fait aujourd'hui partie de la collection de M. Van der Kellen. Elle figurait, avec honneur, dans la galerie de l'Histoire du travail à l'Exposition universelle de 1867, section des Pays-Bas, n° 101.

Cette dalle montre au centre l'Ange de la Résurrection tenant deux écussons aux attributs de la prêtrise et aux armoiries de Jérusalem. Il est entouré de la légende tirée du livre de Job, 17, 12, 13 : *In tenebris stravi lectulum meum et rursum post tenebras spero lucem.*

Les quatre plaques angulaires de cette tombe représentent les symboles des Évangélistes.

Armes : de gueules à trois patins d'or, posés en pal.

Regnier (Jean), valet de chambre du duc Jean de

Clèves, suivit ce prince dans son pèlerinage à Jérusalem, en 1450.

Nous croyons que Jean Regnier ou Reynier est l'auteur d'une famille de ce nom, fixée dans le duché de Brabant où elle possédait la seigneurie de Tubise, et qui portait pour armes : de sinople à la croix potencée d'argent, cantonnée de quatre croisettes de même. Ces armoiries de Jérusalem, mais à émaux différents, semblent rappeler le pèlerinage de Jean Regnier. Il serait difficile de leur assigner une autre origine.

Reinilde ou Ernelle (Sainte) quitta, au VII^e^ siècle, les bords de l'Escaut, pour accomplir le pèlerinage de Jérusalem.

Renesse (Arnould de), 2^e^ fils de Frédéric et d'Élisabeth de Cruyningen, bourgmestre de la ville d'Utrecht en 1468, fit le voyage de la Terre-Sainte. Il épousa ensuite Jossine van Zuilen van Nyevelt.

Armes : de gueules billeté d'or, au léopard lionné de même, armé et lampassé d'azur brochant sur le tout.

Rivière (Englebert de la) est cité dans l'épitaphe collective de ses parents qui existait dans l'église du village de Hermalle (Liége) :

Nouble homme Damoisea Charle de la Rivière, saingnour de Heers, de Hermalle et de Horpalle, qui trépassat l'an M.CCCC....

Chy gist Damoiselle Marie de Haccour son espeuse qui trépassat l'an M.CCCC.XVII. mois de janvier XXIX.... Mémoire de messire Englebier de la Rivière, chevalier,

leur fis, qui trépassat en revenant de Saint-Sépulchre ens le Yelle de Roode et fut ensevelis en l'église de Saint-Antoine l'an M.CCCC.XL. le jour sains Lambier.

Dieux aye de son ame mierchis,
Car moult estoit prois et hardis :
S'il fut cortois et debonnair,
Graçois en tout ly affair ;
Partant est-ilh chi figureis ;
Qui jamaie ne soit obliez :
Priez a vraye Roy Jésu-Chrit
Qui mette nos ames en Paradis. Amen.

Armes : d'argent à trois fleurs de lys au pied coupé de sable.

Rono (Robert de), sire de Morialmez, reconnaît par un acte ou charte du 27 novembre 1402, que, pour réparer les offenses qu'il avait commises à l'encontre du service du comte de Namur, il était obligé de faire un voyage à Jérusalem ; et, en cas de maladie, jusqu'en l'île de Chypre seulement : et après ce premier voyage, il devait encore en faire un autre à Saint-Jacques en Galice [1].

Rossem (Jean van), entreprit avec Pierre de Smet, de Bruxelles, le voyage de Jérusalem, en 1505.

Rotthier (Jean-André-Jacques), naquit à Beveren, (pays de Waes), le 4 avril 1749, et parcourut la Terre-Sainte de 1775 à 1777.

---

[1] *Monuments anciens*, par le comte J. de Saint-Genois, tome I, 2e partie, page 973.

Ce voyageur était prêtre et religieux du tiers ordre de Saint-François.

Il a publié un récit de son pèlerinage.

Rouck (Jean de) accompagna Jean de Glymes, seigneur de Berghes, Guillaume Brant et Nicolas Noris dans leur pèlerinage à Jérusalem (1452) [1].

Roucq (Jean de), pèlerin de Jérusalem, nous est connu par une épitaphe placée sur sa tombe en l'église de Notre-Dame-la-Grande, à Valenciennes :

« Jean de Roucq, thrésorier céans Valencenois,
« Qui de Jérusalem avoit faict le voiage,
« Fut prins deux lieus d'ici d'ennemis huguenois,
« Mourut à Audenarde ; au ciel ait héritage [2] ».

Saftingen (Guillaume de), moine de l'abbaye de Ter Doest, en Flandre, fut un des héros de la bataille de Courtrai en 1302. Il eut le courage et la hardiesse d'y renverser le comte d'Artois. Cet événement décida de la victoire en faveur des Flamands.

Il rentra ensuite dans son couvent, mais il eut le malheur de tuer son prieur dans une rixe, en 1318. Il prit alors la fuite, quitta sa patrie, visita la Terre-Sainte, apostasia et devint, dit la tradition, pacha du soudan d'Égypte.

---

[1] *Goethals*. — Dictionnaire généalogique, article *Glymes*.

[2] *Simon Le Boucq*. — Description des églises de Notre-Dame la Grande et Saint-Jean en Valentienne, déposée à la Bibliothèque des manuscrits, dite de Bourgogne, à Bruxelles.

Saint-Genois (Jean de), fils de Jean de Saint-Genois, chevalier, fut pèlerin de Jérusalem et mourut en 1363. Il ne paraît pas avoir laissé de posterité de son union avec Colombe du Marets, veuve de Jean d'Avesnes.

Armes : de gueules au sautoir d'azur, bordé d'argent, chargé de cinq roses du même, boutonnées d'or.

Sart (Jacques du), fut un des compagnons de Guillaume II, comte de Hainaut, dans son pèlerinage au tombeau du Christ (mars 1345).

Schimmelpenninck van der Oije (Assuère), seigneur de Holthuisen par relief de 1657, visita la Galilée, Bethléem, Jérusalem, la Judée, et autres lieux vénérés de la Terre-Sainte. En 1659, il fut immatriculé dans l'ordre équestre du comté de Zutphen, devint en 1667, trésorier de son dit comté, puis commissaire des *monstres* (revues) de guerre.

Assuère Schimmelpenninck mourut le 8 février 1673, en laissant deux enfants de sa femme Assuera Kreynck.

Armes : d'argent à deux clefs de sable passées en sautoir.

Schouteet (Nicolas), originaire de Dordrecht, en Hollande, fut le commis d'un riche négociant lombard, fixé à Bruges, qui l'emmena avec lui en Égypte. Ils se dirigèrent ensuite vers la Palestine, mais le négociant mourut en route et Schouteet arriva seul à Jérusalem. On croit qu'il mourut vers la seconde moitié du XV^e^ siècle, dans la ville de Bruges dont il était depuis longtemps bourgeois (1455-1491).

Semerpont (Mathieu de), de Lille, fut un des compagnons de Jean Zuallart avec lequel il s'embarqua à Venise, le 29 juin 1585, pour visiter le Saint-Sépulchre.

Armes : d'argent à trois rustres de sable, au chef de gueules.

Smet dit van Steebroeck (Pierre de), riche bourgeois de Bruxelles, quitta, le 1er avril 1505, sa ville natale, avec Corneille Nauts, prêtre de Malines, Bernard Van den Stocke, Jean van Rossem et Hubert Van den Borre pour visiter, en pieux pèlerin, Jérusalem, le Saint-Sépulchre, le Calvaire et autres lieux remarquables de la Palestine.

Ils visitèrent, le 15 septembre suivant, le tombeau de Notre-Seigneur et furent de retour à Bruxelles, le 6 avril 1506.

Stakenborch (Guillaume III de) fit le voyage de la Terre-Sainte et, à son retour, disputa les fondations faites par son frère Henri de Stakenborch qui avait vendu les terres d'Asten, d'Esscheren et de Liedorp, avant de se faire religieux à l'abbaye de Floreffe.

Guillaume III fonda, d'après le généalogiste Dumont, Alsemberch et laissa une belle postérité de son épouse Machtilde de Hertoghe.

Il était second fils de Guillaume II et de Marguerite de Boisschot, comme il paraît par titres de 1306 et de 1308.

Armes : d'or à trois fers de moulin d'azur.

Stochove (Vincent), seigneur de Sainte-Catherine, était un enfant de Bruges, doué d'un esprit très-aventu-

peux. Il quitta Paris vers la mi-mars 1630 et prit la route du Levant.

Après une tournée longue et dangereuse en Palestine, il arrive à Jérusalem. Il se dirige ensuite, le 13 septembre 1632, vers l'Égypte et l'Italie. Enfin, il rentre à Bruges, le 1er septembre 1633, pour s'occuper de la rédaction de son intéressant voyage.

Stochove mourut, en 1679, dans sa ville natale dont il avait été le bourgmestre jusqu'en 1676.

Armes : d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux mouchetures d'hermines de sable et en pointe d'une tête de lion de même, lampassée de gueules.

Stocke (Bernard Van den) accompagna Pierre de Smet, dans son pèlerinage à Jérusalem, en 1505.

Armes : d'or à trois pals d'azur, au chef de gueules adextré d'une merlette d'argent.

Strijpen (Jean), d'Anvers, fut pèlerin de Jérusalem en 1668.

Surius (Bernardin), né à Ruremonde vers la fin du XVIe siècle, appartenait à l'ordre des Récollets du Brabant.

Il entreprit le pèlerinage de Jérusalem où il arriva le 2 mai 1646. Le 20 juillet suivant, il fut investi de la dignité de président du Saint-Sépulchre qu'il conserva pendant quatre mois. Puis, vers la fin de décembre, le curé gardien de l'Ordre l'envoya comme commissaire spécial en députation à la congrégation de *Fide propaganda*, à Rome, pour y traiter de plusieurs affaires importantes concernant la Terre-Sainte.

Il partit de la Ville éternelle pour sa patrie et arriva à Bruxelles, le 30 juin 1647, après une absence de plus de trois ans.

Surius a écrit une relation de son voyage, imprimée à Bruxelles, en 1666.

Tournay (Jehan de), bourgeois de Valenciennes, né au commencement du XV^e^ siècle, fut un des riches marchands de cette ville ; sa dévotion le porta à entreprendre un voyage à la Terre-Sainte, et il partit le 25 février 1487. Son frère ; Jean Godin, abbé de Saint-Jean ; Henry d'Oultreman et d'autres amis l'accompagnèrent jusqu'au delà de Mons. Après une route longue et pénible, il entra à Jérusalem, le 1^er^ avril 1487. Il écrivit d'une manière claire et précise tout ce qui lui parut remarquable dans son pèlerinage. Il revint par Saint-Jacques de Compostelle en Espagne et traversa toute la France. Sa relation peut, en même temps, servir de chronique pour les années 1487 et 1488, son style naïf retraçant exactement les guerres qui agitaient alors la France et la Belgique. Il y fait souvent des points de comparaison avec des monuments de Tournai, sa ville natale.

Jehan de Tournay traversa heureusement les armées qui occupaient la Picardie et l'Artois et arriva aux portes de Valenciennes, le 7 mars 1488, sans avoir, depuis son départ, donné de ses nouvelles à sa famille. Il s'arrêta dans une auberge sur les bords de l'Escaut, et envoya prévenir sa belle-mère et sa femme (qui s'appelait de Famars) qu'il était près d'elles sain et sauf. Aussitôt que ce bruit

se répandit dans la ville, la population entière de Valenciennes sortit pour aller au devant de lui par les trois portes d'Anzin, de Bruges et de Tournai ; il fit son entrée par cette dernière au milieu des acclamations publiques. Son frère, l'abbé du Saint-Jean, lui offrit un banquet de 47 couverts et toute la ville s'empressa de le *festoyre* pendant plusieurs mois.

Après son retour, Jehan de Tournay vécut encore onze ans, pendant lesquels il rédigea la relation de son voyage qui nous est parvenue par les soins de Louis de la Fontaine dit Wicart qui la fit recopier en 1549. Elle est déposée actuellement dans la bibliothèque de la ville de Valenciennes. Notre voyageur mourut en 1499 et fut enterré dans l'église de l'abbaye de Saint-Jean, vis-à-vis la chapelle de Notre-Dame qu'il avait ornée d'une belle table d'autel. On lui fit cette épitaphe rimée :

« Cy gist et donna ceste table
« Jehan de Tournay saige et prudent
« Frère à l'abbé Jehan fort notable
« Qui lors estoit cy résident [1] ».

VIVARIO (Gilles-Ursin DE), issu d'une ancienne famille patricienne de la principauté de Liége, occupa les fonctions de référendaire de la signature papale, de chanoine de la Basilique de Saint-Pierre de Rome et de la cathédrale de Liége, d'abbé d'Amay, puis de *patriarche de Jérusalem*.

---

[1] Notice biographique, par Arthur Dinaux, publiée en 1822.

Il mourut à Rome, âgé de 69 ans, le 17 avril 1647, et fut inhumé en l'église de Sainte-Marie de l'Ame, de la Ville éternelle. Ses exécuteurs testamentaires lui élevèrent un beau mausolée orné d'une épitaphe latine rapportée par Ophoven dans son *Recueil héraldique des Bourgmestres de la noble cité de Liége* et par V. Gaillard dans son œuvre : *Épitaphes des Néerlandais enterrés à Rome.*

Armes : de vair plein ; écartelé d'azur au lion d'or ; à la croix d'argent brochant et chargée en abime d'un écusson d'or à trois fleurs de lys de sinople.

Vésale ou Vesalius (André van Wesele, dit), célèbre anatomiste, naquit à Bruxelles, le 31 décembre 1514.

D'après le savant botaniste, Charles de l'Écluse, contemporain de Vésale, ce dernier avait contracté en Espagne le germe d'une maladie chronique dont la guérison semblait difficile. Il fit alors le vœu d'accomplir le pèlerinage de la Terre-Sainte.

La traversée s'effectua sous d'heureux auspices.

A son retour de Jérusalem, le vaisseau qui le portait fit naufrage et l'illustre médecin mourut de maladie et de misère dans la ville de Candie, le 15 octobre 1564.

Armes : de gueules à trois belettes courantes d'argent.

Vilain (Martin), issu de l'illustre maison de Gand, partit pour la Terre-Sainte, comme pèlerin, mais probablement aussi en qualité d'envoyé secret du duc de Bourgogne, car on sait que Philippe le Bon lui délivra un sauf-conduit, en date du 10 janvier 1458, afin que

.ui et les dix personnes qui l'accompagnaient, fussent bien traités partout où ils se présenteraient, avec leurs bagages, chevaux, joyaux, lettres et papiers.

A son retour de Jérusalem, Charlotte, reine de Chypre, lui remit à Nicosie, le 23 juillet 1459, les insignes de l'ordre royal de l'Épée, avec l'autorisation de les conférer, à son tour, à deux gentilshommes, chevaliers ou écuyers [1].

Armes : de sable au chef d'argent.

VOET (Jean), d'Utrecht, entreprit le voyage de Jérusalem, au mois de mai 1398, ainsi qu'il résulte de sa relation manuscrite en hollandais, commençant par ces mots :

« In den jaer Ons Heeren MCCC ende XCVIII, ick, « heer Johan Voet, van Utrecht, heb geweest tot Jhe- « rusalem in den mey, omme daer te visiteren die Hei- « lige stede... »

Elle paraît avoir été copiée fort légèrement, comme on peut en juger par les lignes suivantes, qui terminent le volume et d'après lesquelles l'auteur aurait fait le récit de son voyage avant de l'avoir commencé :

« Item, beschreven ende geeyndet vermits.... van « Rhemen, in den jare unses Heeren MCCCLXXIII. »

Ce manuscrit qui a appartenu à sir Th. Phillipps, baronet anglais, comportait vingt et un feuillets, papier in-quarto, écrit au 17e siècle.

---

[1] Duchesne. — Histoire générale des maisons de Guisnes, d'Ardres et de Gand. — Paris, 1631, preuves p. 611 et suiv.

Armes parlantes : d'azur à un pied humain d'argent.

WALLE (Oste VAN DE), pèlerin de Palestine, mort en 1555, fut enterré en l'église de Saint-Michel à Gand, sous une tombe portant cette épitaphe :

Hier light Oste Van de Walle, f^a^ Osten, die in synen tyt reijsde te Jherusalem, starf 1555, ende Jo^e^ Margriete van Wijckhuus, f^a^ Lievens, starf 1553, 14 junii,

Oste Van de Walle portait pour armes un écu fretté de huit pièces, au chef chargé de 3 étoiles d'or.

WAVRIN (Robert DE), avoué de Lillers, fit, au commencement du XIII^e^ siècle, le voyage de la Terre-Sainte.

WAVRIN (sire DE), né dans le Hainaut, vers la fin du XIV^e^ siècle, visita la Palestine au point de vue militaire et politique.

Il devait notamment y étudier les chances de réussite d'une nouvelle croisade contre les Musulmans.

Armes : d'azur à l'écusson d'argent posé en abime.

WITSEN (Jonas), fils de Corneille Witsen, bourgmestre d'Amsterdam, et de Catherine Opsie, fut capitaine au service des Provinces-Unies et mourut à l'âge de 37 ans, en mai..... Jonas Witsen combattit à Seneffe, en 1674, et entreprit un grand voyage en Barbarie, en Égypte, en Syrie et en Terre-Sainte où il porta, gravées sur le bras, les armes de Jérusalem à côté de l'image du Sauveur crucifié.

Le savant Ferwerda a consacré une notice à la biographie de ce voyageur.

Armes : de gueules à la demi-fleur de lys d'argent, mouvant d'un parti d'azur à la croix d'argent.

WITT (Pierre DE), né en 1507, de Corneille, échevin de Dordrecht, et de Béatrix Van Slingeland, fit le voyage de Jérusalem, pour la seconde fois, en l'an 1555. Il mourut le 29 novembre 1558 et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Jacques à Nieuwerkerk (Hollande), lieu de sépulture de ses ancêtres.

Il avait épousé Pétronille Adriaans, qui lui donna deux enfants.

Armes : de sinople à un lièvre, un lévrier et un chien braque, le tout d'argent, posés 2 et 1.

WYLACK ou WYLICH (Godart et Otto VAN) accompagnèrent le duc Jean de Clèves en Terre-Sainte, pendant l'année 1450.

Armes : d'argent au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un annelet de même.

ZANDE (Martin VAN DEN), doyen de Saint-Géry à Cambrai, s'embarqua à Venise, le 29 juin 1585, avec Jean Zuallart, pour visiter le Saint-Sépulchre.

ZILLEBEKE (Jean DE), seigneur flamand, quitta son château de Zillebeke, près d'Ypres, le 21 mars 1514, avec George Maillard et un *varlet* pour se rendre en Palestine. Ils logèrent à Jérusalem, chez le patriarche au mois de septembre de cette année.

Une relation de ce voyage écrite, en flamand, par ce seigneur, nous apprend qu'il fut de retour au château de Zillebeke, le 7 mars 1515.

Bruxelles, en mai 1872.

o'KELLY DE GALWAY.

Bruxelles. — Imp. du Compt. Univ. Victor Devaux et Cie, 26, rue Saint-Jean.

WIDENER LIBRARY

Harvard College, Cambridge, MA 02138: (617) 495-2413

If the item is recalled, the borrower will be notified of the need for an earlier return. (Non-receipt of overdue notices does not exempt the borrower from overdue fines.)

WIDENER
JUN 01 2007
FEB 10 2007
CANCELLED

Thank you for helping us to preserve our collection!

3 2044